



PARC NATIONAL  
DU CANADA

# TERRA-NOVA

*Plan directeur*





JUIN 2009

PARC NATIONAL  
DU CANADA

# TERRA NOVA

*Plan directeur*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2009.

This publication is also available in English.

*Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le lieu parc national du Canada Terra Nova, s'adresser au :*

Parc national du Canada Terra Nova  
Poste restante  
Glovertown, T.-N.-L. AOG 2L0  
Canada

TÉL. : 709-533-2801  
TÉLÉC : 709-533-2706  
COURRIEL : [info.tnnp@pc.gc.ca](mailto:info.tnnp@pc.gc.ca)  
[www.pc.gc.ca](http://www.pc.gc.ca)

*Catalogage avant publication de  
Bibliothèque et Archives Canada*

Parcs Canada  
Parc national du Canada Terra Nova :  
Plan directeur / Parcs Canada

Publié également en anglais sous  
le titre : Terra Nova National Park of  
Canada: Management Plan / Parks  
Canada

ISBN 978-0-662-04622-6  
NO. DE CAT. R63-350/5-2008F

1. Parc national du Canada Terra Nova (Glovertown, T.-N.-L.) – Gestion.
  2. Lieux historiques–Canada–Gestion.
  3. Lieux historiques–Terre-Neuve-et-Labrador–Gestion.
  4. Parcs nationaux–Canada–Gestion.
  5. Parcs nationaux–Terre-Neuve-et-Labrador–Gestion–Congrès.
- I. Title.

**Photos de la page couverture :**

PHOTO SUPÉRIEURE DE GAUCHE : J. Gosse PHOTO INFÉRIEURE DE GAUCHE : Nick Langor PHOTO DU CENTRE : Dale Wilson  
PHOTO SUPÉRIEURE DE DROITE : Dale Wilson PHOTO INFÉRIEURE DE DROITE : Parcs Canada ARRIÈRE-PLAN : Parcs Canada

## Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et des sources d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux, inspirants et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer que les Canadiens et Canadiennes créent des liens étroits avec ce patrimoine et à faire en sorte que nos endroits protégés soient utilisés de manière à les léguer intacts aux générations futures.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada Terra-Nova. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada Terra-Nova.

*Le ministre de l'Environnement,*

A stylized black ink signature of Jim Prentice, consisting of a large, flowing 'J' and 'P' followed by a horizontal line.

**Jim Prentice**



## Recommandations

*Recommandé par :*



---

**Alan Latourelle**  
*Directeur général de l'Agence  
Parcs Canada*



---

**William (Bill) Brake**  
*Directeur d'unité de gestion  
Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve  
Parcs Canada*



## Résumé

Créé en 1957, le parc national du Canada (PNC) Terra-Nova fait partie du réseau canadien des parcs nationaux. Il protège un exemple représentatif de la Région de l'Atlantique de l'Est de Terre-Neuve, laquelle se caractérise par une vaste forêt boréale et une côte rocheuse accidentée. L'Agence Parcs Canada (ou Parcs Canada), l'organisme fédéral chargé d'administrer le parc, a pour mandat de protéger la valeur naturelle et l'intégrité écologique du parc ainsi que de faire connaître aux Canadiens cet endroit particulier en offrant aux visiteurs des occasions de comprendre et d'apprécier le parc, et de s'y amuser.

Le présent plan directeur consiste en une révision et une mise à jour de l'ancien plan de gestion du PNC Terra-Nova qui date de 1997. Il présente aux gestionnaires l'orientation à suivre pour ce qui concerne la protection des éléments qui font la valeur écologique du parc national, l'offre d'expériences significatives aux visiteurs, l'éducation du public et la diffusion des valeurs du parc national et de Parcs Canada. On a élaboré ce plan directeur de manière responsable sur le plan financier et on évite donc de proposer des mesures qui ne pourraient pas être prises dans le cadre du budget déjà alloué pour le parc. Les priorités définies dans le présent document guideront la prise de décisions durables au sujet du plan d'activités. On fera rapport chaque année des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du plan directeur.

Une évaluation environnementale stratégique du présent plan directeur n'a révélé aucune incidence significative ni aucun effet cumulatif qui pourraient découler de l'instauration des projets et des concepts mentionnés dans le plan. Par contre, des avantages culturels et environnementaux importants résulteront de la mise en oeuvre du plan.

Le plan directeur concrétise une vision de l'avenir du PNC Terra-Nova élaborée à l'aide des commentaires formulés par les intervenants.

### On envisage donc l'avenir de la façon suivante :

- Le parc national du Canada Terra-Nova continuera de protéger une partie précieuse de la région naturelle terrestre située à l'extrémité Est du Canada, là où les longs doigts de la mer effleurent le paysage abrité de la forêt boréale insulaire. Cet endroit particulier aux côtes accidentées, dont l'intérieur est parsemé d'étangs et de lacs et couvert de forêts, a été façonné par les grandes forces agissantes de la dernière glaciation. Ce lieu continuera d'être fortement influencé par le courant froid du Labrador et par la glace et les icebergs du pack arctique qui se brisent sur les rives d'une forêt boréale dont le développement s'est fait isolément du continent voisin. Dans ce parc où les étés sont frais et les hivers doux, le paysage rocailleux des caps contraste nettement avec les bras de mer et les anses abritées, de même qu'avec les forêts denses d'épinette noire et de sapin baumier. Cet écosystème boréal insulaire prospère est peuplé par la martre de Terre-Neuve, le caribou, le castor, le saumon de l'Atlantique, l'omble de fontaine et l'ours noir.
- L'Agence Parcs Canada continuera de définir et de contrôler les facteurs internes et externes qui exercent une influence sur l'intégrité écologique du PNC Terra-Nova, par le biais de divers programmes de recherche et de surveillance écologique, et d'une participation active aux programmes régionaux de planification de l'occupation des terres. Ce parc sera reconnu comme le noyau d'un réseau beaucoup plus vaste de zones, de nœuds et de corridors protégés. On le considérera comme un élément clé des mesures de protection de l'écosystème au niveau du paysage marin ou terrestre.

- Les visiteurs du parc se rapprocheront de cet ancien paysage qui, depuis des millénaires, sert d'habitat à de nombreux peuples distincts. Grâce à divers programmes d'interprétation, ils pourront apprendre comment les riches ressources naturelles de la terre et de la mer de cette région ont d'abord attiré les Indiens de la civilisation archaïque maritime, puis les Paléoesquimaux et les Esquimaux de la culture de Dorset. Ils apprendront aussi comment, par la suite, les colons européens ont été attirés jusqu'à l'intérieur des fjords par l'abondance du poisson et des ressources forestières. On protégera bien les ressources culturelles qui témoignent des débuts de l'occupation autochtone et européenne. On améliorera les connaissances culturelles grâce à des efforts de collaboration tant avec les peuples des Premières nations qu'avec les habitants de la région.
- Au PNC Terra-Nova, les visiteurs trouveront de nombreuses occasions de faire l'expérience, avec tous leurs sens, d'un parc national côtier remarquable. Ils pourront en apprendre plus sur l'importance nationale du parc, son milieu naturel et le patrimoine culturel. Qu'il s'agisse d'une randonnée dans le sentier Outport rocailleux, de canot-kayak sur les eaux des bras de mer et des anses abritées, d'une réunion avec la famille et les amis autour d'un feu de camp ou d'une appréciation de la culture locale traditionnelle, les visiteurs feront réellement l'expérience d'un lieu qui les incitera à appuyer encore davantage le mandat intégré de Parcs Canada. Les programmes et services du PNC Terra-Nova, de même que son personnel amical, faciliteront toute une gamme d'expériences adaptées aux capacités et aux intérêts de chacun. Source de détente et de satisfaction personnelles, une visite au parc permettra d'explorer et de découvrir toutes sortes de choses et suscitera des interactions sociales significatives avec la famille, les autres visiteurs et le personnel. Les visiteurs les plus aventureux pourront y relever des défis physiques gratifiants.
- Le PNC Terra-Nova deviendra de plus en plus une destination populaire auprès de milliers de personnes. La tradition locale qui consiste à passer du temps dans le parc restera bien vivante, car de nombreux jeunes adultes qui y auront campé dans leur enfance y reviendront avec leurs propres enfants. Le grand nombre de sentiers de randonnée, d'aires de pique-nique et d'installations de camping, combiné aux formidables possibilités récréatives et éducatives, feront aussi du parc une destination parfaite pour les vacances des autres Canadiens et des voyageurs étrangers. Grâce à cette popularité, le PNC Terra-Nova demeurera le plus important attrait touristique de l'Est de Terre-Neuve et un atout essentiel à la vitalité économique à long terme de toute la région.

#### **Grandes lignes de l'orientation de gestion :**

##### *Protection de l'intégrité écologique*

- Sensibiliser davantage le public et l'amener à mieux soutenir l'objectif d'intégrité écologique, au moyen de programmes d'intendance, d'éducation et de partenariats, et l'encourager à participer à la recherche et à la surveillance.
- Mettre en œuvre les mesures énoncées dans le plan de gestion du feu dans le parc, afin de favoriser la régénération naturelle de la forêt.
- Prendre des initiatives de recherche et de gestion, de concert avec les autorités du PNC du Gros-Morne, les communautés autochtones et les intervenants dans le parc, pour ce qui a trait à la population non indigène d'originaux et à ses répercussions négatives sur l'écosystème forestier.
- Évaluer les propositions de développement et les projets de déclassement, dans le but de s'assurer que l'on n'élargit pas l'empreinte du développement dans le parc.
- Réduire les incidences de l'infrastructure et des corridors de service dans le parc en supprimant les éléments devenus inutiles, en réduisant la superficie des zones perturbées et en atténuant l'impact de l'infrastructure en place.

- Travailler avec les gestionnaires responsables des terres à l'extérieur des limites du parc en vue de contribuer à la prise de décisions sur l'utilisation de ces terres ainsi que d'atténuer ou de réduire les répercussions de celle-ci sur les écosystèmes du parc.
- Compléter les travaux nécessaires pour constituer une réserve intégrale dans le parc, à temps pour la prochaine révision du plan directeur.

#### *Gestion des ressources culturelles*

- Élaborer un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles, c'est-à-dire définir les ressources culturelles du parc, leur valeur et les messages clés qui s'y rapportent.
- Créer une base de données spatiales et dresser un inventaire des aménagements et des traces archéologiques et historiques, y compris évaluer l'état actuel, les menaces connues et les besoins en matière de conservation et de protection.
- Préparer un plan de conservation et de gestion des ressources culturelles sur place, afin d'orienter les efforts de protection et d'interprétation de l'histoire culturelle du parc.
- Amener les communautés autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador à protéger et à interpréter les aménagements et les traces de la préhistoire et de l'histoire culturelle du parc.
- Encourager les membres des collectivités locales et les anciens habitants du parc qui vivent toujours à protéger et à interpréter les aménagements et les traces de l'histoire culturelle du parc.

#### *Expériences des visiteurs*

- Procéder à un examen complet de ce qui est offert aux campeurs dans le parc.
- Mener une recherche sur le segment du public qui ne visite pas le parc, en vue de mieux comprendre les besoins et les attentes des visiteurs et d'évaluer les occasions qui leur sont actuellement offertes de vivre des expériences.
- Continuer d'offrir divers types de camping dans le parc, toute l'année.

- Examiner l'offre de service hivernale dans le parc, notamment l'entretien des sentiers de ski de fond et les moyens pour faciliter l'accès aux principales aires de fréquentation diurne.
- Évaluer le réseau de sentiers du parc en tenant compte de l'accès qu'il assure à divers écosystèmes ainsi que de l'état et du taux d'utilisation de ces sentiers.
- Mener une recherche en sciences sociales afin de contrôler l'efficacité des efforts déployés pour la diffusion et la mise en valeur du patrimoine, de manière à mieux soutenir les décisions de gestion.
- Réaliser une recherche en sciences sociales afin de vérifier et d'évaluer le taux de satisfaction des visiteurs face à leur expérience dans le parc et aux installations et services qui y sont offerts, et afin de mieux comprendre leurs intérêts, leurs motivations et leurs préférences, de manière à éclairer les décisions de gestion.
- Étudier la question de la perception des droits d'entrée et veiller à l'application uniforme de la politique à tous les usagers du parc.
- Participer aux efforts régionaux de promotion et de commercialisation déployés en partenariat avec des associations du tourisme, des communautés autochtones et d'autres parties intéressées de la région.
- Mener une recherche en sciences sociales et consulter les résultats d'autres recherches afin d'améliorer l'efficacité des efforts de publicité et de communication.

#### *Diffusion et éducation*

- Améliorer la composante éducative du site Web du PNC Terra-Nova.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de mise en valeur du patrimoine du parc.
- Employer divers moyens pour préparer les visiteurs aux expériences qu'ils vont vivre dans le parc et aux services qui y sont offerts.
- Mieux sensibiliser le public pour permettre aux visiteurs de bien se préparer et de participer aux activités récréatives dans le parc.
- Rechercher de nouvelles occasions de travailler avec des établissements d'enseignement et d'officialiser des partenariats

existants. Créer de nouveaux partenariats avec d'autres organismes et groupes, en vue de discuter des questions de conservation et d'environnement.

- Procéder à la réfection du hall du Centre d'accueil afin de mieux interpréter les écosystèmes terrestres du parc.
- Créer un court sentier en boucle près du Centre d'accueil pour interpréter l'histoire humaine du secteur de Salton's.
- Collaborer avec des groupes autochtones en vue de mieux interpréter l'histoire culturelle du parc.

#### *Relations avec les intervenants et les partenaires*

- Continuer à travailler avec les collectivités locales afin d'ouvrir les communications à propos de l'exploitation et de l'administration du parc et des décisions prises par les gestionnaires du parc, ainsi que continuer à tenir compte des effets de ces décisions sur lesdites collectivités.
- Guider les collectivités locales dans l'interprétation des aspects qui les concernent directement, quand l'occasion se présente.
- Établir des partenariats avec les communautés autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador à propos de projets d'intérêt mutuel qui présentent des avantages pour toutes les parties.
- Créer de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants, à mesure que les occasions se présentent.
- Mettre sur pied avec les intervenants des groupes de travail chargés de questions déterminées, de manière à obtenir commentaires, conseils et données sur lesquels les gestionnaires du parc pourront s'appuyer pour prendre des décisions.
- Continuer d'accorder des concessions à des tiers au Centre d'accueil, au terrain de camping de Newman Sound et à l'aire de fréquentation diurne de l'étang Sandy.
- Poursuivre la collaboration avec les gestionnaires du terrain de golf situé dans le parc, dans le but d'améliorer l'environnement, de résoudre la question de la perception des droits d'entrée et de régler d'autres questions d'intérêt mutuel.

#### *Exploitation et administration*

- Agir en tant que leader régional en matière d'initiatives environnementales, c'est-à-dire atteindre les objectifs définis pour la réduction des gaz à effet de serre, explorer les moyens alternatifs de conserver l'énergie dans les installations du parc et adopter des pratiques de gestion des déchets saines du point de vue environnemental.
- Finaliser le plan de gestion du feu dans le parc et donner suite à ses recommandations, notamment modifier, s'il le faut, les installations destinées aux visiteurs et à l'exploitation conformément au programme « Intelli-feu ».
- Inspecter et évaluer les quais du parc et déterminer les besoins futurs dans ce domaine, en tenant compte de l'expérience des visiteurs, de la conservation des ressources, des interventions en cas d'urgence et des besoins liés à la gestion des actifs.

## Table des matières

Avant-propos .....	iii
Recommandations .....	v
Résumé .....	vii
<b>1.0 Introduction</b>	
1.1 Planification des cinq prochaines années et au-delà pour le parc national du Canada Terra-Nova .....	1
1.2 Contexte législatif et politique .....	2
1.3 Approche intégrée à la réalisation du mandat de Parcs Canada .....	3
1.4 Rôle du pnc Terra-Nova au sein du réseau des parcs nationaux .....	3
<b>2.0 Description du parc et contexte de planification</b>	
2.1 Cadre régional .....	5
2.2 Historique de l'occupation des sols .....	8
2.3 Le parc national aujourd'hui .....	9
<b>3.0 Vision de l'avenir du parc</b> .....	11
<b>4.0 Protection de l'intégrité écologique</b>	
4.1 État écologique du parc national .....	13
A. Intégrité écologique .....	13
B. Principaux facteurs de stress et répercussions .....	15
4.2 Mesures de gestion en vigueur .....	17
A. Recherches, connaissances et surveillance .....	18
B. Gestion des écosystèmes .....	19
C. Compréhension et appui du public .....	21
D. Application de la loi .....	22
<b>5.0 Gestion des ressources culturelles</b> .....	25
<b>6.0 Expériences des visiteurs</b>	
6.1 Profil des visiteurs .....	27
6.2 Expériences des visiteurs, services et installations .....	29
A. Expériences récréatives .....	29
B. Expériences éducatives .....	32
C. Publicité et communications .....	33
<b>7.0 Diffusion et éducation</b>	
7.1 Publics .....	38
<b>8.0 Relations avec les intervenants et les partenaires</b> .....	39
<b>9.0 Exploitation et administration</b> .....	43

<b>10.0 Plan de zonage</b> .....	47
<b>11.0 Évaluation de l'impact sur l'environnement et évaluation environnementale stratégique</b> .....	51
<b>12.0 Stratégie de mise en oeuvre</b> .....	53
<b>Remerciements</b> .....	59
<b>Annexes</b>	
ANNEXE A : Aperçu de la consultation publique .....	61
ANNEXE B : Résultats de l'évaluation des activités récréatives .....	63
ANNEXE C : Recherche et surveillance.....	65
ANNEXE D : Mesures biorégionales de l'écosystème forestier.....	69
ANNEXE E : Mesures biorégionales de l'écosystème d'eau douce.....	71
ANNEXE F : Bibliographie sommaire .....	73
<b>Cartes</b>	
CARTE 1 : Cadre régional .....	6
CARTE 2 : Cadre local .....	7
CARTE 3 : Plan du parc .....	10
CARTE 4 : Plan de zonage .....	49

## 1.0 Introduction



Vue du sommet du mont Stamford. *Parcs Canada – Dale Wilson, 1997*

### 1.1 PLANIFICATION DES CINQ PROCHAINES ANNÉES ET AU-DELÀ POUR LE PARC NATIONAL DU CANADA TERRA-NOVA

Depuis 1957, moment auquel il a été créé dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale, le parc national du Canada (PNC) Terra-Nova fait partie du réseau des parcs nationaux qui sont répartis dans tout le Canada et qui représentent des paysages propres à diverses parties du pays. Le PNC Terra-Nova protège un exemple représentatif de la Région de l'Atlantique de l'Est de Terre-Neuve, l'une des 39 régions naturelles terrestres du Canada.

L'Agence Parcs Canada (l'Agence ou Parcs Canada) est l'organisme du gouvernement fédéral chargé d'administrer le PNC Terra-Nova, par l'entremise de l'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve. Cette agence est chargée de protéger la valeur naturelle et l'intégrité écologique du parc national et de le faire mieux connaître aux Canadiens en

offrant aux visiteurs des occasions de comprendre et d'apprécier ce parc national et d'y passer de bons moments. La mission de Parcs Canada consiste à veiller à ce que les parcs nationaux soient bien entretenus, que le peuple du Canada puisse en tirer avantage, y apprendre des choses et s'y amuser, et que ces parcs restent intacts pour les générations à venir. L'Agence prépare un plan directeur pour orienter la gestion stratégique de chaque parc et le révisé à tous les cinq ans.

Le présent document constitue une mise à jour d'un ancien plan directeur : le plan de gestion du PNC Terra-Nova qui date de 1997. Entreprise en 2005, la révision de ce plan devait permettre de réorienter la gestion du parc en fonction des nouvelles politiques et lois qui gouvernent les activités de Parcs Canada ainsi qu'en fonction du contexte actuel du parc et des défis que doivent relever les gestionnaires. Le plan directeur révisé réoriente les gestionnaires vers la protection

des éléments qui confèrent au parc sa valeur écologique et des autres valeurs du parc national et de Parcs Canada. Ce plan aide les gestionnaires à réagir aux besoins opérationnels et aux possibilités de collaboration avec d'autres parties, offrant ainsi un cadre très large pour la gestion du parc et pour une planification plus détaillée. Il doit servir de guide lors du choix des priorités en matière d'investissements et de dépenses énoncées dans le plan d'activités de l'Unité de gestion. Avant la prochaine révision du plan directeur du parc, on élaborera un *Rapport sur l'état du parc*. Au cours des cinq prochaines années, les gestionnaires du parc travailleront avec le public pour constituer une réserve intégrale au sein du PNC Terra-Nova, une zone du parc à laquelle on accordera un niveau élevé de protection législative et réglementaire.

Ce plan directeur a été préparé après que l'on ait demandé l'avis du public. Les diverses parties qui s'intéressent au parc, soit plus d'une centaine de groupes, organisations, collectivités et personnes, se sont vu offrir l'occasion de participer à la révision du plan directeur. Ces intervenants ont contribué à façonner la vision de l'avenir du parc et ils ont exprimé leurs idées à propos de l'orientation future de la gestion du parc (voir l'ANNEXE A pour obtenir un aperçu du processus de consultation publique).

## 1.2 CONTEXTE LÉGISLATIF ET POLITIQUE

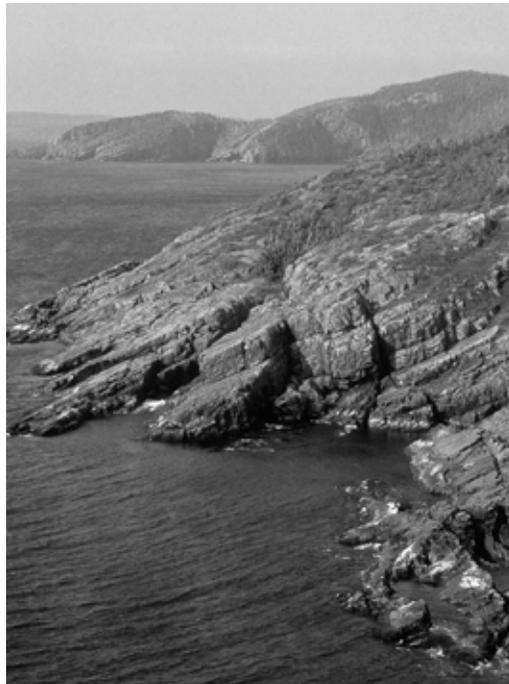
Le présent plan directeur établi pour le PNC Terra-Nova a été élaboré dans le contexte législatif et politique commun à tous les parcs nationaux au Canada. La législation exige que les plans directeurs des parcs soient révisés à tous les cinq ans. Par ailleurs, la politique et les lignes directrices de Parcs Canada décrivent le contenu des plans directeurs des parcs et exigent que le public participe à la révision et à la mise à jour des plans.

- La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) confère à l'Agence Parcs Canada la responsabilité des zones patrimoniales protégées, y compris les parcs nationaux. Dans cette loi sont énoncées les exigences relatives à la planification et à la présentation de rapports, notamment la rédaction à tous les deux ans d'un *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées*.
- La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) guide la création et la gestion des parcs nationaux. Le paragraphe 4(1) précise que les « parcs sont créés à l'intention du peuple canadien pour son agrément et l'enrichissement de ses connaissances; ils doivent être entretenus et utilisés conformément à la présente Loi et aux règlements de façon à rester intacts pour les générations futures ». Cette loi stipule en outre (au paragraphe 8(2)) que la « préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique par la protection des ressources naturelles et des processus écologiques sont la première priorité du ministre pour tous les aspects de la gestion des parcs ». Elle exige de l'Agence qu'elle établisse un plan directeur pour chaque parc national et qu'elle procède à la révision de ces plans à tous les cinq ans. Les plans directeurs sont déposés au Parlement.
- Dans les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994), la *Politique sur les parcs nationaux* sert à orienter la planification de la gestion des parcs nationaux. On y prévoit, entre autres, le recours au zonage comme outil de gestion qui permet : de protéger la valeur naturelle et culturelle et de circonscrire le lieu et l'intensité de l'activité humaine; de fonder la gestion conceptuelle et stratégique du parc sur la protection des écosystèmes; d'offrir au public des occasions de comprendre et d'apprécier les parcs nationaux, et de s'y amuser. La *Politique de gestion des ressources culturelles* aide à s'assurer que les ressources culturelles et les éléments à valeur patrimoniale culturelle de toutes les aires patrimoniales protégées administrées par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur de la manière appropriée. Pour tout ce qui n'est pas abordé dans le plan directeur, les gestionnaires doivent consulter la politique et les directives en vigueur de Parcs Canada.
- Le *Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada* (2001, 2007) offre une orientation applicable au processus, aux responsabilités et aux exigences à respecter pour l'approbation des plans directeurs des parcs nationaux.

### 1.3 APPROCHE INTÉGRÉE À LA RÉALISATION DU MANDAT DE PARCS CANADA

Le mandat de Parcs Canada exige que les gestionnaires adoptent une approche intégrée pour assurer la protection de l'intégrité écologique d'un parc national et qu'ils veillent en même temps à renforcer le soutien que le public accorde à la valeur naturelle et culturelle du parc en offrant aux visiteurs des occasions d'apprendre, de comprendre le parc et de s'y amuser.

Dans la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, l'intégrité écologique d'un parc national s'entend de « [l]'état d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques ». En termes plus simples, on protège l'intégrité écologique quand les plantes et les animaux indigènes du parc national y restent présents, quand les processus de l'écosystème continuent de fonctionner de manière à fournir un habitat aux plantes et aux animaux et quand les activités humaines sont compatibles avec tout cela. En bref, l'intégrité écologique porte



Extérieur du fjord Newman. Parcs Canada – Dale Wilson, 1996

sur la santé et l'état d'un parc national. Dans *l'énoncé d'intégrité écologique* (2001) et dans le plan de surveillance du parc national, on détaille l'intégrité écologique du PNC Terra-Nova et l'on évalue l'état du parc.

En facilitant les liens entre les Canadiens et le PNC Terra-Nova, c'est-à-dire en offrant au public des occasions de mieux comprendre et d'apprécier la valeur naturelle et culturelle d'un parc national, on contribue à respecter d'autres éléments du mandat de Parcs Canada. En effet, les membres du public se trouvent mieux en mesure de comprendre et d'apprécier une zone protégée s'ils y vivent des expériences uniques et significatives. L'expérience du visiteur constitue l'une des pierres angulaires d'une gestion du parc réussie, en assurant à long terme le soutien de l'intégrité écologique du parc.

### 1.4 RÔLE DU PNC TERRA-NOVA AU SEIN DU RÉSEAU DES PARCS NATIONAUX

Le PNC Terra-Nova fait partie d'un réseau de parcs nationaux qui, collectivement, représentent les trente-neuf (39) régions naturelles terrestres qui caractérisent le Canada. On trouve des parcs nationaux dans chaque province et territoire, sur les côtes de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Arctique, à l'intérieur du pays, dans les montagnes et les plaines, aux abords des Grands Lacs, de même qu'aux extrémités du pays, dans le Grand Nord et complètement au sud. Le réseau des parcs nationaux n'est pas encore complet. Jusqu'à maintenant, quarante-deux parcs nationaux ont été créés, représentant 28 des 39 régions naturelles du pays. Le but consiste à protéger au moins une zone exceptionnelle représentative de chaque région naturelle. On poursuit les efforts pour compléter le réseau des parcs nationaux.

Le PNC Terra-Nova représente la Région de l'Atlantique de l'Est de Terre-Neuve, une région qui englobe la plus grande partie de l'île de Terre-Neuve. Cette région s'étend depuis l'extrémité Est de Terre-Neuve-et-Labrador, c'est-à-dire depuis la presqu'île Avalon, jusqu'aux monts Long Range, plus à l'ouest (l'autre région naturelle de l'île, celle des hautes-terres de l'Ouest de Terre-Neuve, est représentée par le PNC du Gros-Morne).



## 2.0 Description du parc et contexte de planification



Kayakistes en camping à l'anse Minchins. *Parcs Canada - Dale Wilson, 1997*

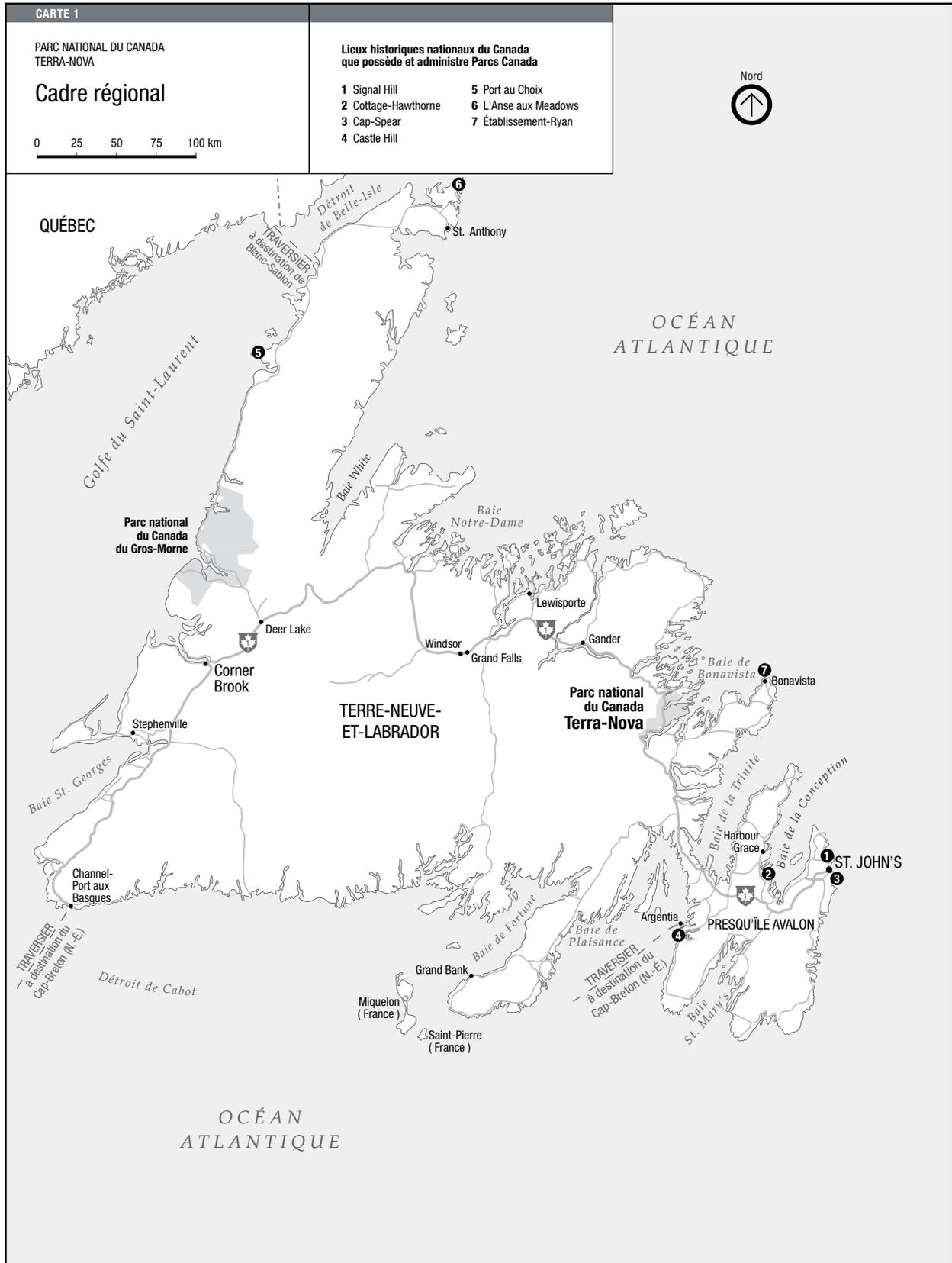
### 2.1 CADRE RÉGIONAL

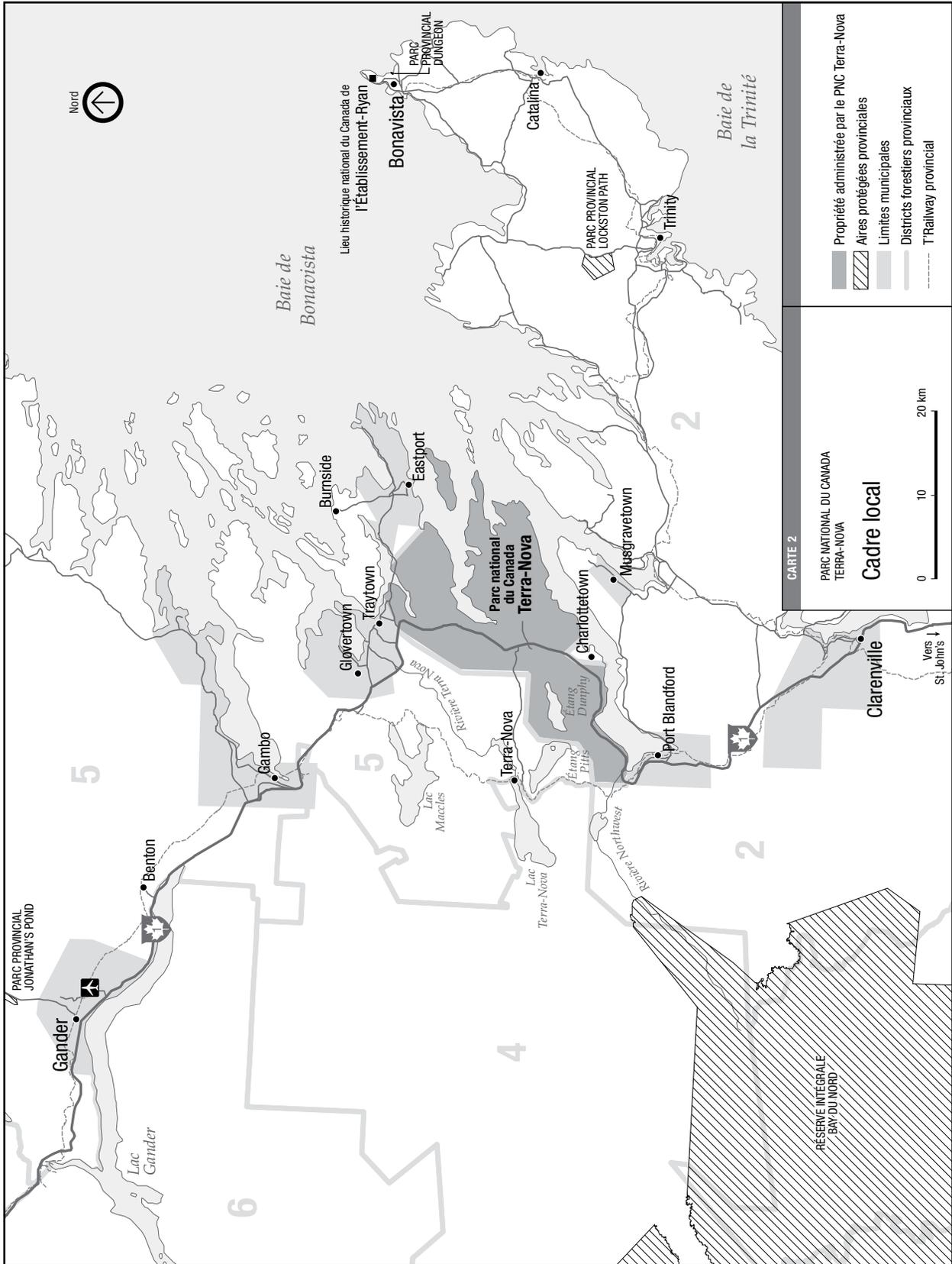
Le PNC Terra-Nova est situé sur la côte de l'île de Terre-Neuve, au centre de Terre-Neuve-et-Labrador, à environ 200 kilomètres de la capitale, St. John's (voir la CARTE 1, Cadre régional). Les collectivités les plus proches du PNC Terra-Nova comprennent : la communauté enclavée de Charlottetown; Port Blandford, au sud du parc; Terra Nova, à l'ouest du parc; Glovertown, Traytown et Culls Harbour, au nord-ouest du parc; les collectivités de la péninsule d'Eastport au nord-est du parc (voir la CARTE 2, Cadre local).

La plus grande partie des terres adjacentes au parc se trouvent sous compétence provinciale. Dans le grand écosystème qui entoure le parc, les terres servent principalement aux activités de foresterie (la récolte du bois commerciale et individuelle) et au développement récréatif (cabines de touristes). Jusqu'à maintenant, les activités commerciales d'exploitation de la forêt ont été concentrées le long de la limite ouest du parc, alors que la récolte de bois locale se fait dans l'enclave de Charlottetown et le long de la limite nord-est du parc, sur la péninsule d'Eastport. La construction de cabines de touristes se produit sporadiquement sur les rives des étangs, des lacs et des cours d'eau, avec une

concentration des habitations dans des zones comme celles du lac Terra Nova, à l'ouest, ou de la rivière Terra Nova et du lac Maccles, au nord-ouest. On retrouve également des activités d'extraction des ressources à petite échelle (sable, gravier et roche) aux limites ouest et nord-ouest du parc. Il n'existe actuellement aucun projet d'installations hydroélectriques sur les grandes rivières au bord du parc; cependant, il a déjà été question de projets de ce type dans le passé et il pourrait en être de nouveau question.

Le PNC Terra-Nova est connu comme un élément du réseau des aires patrimoniales protégées de la province. Ces aires jouissent de diverses sortes de protection offertes par le gouvernement fédéral (Parcs Canada, le Service canadien de la faune, Pêches et Océans Canada) et par le gouvernement provincial de Terre-Neuve-et-Labrador. Au sud du parc national se trouve une réserve faunique provinciale, la Bay du Nord Wilderness Reserve créée en 1990 pour protéger une zone représentative de la sous-région des landes maritimes et centrales. Cette réserve faunique de 2 895 km<sup>2</sup> comprend la rivière Baie du Nord qui fait partie du Réseau des rivières du patrimoine canadien et elle protège une grande partie de la harde de caribous de Middle Ridge.





Le parc national est à cheval sur deux régions touristiques provinciales, soit celle de Kittiwake (qui s'étend depuis Lewisporte jusqu'à la frontière ouest du parc, y compris la péninsule d'Eastport) et celle du Discovery Trail (y compris la péninsule Bonavista, à l'est du parc). Le Provincial Trailway, un itinéraire récréatif chemin de fer-sentiers à usages multiples qui passe à l'ouest du parc, est populaire en hiver auprès de ceux qui font de longs voyages en motoneige. Le parc contribue à l'économie régionale en servant d'attrait touristique important et, plus directement, grâce à la création d'emplois et aux dépenses faites dans la région.

Dans le contexte régional, les diverses activités et les décisions sur l'occupation des terres peuvent avoir un impact considérable sur les écosystèmes du parc ainsi que sur la façon dont celui-ci est exploité et administré. Les gestionnaires du parc reconnaissent la nécessité d'harmoniser le rôle du parc avec ce qui se fait dans la région et d'avoir le soutien des habitants des environs et des gestionnaires des terres voisines/organismes responsables envers l'administration et l'exploitation du parc.

## 2.2 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES SOLS

Le PNC Terra-Nova possède une riche histoire d'occupation humaine qui remonte à 5 000 ans. Les premiers peuples, les Indiens de la civilisation archaïque maritime, les Esquimaux de la culture de Dorset et les Beothuks, habitaient sur les côtes, un peu partout dans la baie Bonavista. Cinq (5) sites préhistoriques autochtones ont été trouvés dans le parc, et les preuves archéologiques indiquent que tant les Indiens de la civilisation archaïque maritime que les Esquimaux de la culture de Dorset ont occupé le parc. Bien que la présence des Beothuks dans le parc ne soit pas confirmée, on en a trouvé des preuves substantielles au site Beaches, à Burnside, à proximité du parc. On ne connaît que peu de choses de l'occupation historique et moderne du parc par les Autochtones.

Au début du 16<sup>e</sup> siècle, les pêcheurs européens ont commencé à exploiter les eaux de la région de Terre-Neuve et du Labrador. Il s'agissait d'activités menées dans le cadre d'une migration temporaire, et il n'y a pas eu de colonisation permanente avant une centaine

d'années plus tard. Au début du 17<sup>e</sup> siècle, les premières colonies se trouvaient toutes sur la presqu'île Avalon. Ce n'est que dans les années 1670 que la colonisation britannique a commencé à s'étendre jusqu'à la baie Bonavista, surtout à Salvage. En plus de la pêche, ces premiers colons ont aussi exploité les ressources forestières de la région afin de construire des bateaux, des chafauds et des habitations. Pour compléter leurs revenus, ils faisaient la trappe d'animaux à fourrure comme le castor et la loutre.

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, il y avait des colonies à Glovertown, Traytown, Rosedale, Sandy Cove, Happy Adventure, Eastport, Port Blandford, Charlottetown et Terra Nova. La pêche et l'exploitation forestière constituaient les piliers de l'économie locale. Même si, dans les années 1920, on trouvait de nombreuses scieries, surtout dans les fjords Clode et Newman, la plupart ont été fermées au milieu du siècle dernier. Entre 1920 et 1950, les plus importantes scieries étaient situées à Minchin's Cove, à Salton's Brook et à Big Brook, et cette dernière était encore en exploitation au moment de la création du parc en 1957.

On a préféré le PNC Terra-Nova à d'autres lieux pour en faire le premier parc national de Terre-Neuve-et-Labrador. Cette région a été choisie parce qu'elle est caractéristique du paysage côtier de Terre-Neuve-et-Labrador, c'est-à-dire qu'elle compte une côte accidentée, qu'elle comprend des terres boisées parsemées de lacs et de rivières et qu'elle offre un habitat à des espèces indigènes. Son emplacement sur la route transcanadienne et sa proximité relative à la capitale provinciale, St. John's, permettait aussi d'offrir une destination vacances aux habitants de la ville. Dès sa création, le parc national promettait d'être un moteur économique pour la région. L'engagement pris par le gouvernement fédéral de financer une partie de la route Transcanadienne dans le parc national constituait un atout aux yeux de l'administration provinciale. En 1957, le parc national du Canada Terra-Nova est devenu réalité quand il a été créé au moyen d'une entente fédérale-provinciale et qu'il a fait l'objet d'une protection légale aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Dans les années 1970, la superficie du parc a été agrandie pour inclure une partie de la rivière Northwest.

### 2.3 LE PARC NATIONAL AUJOURD'HUI

Le PNC Terra-Nova sert à protéger une zone insulaire de 402 km<sup>2</sup> dans l'Est de Terre-Neuve-et-Labrador (voir la CARTE 3, Plan du parc). Le parc national couvre un grand territoire : il commence à la jonction de la route provinciale 331 et de la route Transcanadienne, à l'extrémité ouest du parc; il comprend une partie de la péninsule Eastport; il englobe une zone substantielle à l'ouest de la route Transcanadienne; il entoure la collectivité enclavée de Charlottetown; il s'étend vers le sud-ouest jusqu'à la collectivité de Port Blandford. Le parc national inclut plusieurs îles au large des côtes, bien que les eaux sous le niveau moyen des basses-eaux soient exclues. La côte du parc suit le fjord Newman et une partie du fjord Clode. On trouve dans cette zone de riches écosystèmes intertidaux et estuariens.

Comme il fait partie du système montagneux des Appalaches, le parc national se caractérise par un relief émoissé et une série de collines arrondies qui s'élèvent jusqu'à 200 mètres au-dessus du niveau de la mer. La côte est découpée par des bras de mer, des fjords, des détroits et des passages, alors que les caps rocaillieux se caractérisent par des arches et des cavernes marines. La glaciation de l'époque du Pléistocène a laissé des traces évidentes : une côte irrégulière, des tourbières, des lacs d'eau douce et des dépôts de till. Nettement d'influence maritime, surtout en raison du courant du Labrador, le climat se caractérise par de courts étés frais et des hivers doux.

Le PNC Terra-Nova présente un rapport étroit avec le milieu marin puisqu'il possède 238 kilomètres de rives marines et qu'aucun point du parc n'est situé à plus de 5 kilomètres de l'océan. Le parc compte 134 étangs, 86 ruisseaux et rivières et de vastes habitats palustres sous la forme de tourbières hautes ou basses, de marais et de marécages.

Situé à l'extrémité Est de l'écozone du bouclier boréal, le parc contient deux écodistricts (tels que définis par le Service canadien des forêts et le Forest Service of Newfoundland and Labrador) : la forêt du centre de Terre-Neuve et la forêt de la côte Nord. Érodée par la glaciation, la partie Ouest du parc se caractérise par des drumlinoides, des forêts boréales et des tourbières hautes ou basses. La partie Est au bord de la côte est un terrain rocaillieux à faible végétation, où l'on trouve

des anses profondes et un littoral accidenté. Soixante-dix pour cent (70 %) du parc se compose d'une forêt où domine l'épinette noire (*Picea mariana*), mais où l'on trouve de petits secteurs couverts de sapin baumier (*Abies balsamea*) et d'essences de bois dur, notamment du bouleau blanc, de l'érable rouge et du peuplier faux-tremble. Dans sept pour cent (7 %) du parc, on trouve des landes composées principalement de rochers, de *Kalmia* ou de zones en transition. Si l'on inclut les arbres, on trouve 523 espèces de plantes vasculaires dans le parc. De ce nombre, 427 sont indigènes, 89 ont été introduites, 29 sont rares et 7 sont de nature hybride.

Le parc national compte un nombre assez limité d'espèces animales. Sur les 21 espèces de mammifères terrestres présentes dans le parc, seulement 12 sont indigènes à la partie insulaire de Terre-Neuve-et-Labrador. Inscrite sur la liste des espèces sauvages en péril dressée conformément à la Loi sur les espèces en péril, la martre de Terre-Neuve (*Martes americanus*) avait disparu du parc à la fin des années 1970 et elle y est maintenant réintroduite. On trouve dans le parc des mammifères non indigènes comme l'orignal (*Alces alces*), le lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*) et l'écureuil roux (*Sciurus hudsonicus*). On y observe également environ 169 espèces d'oiseaux dont 63 nidifient dans le parc. Les étangs et les ruisseaux d'eau douce du parc abritent 7 espèces de poissons d'eau douce ou anadromes, y compris des espèces indigènes, soit la truite, le saumon et l'omble arctique.

Le parc national accueille environ 200 000 visiteurs par année, si l'on inclut les personnes qui ne font que traverser le parc. Au total, on compte à peu près 14 600 campeurs-nuits par année (données de 2005) pour les deux terrains de camping (de Newman Sound et de Malady Head) et les emplacements de camping rustique. Les visiteurs du parc viennent principalement de la province et beaucoup sont de la presqu'île Avalon et de l'Est de l'île de Terre-Neuve. Les visites se font surtout durant les mois d'été, et le camping est l'activité la plus populaire. Le parc est traversé dans l'axe nord-sud par un tronçon de la route Transcanadienne long de 43 km ainsi que par d'autres routes locales. Les bureaux d'exploitation et d'administration du parc sont principalement situés à Newman Sound.



### 3.0 Vision de l'avenir du parc

#### Élaboration d'une vision commune de l'avenir du parc national Terra-Nova

La vision de l'avenir d'un parc national se trouve au cœur même du plan directeur. Elle donne un aperçu de l'avenir souhaité pour le PNC Terra-Nova. Le plan directeur définit les résultats attendus à court terme et les mesures de gestion à prendre au cours des cinq prochaines années pour que cette vision se concrétise. Les Canadiens intéressés ont pu participer à l'élaboration de la vision de l'avenir du PNC Terra-Nova.



Exposition sur les oiseaux de l'estuaire du fjord Newman. *Parcs Canada.*

#### *Voici comment on voit le parc dans quinze ans.*

- Le parc national du Canada Terra-Nova continuera de protéger une partie précieuse de la région naturelle terrestre située à l'extrémité Est du Canada, là où les longs doigts de la mer effleurent le paysage abrité de la forêt boréale de l'île. Cet endroit particulier aux côtes accidentées, dont l'intérieur est parsemé d'étangs et de lacs et couvert de forêts, a été façonné par les grandes forces agissantes de la dernière glaciation. Ce lieu continuera d'être fortement influencé par le courant froid du Labrador et par la glace et les icebergs du pack arctique qui se brisent sur les rives d'une forêt boréale dont le développement s'est fait isolément du continent voisin. Dans ce parc où les étés sont frais et les hivers doux, le paysage rocailleux des caps contraste nettement avec les bras de mer et les anses abritées, de même qu'avec les forêts denses d'épinette noire et de sapin baumier. Cet écosystème boréal insulaire prospère est peuplé par la martre de Terre-Neuve, le caribou, le castor, le saumon de l'Atlantique, l'omble de fontaine et l'ours noir.
- L'Agence Parcs Canada continuera de définir et de contrôler les facteurs internes et externes qui exercent une influence sur

l'intégrité écologique du PNC Terra-Nova, par le biais de divers programmes de recherche et de surveillance écologique, et d'une participation active aux programmes régionaux de planification de l'occupation des terres. Ce parc sera reconnu comme le noyau d'un réseau beaucoup plus vaste de zones, de nœuds et de corridors protégés. On le considérera comme un élément clé des mesures de protection de l'écosystème au niveau du paysage marin ou terrestre.

- Les visiteurs du parc se rapprocheront de cet ancien paysage qui, depuis des millénaires, sert d'habitat à de nombreux peuples distincts. Grâce à divers programmes d'interprétation, ils pourront apprendre comment les riches ressources naturelles de la terre et de la mer de cette région ont d'abord attiré les Indiens de la civilisation archaïque maritime, puis les Paléoesquimaux et les Esquimaux de la culture de Dorset. Ils apprendront aussi comment, par la suite, les colons européens ont été attirés jusqu'à l'intérieur des fjords par l'abondance du poisson et des ressources forestières. On protégera bien les ressources culturelles qui témoignent des débuts de l'occupation autochtone et

européenne. On améliorera les connaissances culturelles grâce à des efforts de collaboration tant avec les peuples des Premières nations qu'avec les habitants de la région.

- Au PNC Terra-Nova, les visiteurs trouveront de nombreuses occasions de faire l'expérience, avec tous leurs sens, d'un parc national côtier remarquable. Ils pourront en apprendre plus sur l'importance nationale du parc, son milieu naturel et le patrimoine culturel. Qu'il s'agisse d'une randonnée dans le sentier Outport rocailleux, de canot-kayak sur les eaux des bras de mer et des anses abritées, d'une réunion avec la famille et les amis autour d'un feu de camp ou d'une appréciation de la culture locale traditionnelle, les visiteurs feront réellement l'expérience d'un lieu qui les incitera à appuyer encore davantage le mandat intégré de Parcs Canada. Les programmes et services du PNC Terra-Nova, de même que son personnel amical, faciliteront toute une gamme d'expériences adaptées aux capacités et aux intérêts de chacun. Source de détente et de satisfaction personnelles,

une visite au parc permettra d'explorer et de découvrir toutes sortes de choses et suscitera des interactions sociales significatives avec la famille, les autres visiteurs et le personnel. Les visiteurs les plus aventureux pourront y relever des défis physiques gratifiants.

- Le PNC Terra-Nova deviendra de plus en plus une destination populaire auprès de milliers de personnes. La tradition locale qui consiste à passer du temps dans le parc restera bien vivante, car de nombreux jeunes adultes qui y auront campé dans leur enfance y reviendront avec leurs propres enfants. Le grand nombre de sentiers de randonnée, d'aires de pique-nique et d'installations de camping, combiné aux formidables possibilités récréatives et éducatives, feront aussi du parc une destination parfaite pour les vacances des autres Canadiens et des voyageurs étrangers. Grâce à cette popularité, le PNC Terra-Nova demeurera le plus important attrait touristique de l'Est de Terre-Neuve et un atout essentiel à la vitalité économique à long terme de toute la région.

## 4.0 Protection de l'intégrité écologique



Renard roux. *Parcs Canada – Greg Stroud*

L'intégrité écologique (IE) constitue un élément clé de la gestion des parcs nationaux, et sa protection fait partie du mandat de Parcs Canada. En vue de protéger l'intégrité écologique du PNC Terra-Nova, on a adopté un certain nombre de mesures de gestion complémentaires et on essaie de sensibiliser davantage le public et de lui faire mieux comprendre et protéger les éléments qui font la valeur écologique du parc national, en offrant aux visiteurs des expériences significatives et des activités éducatives.

L'Agence Parcs Canada adopte une approche fondée sur les écosystèmes et applique aux parcs nationaux une stratégie de gestion adaptative. Pour appliquer ce type de gestion qui repose sur les écosystèmes, il faut adopter une approche holistique du milieu naturel, comprendre qu'il s'étend au-delà des limites du parc. En effet, les décisions prises pour la gestion du parc peuvent avoir un effet sur les terres avoisinantes et, inversement, les décisions prises à propos des terres adjacentes au

parc peuvent nuire à l'intégrité écologique de ce dernier. En conséquence, il faut créer un vaste réseau de soutien des activités de gestion du parc. Pour prendre des décisions éclairées, on peut s'appuyer sur la science et les autres systèmes fondés sur le savoir.

### 4.1 ÉTAT ÉCOLOGIQUE DU PARC NATIONAL

#### A. Intégrité écologique

Le PNC Terra-Nova comprend cinq types d'écosystèmes : l'écosystème forestier, l'écosystème d'eau douce, l'écosystème littoral marin, l'écosystème palustre et l'écosystème des landes. La FIGURE 1 illustre la santé actuelle de chacun des types d'écosystèmes du parc.

Le PNC Terra-Nova offre un habitat à 21 espèces de mammifères terrestres, à 7 espèces de poissons d'eau douce et à 523 espèces de plantes vasculaires. En général, la densité des populations de la faune terrestre indigène

Écosystème forestier	Écosystème d'eau douce	Écosystème littoral marin	Écosystème palustre	Écosystème des landes
(79 % de la superficie du parc)	(7 % de la superficie du parc, y compris les grands étangs mais pas les ruisseaux ni les cours d'eau)	(238 km)	(15 % de la superficie du parc)	(1,2 % de la superficie du parc)
↓ Acceptable	↔ Acceptable	↔ Bon	↔ Bon	↔ Acceptable

**Figure 1.** Santé des écosystèmes du parc. Arrows: ↔ = état stable ↓ = en état de détérioration

au PNC Terra-Nova connaît une fluctuation normale, alors que d'autres espèces non indigènes, comme l'orignal, l'écureuil roux et le lièvre d'Amérique, sont devenus surabondantes. La population d'originaux est si importante que la forêt est incapable de répondre aux besoins de tous ces animaux, ce qui a des répercussions profondes sur la composition de la forêt et l'écologie du parc. Par contre, on note une amélioration dans l'abondance et la distribution de la martre de Terre-Neuve (*Martes americana atrata*), une espèce en voie de disparition, même si la population n'a pas encore atteint un niveau viable. Ce rétablissement s'explique par une série de réintroductions réalisées depuis le début des années 1980, ainsi que par des mesures de gestion de la forêt et des animaux à fourrure prises sur les terres provinciales adjacentes. On croit également que le parc national sert d'habitat au bec-croisé des sapins, une espèce en voie de disparition dans la province, habituellement associée aux peuplements de conifères en fin de succession normale.

#### Écosystème forestier

La santé de l'écosystème forestier s'est détériorée au PNC Terra-Nova, en raison de la politique de suppression des feux de forêt et de l'impact des espèces non indigènes sur la régénération de la forêt. Bien que la mise en place de mesures de surveillance pour évaluer la santé de l'écosystème forestier du PNC Terra-Nova soit toute récente, les observations et les études techniques permanentes indiquent que la santé de la forêt est mauvaise et qu'elle se détériore<sup>1</sup>. La suppression des feux a entraîné une distribution atypique et déséquilibrée des classes d'âge de la forêt,

c'est-à-dire que les parties les plus anciennes (plus de 100 ans) dominent le paysage. Les espèces fauniques non indigènes telles que l'orignal, le lièvre d'Amérique, l'écureuil roux, la musaraigne cendrée et plusieurs espèces de limaces ont nui à la capacité de la forêt de se régénérer en réduisant l'introduction de semences et en se nourrissant sélectivement d'essences dominantes. On a mesuré l'intensité de l'abrutissement du sapin baumier, de l'épinette noire et des peuplements touchés par les insectes; il semble que 80 % des tiges accessibles aient été endommagées dans certains types de forêts. Grâce à ces mesures, et à d'autres mentionnées dans le programme de surveillance de l'écosystème forestier (voir les ANNEXES C et D), on continuera de rassembler des données sur la santé de la forêt.

#### Écosystème d'eau douce

L'écosystème d'eau douce du PNC Terra-Nova se trouve, pour le moment, dans un état acceptable. La principale migration anadrome des saumons (dans la rivière Northwest) s'est considérablement améliorée au cours des cinq dernières années. Dans le parc, on continue de surveiller l'impact de la pêche récréative sur certains étangs. Il y a eu amélioration au chapitre de la fragmentation des habitats aquatiques. La qualité de l'eau dans le parc convient à la vie aquatique, et les mesures permanentes de surveillance démontrent que l'eau ne contient habituellement pas de contaminants ou de polluants (voir l'ANNEXE E).

Sur les sept espèces de poissons d'eau douce du PNC Terra-Nova, trois font l'objet d'une pêche récréative : le saumon de l'Atlantique, l'omble de fontaine et l'éperlan. On procède actuellement à une évaluation de la santé des populations et l'on mène une recherche pour déterminer les effets de la pêche récréative sur les poissons d'eau douce. On relève sporadiquement des activités de

<sup>1</sup> Des mesures comme la densité de gaules et de semis de sapin baumier révèlent que les données sont bien en-deçà des données cibles pour les forêts mixtes et de sapin baumier (moins de 1 500 semis par hectare pour les peuplements de régénération de sapin baumier). D'autres mesures comme la répartition des classes d'âge des arbres indiquent que le nombre de gaules dans les peuplements récents est faible ou inexistant dans certains types de forêts.

pêche non autorisées sur la côte, à l'extérieur du parc, ce qui peut nuire aux populations d'omble de fontaine et de saumon de l'Atlantique. On n'a trouvé aucune espèce envahissante de poisson dans les eaux du parc, mais la présence de telles espèces ailleurs sur la côte Est de Terre-Neuve-et-Labrador pourrait constituer une menace.

#### *Écosystème littoral marin*

Pour le moment, on estime que l'écosystème littoral marin est dans un état acceptable et stable. Les communautés de poissons infratidales (par exemple, la morue) ressentent encore les effets de la surpêche. En outre, la sédimentation attribuable au pont-jetée d'Eastport nuit peut-être à la vie aquatique dans l'estuaire du bras Southwest. Néanmoins, les populations de sternes et de loutres semblent stables dans cet écosystème. Les relevés sur l'abondance des oiseaux de rivage ne révèlent aucun changement quant à l'importance des populations.

#### *Écosystème palustre*

On compte quatre types principaux de milieux humides au PNC Terra-Nova : les tourbières basses, les tourbières hautes, les marais et les marécages. Bien qu'aucun programme complet de surveillance n'ait encore été mis en œuvre, les données actuellement disponibles laissent croire que l'écosystème palustre est en bon état. Les mesures visant à maintenir l'état actuel incluent des évaluations du peuplement végétal et de l'habitat entreprises par Brouillet et al. (1998), ainsi que le fait que bon nombre des milieux humides du parc restent relativement inaccessibles. Cependant, certains systèmes riverains de même que de grandes tourbières hautes et basses se trouvent aux limites du parc et restent fragiles face aux activités qui ont des répercussions importantes sur le grand écosystème, comme la récolte des ressources (c'est-à-dire l'exploitation forestière), l'utilisation de véhicules tout-terrain et la construction de cabines de touristes. Le changement climatique et les polluants atmosphériques constituent aussi d'éventuels facteurs de stress pour les milieux humides.



Mésange à tête brune. Parcs Canada – Greg Stroud

#### *Écosystème des landes*

Selon les données actuellement disponibles, les landes du PNC Terra-Nova sont en assez bon état. Une étude récente des landes des sommets révèle que les sentiers s'élargissent, que de nouveaux sentiers non balisés sont créés à côté des sentiers déjà tracés et qu'il y a érosion et compaction du sol. Cela a pour effet de modifier la structure et la fonction de l'habitat fragile de cette lande d'éricacées et de lichens. Dans le parc, de nombreuses landes des sommets ont été désignées comme des zones 1 parce qu'on y trouve une végétation rare et unique. La superficie totale de sol nu a été mesurée en hectares, en 2005, afin de déterminer dans quelle mesure les aires accessibles se sont dénudées.

#### **B. Principaux facteurs de stress et répercussions**

Les facteurs qui ont un impact sur la biodiversité et le fonctionnement de l'écosystème comprennent ce qui suit : l'absence de feux de forêt, le facteur de perturbation dominant; les répercussions des espèces envahissantes non indigènes; les pratiques internes et externes d'utilisation des terres; la pollution et le changement climatique.

#### *Absence de feux de forêt*

Le feu est la principale source de perturbation naturelle dans les forêts à prédominance d'épinette noire de l'Est et du centre de Terre-Neuve. Les vastes surfaces composées d'arbres du même âge qui caractérisent la forêt dans cette région résultent des feux qui se sont produits périodiquement au cours du siècle dernier. Nombre des espèces végétales et animales que l'on trouve dans

cette région sont dépendantes du feu et ont évolué en fonction de ce processus naturel<sup>2</sup>. La politique de suppression des feux de forêt appliquée depuis la création du parc a réduit le rôle des feux dans l'écosystème et a entraîné une répartition d'âge asymétrique où la forêt de fin de succession normale domine le paysage. Dans des conditions plus naturelles, des feux de forêt fréquents, à petite échelle, auraient créé des parcelles de forêt d'âges et de configurations multiples. La suppression des feux de forêt et l'accumulation de combustibles qui s'ensuit augmentent la probabilité que se produise un feu de forêt catastrophique à grande échelle. La suppression complète et permanente des feux dans l'écosystème entraînera sans doute une détérioration plus grave de la composition et de la structure de la forêt. Il faut prendre des mesures de gestion active des feux de forêt afin de ramener l'écosystème de la forêt boréale à un état plus naturel.

#### *Effets cumulatifs des espèces non indigènes*

Les effets cumulatifs des herbivores non indigènes ont nui gravement au fonctionnement naturel de l'écosystème forestier. Ces espèces herbivores incluent l'orignal, le lièvre d'Amérique, l'écureuil roux, la musaraigne cendrée et plusieurs espèces de limaces non indigènes. Des études qui se poursuivent ont déjà démontré que ces espèces ont un impact sur la régénération des conifères et des feuillus à chaque étape de leur développement, ce qui entraîne une modification du groupement végétal à maturité. Cela signifie que, plutôt que des surfaces dominées par l'épinette noire, le sapin baumier, le bouleau à papier et d'autres feuillus, on trouve un couvert forestier clair dominé par les herbages graminés, les fougères et les éricacées (*Kalmia*). La perturbation du processus fonctionnel aura des conséquences à long terme considérables sur tous les éléments du grand écosystème, notamment sur l'assemblage des plantes des étages inférieurs et supérieurs, sur les communautés biologiques d'oiseaux chanteurs et sur les processus souterrains,

comme le cycle des substances nutritives, la composition chimique du sol et la diversité de la mycoflore.

#### *Perte et fragmentation de l'habitat*

La perte et la fragmentation de l'habitat en raison du développement anthropique au sein du PNC Terra-Nova et à l'extérieur de celui-ci ont exercé une influence sur les systèmes terrestres et aquatiques. À l'intérieur du parc, la construction de routes, de corridors de service et de terrains de camping a réduit le couvert forestier de 439 hectares. La perte et la fragmentation d'habitat qui s'ensuit peut nuire à l'utilisation de ces secteurs par des espèces sauvages qui sont sensibles aux changements apportés à leur habitat (c'est-à-dire les rapaces qui nidifient dans la région, les caribous, les martres de Terre-Neuve). On sait aussi que l'altération de l'habitat attribuable au développement augmente le taux d'établissement de plantes envahissantes non indigènes, ce qui peut réduire davantage l'intégrité du site. Les 439 hectares de terres mises en valeur et d'infrastructure que l'on trouve dans le parc correspondent à environ 1 % de la superficie du parc. Cette superficie développée est restée stable depuis les années 1970, et les efforts actifs de rétablissement ont permis une légère réduction de l'empreinte écologique. La connectivité de l'habitat fait actuellement l'objet d'une surveillance, tant pour les systèmes aquatiques que pour les systèmes terrestres.

L'importante autoroute qui traverse le parc a réduit le nombre d'animaux et nui à leurs comportements et à leurs déplacements. Ainsi, le trafic routier est responsable de la mort d'un nombre considérable d'animaux, soit de 15 à 30 orignaux chaque année et un nombre inconnu de plus petits animaux, comme des lièvres d'Amérique, des écureuils et des oiseaux. Les corridors routiers peuvent aussi nuire au mouvement de certaines espèces dans le parc. Le fait que des visiteurs nourrissent les animaux sauvages au bord des routes et dans les terrains de camping entraîne chez certains animaux (p. ex., l'ours, le renard et le coyote) une accoutumance aux contacts humains. Ce processus peut en fin de compte mettre en jeu la survie de ces individus et il crée des risques

<sup>2</sup> Les espèces qui ont évolué en tant que codépendantes des feux de forêt comprennent des plantes, comme le pin blanc, l'épinette noire, le bouleau à papier et le cerisier de Pennsylvanie, et des animaux, comme le castor, le bec-croisé des sapins et le pic.



Pêcheurs sportifs à la fosse de Chain Bridge, rivière Northwest. *Parcs Canada*

inutiles à la sécurité du public. Le pont-jetée d'Eastport a exercé un effet sur les marées dans le bras Southwest. Des ponceaux qui ont été mal installés tout au long de la route Transcanadienne et qui touchent 38 % des bassins hydrographiques du parc (lesquels représentent 42 % de la superficie du parc) ont restreint l'accès aux eaux d'amont pour certains poissons anadromes.

La construction de routes, le développement, la récolte forestière commerciale, la construction de cabines de touristes, le développement agricole et l'introduction d'espèces non indigènes constituent tous des éléments qui ont eu un impact sur des parties du grand écosystème du pnc Terra-Nova. Au début des années 1990, on a assisté au déclin et même à la disparition du parc de la martre de Terre-Neuve, en raison du recul de la forêt attribuable à la récolte et aux feux et parce que de nombreux individus ont été tués, volontairement ou accidentellement; tout ce qui menace actuellement l'habitat de cette espèce compromet les efforts de rétablissement.

#### *Polluants*

On craint un éventuel lessivage de contaminants dans l'eau souterraine du bassin hydrographique de l'étang Square, en raison de sa proximité à un site d'enfouissement municipal. Ce dernier est aussi une source de

pollution locale de l'air dans le parc, particulièrement dans le secteur du bassin hydrographique du bras Southwest. On se préoccupe également de la charge en éléments nutritifs de la rivière Northwest attribuable à l'exploitation du terrain de golf. Néanmoins, la surveillance de la qualité de l'eau n'a révélé aucune hausse des niveaux de contaminants à ces deux endroits. Les pluies acides et les autres sources de pollution semblent n'avoir qu'un impact minimal sur les écosystèmes aquatiques.

#### **4.2 MESURES DE GESTION EN VIGUEUR**

La gestion adaptative du pnc Terra-Nova repose sur la connaissance et la compréhension des écosystèmes terrestres et aquatiques du parc. La surveillance des écosystèmes et les recherches menées dans chacun des parcs nationaux de la biorégion des provinces de l'Atlantique et du Québec permettent de mieux comprendre l'état du pnc Terra-Nova et de son grand écosystème. La prise de mesures de gestion efficaces repose sur les données ainsi obtenues. Au pnc Terra-Nova, on trouve du personnel bien informé et talentueux (écologiste, biologistes des milieux terrestres ou aquatiques, personnel chargé de la conservation des ressources), ce qui confère au parc d'importantes capacités scientifiques.

## A. Recherches, connaissances et surveillance

### *Recherche*

L'Agence Parcs Canada possède une bonne base de connaissances sur les écosystèmes du PNC Terra-Nova, notamment les écosystèmes terrestres, bien que le niveau actuel des connaissances sur les écosystèmes aquatiques du parc reste faible. La compréhension des écosystèmes du parc repose sur les activités de recherche et de surveillance réalisées depuis le début des années 1970. Un programme de surveillance à grande échelle a également été mis sur pied pour le parc, afin d'étudier des questions comme les espèces inscrites sur la liste de la *Loi sur les espèces en péril*, les espèces envahissantes, les plantes et les petits mammifères (voir l'ANNEXE C pour obtenir un aperçu de quelques mesures de recherche et de surveillance). Aucun plan de recherche global n'a été spécifiquement mis sur pied dans le parc, mais les gestionnaires de celui-ci évaluent régulièrement les besoins actuels et futurs en recherche. En outre, quand des universitaires veulent mener des recherches sur des questions qui intéressent ou préoccupent les gestionnaires du parc, ils peuvent le faire. Les lacunes dans les connaissances incluent l'impact des espèces envahissantes sur les écosystèmes indigènes, les éléments marins et les écosystèmes d'eau douce. Le niveau d'intérêt et de compréhension des enjeux manifesté par les personnes qui vivent près du parc et qui utilisent ses installations et ses aires naturelles représente un autre secteur de recherche. Par ailleurs, on relève des lacunes quant aux connaissances traditionnelles disponibles dans la région; jointes aux données tirées de la surveillance et de la recherche scientifique, ces connaissances pourraient offrir une perspective à long terme sur l'état de l'écosystème et les changements qu'il a connu au fil du temps.

Les partenariats établis avec les universités et les autres organismes gouvernementaux comportent des mécanismes bien établis pour la recherche. Ainsi, un partenariat établi avec l'Université Memorial, l'Université Lakehead et le ministère des Ressources naturelles provincial sert à évaluer l'impact des espèces non indigènes sur les écosystèmes forestiers; un partenariat avec l'Université Memorial,

l'Indian Bay Ecosystem Corporation (IBEC), l'Université Dalhousie, le Canadian Rivers Institute et l'Université du Nouveau-Brunswick permet d'élaborer de nouvelles approches en vue du rétablissement et de la gestion de l'écosystème aquatique. En outre, des habitants de la région ont fourni des données à propos de l'histoire humaine récente, des événements culturels et de l'utilisation traditionnelle des terres. On a rassemblé les connaissances locales au sujet des populations de poissons, et la collaboration avec des partenaires locaux et provinciaux pourrait contribuer à protéger des espèces, comme la loutre de rivière. Au fil du temps, les partenariats établis par Parcs Canada avec des universités, des collectivités locales et des peuples autochtones amélioreront la collecte et l'analyse de données tirées des connaissances traditionnelles. Les gestionnaires du parc ont aussi l'intention d'intensifier la participation des habitants de la région à l'intendance et à la collecte quotidienne de données scientifiques.

### *Surveillance*

L'Agence Parcs Canada a rationalisé ses activités au PNC Terra-Nova de sorte qu'elles concordent avec ce qui se fait dans d'autres parcs de la biorégion commune du Canada atlantique et du Québec. En adoptant cette approche biorégionale, on veut utiliser des mesures de surveillance communes, le plus fréquemment possible, afin que l'on puisse facilement identifier les changements observés dans l'état des écosystèmes des parcs et réagir. On veut que cette approche soit rigoureusement scientifique, stratégique et efficace du point de vue des coûts et qu'elle offre la capacité de détecter les changements dans les facteurs de stress et les incidences.

Le PNC Terra-Nova mesure tous les indicateurs définis pour la biorégion des provinces de l'Atlantique et du Québec, c'est-à-dire ceux qui se rapportent à l'écosystème forestier, à l'écosystème des landes, à l'écosystème d'eau douce et à l'écosystème littoral marin. Pour chaque indicateur, un ensemble de mesures détaillées sera élaboré en 2008. Dans le cas du PNC Terra-Nova, la priorité a consisté à élaborer et à mettre en

œuvre de mesures de la forêt et de l'eau<sup>3</sup>, ainsi qu'à affiner les cibles et les seuils relatifs à ces mesures. Les activités de surveillance au PNC Terra-Nova portent sur trois éléments principaux : les mesures des peuplements forestiers, les mesures du paysage et les mesures de l'ensemble du parc. En ce qui concerne l'écosystème aquatique, il existe tout un réseau de sites de surveillance des cours d'eau et un nombre limité de sites de surveillance des étangs; en outre, on prend plusieurs mesures à grande échelle. Il reste à définir les mesures relatives aux autres écosystèmes, soit l'écosystème palustre, l'écosystème des landes et l'écosystème littoral marin. La recherche sur l'impact des herbivores non indigènes, y compris l'orignal, le lièvre d'Amérique et l'écureuil roux, sur l'écosystème forestier a permis de mieux comprendre l'effet particulier de chacune de ces espèces. L'orignal a l'impact le plus fort puisqu'il s'agit d'une espèce qui a radicalement altéré les écosystèmes forestiers et qui a substantiellement modifié les tendances en matière de succession naturelle. On a également mis sur pied un programme de surveillance pour documenter le changement attendu dans la structure de la communauté des petits mammifères à la suite de l'invasion des campagnols à dos rouge.

## B. Gestion des écosystèmes

### *Maintien de la biodiversité*

L'Agence Parcs Canada veille au maintien de la biodiversité par divers moyens, notamment en protégeant les espèces inscrites sur la liste de la *Loi sur les espèces en péril* et en réintroduisant des espèces qui ont disparu du parc. La martre de Terre-Neuve, une espèce en voie de disparition, a été réintroduite au PNC Terra-Nova au début des années 1980, alors que l'équipe responsable, la Newfoundland Marten Recovery Team, s'efforçait de rétablir la population dans la région du parc. En 2005, on estimait que la population se composait de trente à trente-cinq individus, mais on reconnaît que l'ensemble du paysage pourrait soutenir une population plus importante. L'Agence Parcs Canada

cherche à informer les gestionnaires des terres à l'extérieur du parc et à les encourager à atténuer les effets des activités humaines, y compris la récolte forestière industrielle, le trappage et la prise au collet accidentels, la construction de cabines de touristes et le développement agricole, qui posent une certaine menace à l'habitat disponible et à la survie des martres. Les groupes de travail qui s'occupent d'intendance ont connu un certain succès dans le rétablissement d'espèces aquatiques dans la région, notamment dans le cas du saumon de l'Atlantique dans la rivière Northwest. On maintiendra aussi la biodiversité en atténuant l'impact des principales espèces non indigènes (surtout l'orignal) sur les écosystèmes forestiers.

### *Pour ce qui est de la gestion des espèces envahissantes*

L'Agence Parcs Canada explore activement les mesures de gestion à prendre pour réagir à l'impact des originaux sur la succession des forêts et pour mieux comprendre l'impact de cette espèce par rapport à celui d'autres espèces non indigènes, comme les écureuils et les lièvres. On a limité la dispersion des plantes envahissantes (comme la salicaire pourpre sur les rives du bras Southwest et à la plage Platters) en supprimant physiquement les plants. On a apporté des changements aux méthodes d'aménagement et de remise en état des routes, de manière à réduire la prévalence des plantes non indigènes (par exemple, en éliminant l'ensemencement hydrolique d'herbes non indigènes et en cessant d'employer aux abords des routes un matériau organique qui contient des semences non indigènes, lors des projets de remise en état). On élabore actuellement des plans en vue de mener activement des travaux de restauration dans un certain nombre de zones perturbées du parc. Grâce à diverses techniques, notamment la plantation d'arbres, d'arbustes et d'herbes indigènes, on assurera la suppression et la réduction des espèces de plantes envahissantes introduites dans les zones.

### *Rétablissement du cycle de feu.*

L'Agence Parcs Canada a entrepris une recherche afin de reconstituer l'histoire des feux de forêt dans la région du PNC Terra-Nova et de comprendre le rôle écologique

<sup>3</sup> Voir l'annexe D, Mesures biorégionales de l'écosystème forestier et l'annexe E, Mesures biorégionales de l'écosystème d'eau douce.

qu'ont joué les feux de forêt. Ceux-ci constituaient la principale source de perturbation dans l'évolution des forêts de l'Est et du centre de Terre-Neuve-et-Labrador. Les essences que l'on retrouve dans le parc dépendent des feux, lesquels sont nécessaires pour assurer la régénération des arbres et la création de l'habitat de diverses espèces animales. L'Agence met en œuvre dans le parc un plan de gestion du feu qui inclut l'éducation du public et son engagement face au rôle du feu dans l'écosystème de la forêt boréale et qui prévoit l'étude des effets des anciens feux de forêt.

#### *Empreinte du développement*

L'Agence Parcs Canada a réduit la surface développée dans le parc et elle continuera de le faire à mesure que des occasions se présenteront. Cependant, les gestionnaires du parc continuent de subir périodiquement des pressions en faveur d'un plus grand développement de tout le parc (par exemple, des corridors de service). On devrait continuer de soutenir les projets essentiels qui ont pour but de répondre aux besoins des collectivités adjacentes, tout en maintenant ou en améliorant l'intégrité écologique du parc. Par conséquent, tout développement proposé du PNC Terra-Nova, y compris l'enlèvement de vieux bâtiments ou la construction de nouvelles installations, devra être examiné de façon à minimiser les risques et à maximiser les avantages que ce développement présente pour les écosystèmes du parc. Il faudra concevoir tout nouveau développement en cherchant à réduire l'empreinte que laisse l'exploitation du parc et en limitant la fragmentation du paysage. Il faudrait développer davantage les partenariats qui portent sur le grand écosystème, en vue d'en améliorer la connectivité, plus particulièrement en créant des passages fauniques et en trouvant des moyens de protéger la faune dans certains secteurs, comme celui de la péninsule d'Eastport et celui de la région qui s'étend de la limite Ouest du PNC Terra-Nova jusqu'à la rivière Terra Nova.

Restauration de sites. L'Agence Parcs Canada tente activement de rétablir la végétation et le paysage naturels dans les zones perturbées à l'intérieur du parc national. Normalement, de telles possibilités se

présentent au moment de la réfection des actifs d'un secteur donné et elles sont définies au terme d'une évaluation des impacts cumulatifs et de la fragmentation de l'habitat dans le parc. La qualité de l'habitat en lisière est très préoccupante, car il existe 383 km d'interface entre les secteurs développés et l'habitat naturel. Les sites qui pourraient être restaurés ont été répertoriés et cartographiés au moyen d'un système d'information géographique. Les sites prioritaires incluent la gravière Big Brook, le vieux bâtiment abandonné Eco-Science et son stationnement, l'ancien terrain de jeu du secteur d'habitation, les vieilles routes en boucle inutilisées du terrain de camping de Newman Sound, le site des anciennes cabines de touristes de Newman Sound, le secteur du quai de l'administration centrale, le site de l'ancienne résidence du gardien à Charlottetown et l'emplacement de l'ancien camp de l'équipe de conservation. À mesure que se présenteront les occasions, on apportera des améliorations aux priorités en choisissant les projets les plus efficaces du point de vue écologique, les plus efficaces du point de vue économique et les plus intéressants du point de vue social.

#### *Gestion de la récolte des ressources*

À l'exception de la pêche sportive réglementée, la récolte des ressources dans le PNC Terra-Nova n'est pas autorisée<sup>4</sup>. L'Agence Parcs Canada applique cette interdiction non seulement par la répression, mais aussi par le biais d'activités d'éducation du public et de mesures de vérification du respect de la loi et des règlements. Elle réglemente la pêche sportive dans le PNC Terra-Nova grâce à un système de permis et de limitation des prises et à des périodes d'interdiction décrétées par le directeur de l'Unité de gestion, quand cela est nécessaire pour la protection, la conservation et la gestion du poisson dans les eaux du parc. De plus, on a recours à la cogestion des plans d'eau avec d'autres autorités compétentes, comme un groupe de travail qui s'occupe de la conservation du saumon de l'Atlantique dans la rivière Northwest, le Northwest

<sup>4</sup> Exceptionnellement, on pourrait autoriser la récolte dans des conditions particulières, en raison de droits ancestraux ou issus de traités, d'ententes sur les revendications territoriales et d'ententes relatives à l'établissement du parc.

River Atlantic Salmon Conservation Working Group, un organisme qui regroupe des représentants de Pêches et Océans Canada, de Parcs Canada et des collectivités locales. La récolte des ressources à l'extérieur des limites du PNC Terra-Nova pourrait avoir un impact sur les populations d'animaux migrateurs. L'Agence Parcs Canada travaille conjointement avec la division responsable de la faune au ministère provincial de l'environnement et de la conservation, afin de réduire le nombre de martres de Terre-Neuve qui se tuent accidentellement dans les collets et les trappes installés légalement pour attraper d'autres animaux à fourrure à l'extérieur du parc. L'Agence évalue aussi la santé des populations de loutres de rivière dont l'habitat jouxte l'interface terre-mer. Le personnel du parc continuera de travailler avec des habitants de la région et des organisations externes, en vue d'assurer la durabilité des activités de récolte des ressources à l'extérieur du parc qui ont des incidences à l'intérieur du parc.

#### Zonage

Le zonage est un outil employé par Parcs Canada pour intégrer l'expérience des visiteurs, les activités d'éducation et la protection des ressources de manière à protéger l'intégrité écologique. Dans le plan de zonage du parc, on précise quelles sont les zones de grande valeur écologique ou celles qui semblent particulièrement fragiles à la perturbation, et on oriente les visiteurs et l'exploitation vers des zones plus résistantes. Actuellement, la majorité du parc est désignée comme un milieu sauvage de zone 2, (voir le chapitre 10, Plan de zonage et la CARTE 4, Plan de zonage). Plus tard, une réserve intégrale sera constituée aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Elle englobera la plupart des zones 1 et 2 du parc. La constitution de cette réserve intégrale permettra d'offrir un niveau de protection législative élevé aux zones en question.

#### C. Compréhension et appui du public

L'éducation représente un élément clé du mandat intégré de Parcs Canada. Grâce à la sensibilisation et à l'éducation du public, l'Agence obtient l'appui nécessaire pour

appliquer les mesures clés qui permettront d'améliorer l'intégrité écologique du PNC Terra-Nova. En dépit de l'importance accordée aux programmes d'éducation dans le parc, des études récentes ont démontré que le public comprend très mal en quoi consiste l'intégrité écologique et ce qui la menace. Cela est particulièrement vrai chez les habitants des collectivités locales et chez les campeurs qui fréquentent assidûment le parc (Bath 1999, Pitcher 2006). Le personnel chargé de la mise en valeur du patrimoine dans le parc a un rôle important à jouer dans la communication de ces messages aux publics cibles, par le biais de programmes personnalisés et non personnalisés.

Par ailleurs, le spécialiste des communications contribue à mieux expliquer toutes les questions de conservation des ressources. Dans les plans de communication relatifs à toutes les questions d'intégrité écologique, on présente les grandes lignes des objectifs clés de communication et on précise les messages à diffuser et les publics cibles, en plus d'indiquer les meilleures méthodes de communication pour obtenir le soutien du public à l'égard des mesures de gestion. Tous les plans contiennent également les techniques d'évaluation appropriées pour mesurer l'efficacité des communications relativement à chaque question.

Afin d'obtenir un meilleur soutien des principaux intervenants, l'Agence Parcs Canada veut compléter les programmes traditionnels d'interprétation et de diffusion par une participation accrue aux groupes de travail des collectivités, de la région et de la province<sup>5</sup>. Comme les décisions prises à propos de l'utilisation des terres à l'extérieur des limites du parc ont un effet sur l'intégrité écologique du parc, l'Agence doit amener les autres gestionnaires de terres et les parties intéressées à trouver des solutions avantageuses pour tous.

5 Voici des exemples de groupes auxquels l'Agence Parcs Canada participe actuellement : des conseils régionaux de gestion de la forêt, des groupes chargés de la planification des zones de foresterie, le Northwest River Atlantic Salmon Conservation Working Group, les équipes de rétablissement des espèces en péril et les comités d'éducation et d'intendance afférents, ainsi que le groupe de travail sur les aires marines protégées.

#### D. Application de la loi

En collaboration avec d'autres organismes, les gardiens du parc sont chargés d'appliquer les lois qui protègent le parc et ses ressources. Le personnel chargé du respect de la loi soutient ce rôle en engageant le public et en l'informant des règlements en vigueur. Les activités illégales qui ont un impact sur le parc comprennent le braconnage (orignal, saumon, omble de fontaine), la prise au collet illégale, la pêche illégale, la circulation illégale en motoneige et la coupe illégale de bois de chauffage. Un plan d'application de la loi sert à guider les activités d'exécution de la loi en définissant les priorités en matière de protection des ressources aquatiques, de la faune, de l'environnement et des ressources culturelles, ainsi que les problèmes que pose l'utilisation par les visiteurs.

#### **But stratégique :**

Protéger, maintenir et rétablir les structures et les processus de l'écosystème de la région atlantique de l'Est de Terre-Neuve, dans le PNC Terra-Nova.

#### **Objectifs :**

1. Protéger et rétablir le processus de succession forestière naturelle.
2. Protéger et rétablir les processus et la structure des communautés naturelles des écosystèmes aquatiques.
3. Soutenir les populations viables d'espèces indigènes dans le parc et dans le grand écosystème.
4. Protéger et rétablir la connectivité naturelle de l'écosystème.
5. Faciliter ou encourager la compréhension des enjeux chez le public et le soutien qu'il apporte aux mesures de gestion qui visent à assurer l'intégrité écologique.

#### **Mesures de gestion :**

L'Agence Parcs Canada devra :

- sensibiliser davantage le public et l'amener à mieux soutenir l'objectif d'intégrité écologique, au moyen de programmes d'intendance, d'éducation et de partenariats, et l'encourager à participer à la recherche et à la surveillance;
- entreprendre de la recherche en sciences sociales à propos de questions écologiques pertinentes, plus particulièrement ce qui se rapporte aux croyances du public, à sa compréhension des enjeux et à son niveau de sensibilisation, de manière à mieux renseigner les gestionnaires avant qu'ils ne prennent des décisions pour assurer l'intégrité écologique du parc;
- élaborer et mettre en œuvre des stratégies de consultation et de communication au sujet des espèces envahissantes (p. ex., l'orignal, une espèce introduite), en fonction des résultats des recherches en sciences sociales;
- travailler avec des intervenants en vue de rétablir les espèces inscrites sur la liste de la *Loi sur les espèces en péril*, comme la morue, le bec-croisé des sapins et la martre;
- mener des projets de recherche et de surveillance avec des partenaires, y compris des habitants de la région, des chercheurs de l'université et du gouvernement et des membres des communautés autochtones, c'est-à-dire :
  - déterminer l'impact des espèces envahissantes (l'orignal, l'écureuil roux, le lièvre d'Amérique) sur la succession naturelle des forêts;
  - étudier l'efficacité des feux en tant qu'outil de gestion du parc;
  - rassembler des données de base sur les écosystèmes aquatiques et les répercussions de la pêche sportive;
  - dresser des répertoires des invertébrés, des champignons et des lichens, et étudier la répartition des plantes dans la forêt ainsi que l'état des plantes rares et des lichens;
  - réaliser des études d'évaluation des impacts (p. ex., la pollution aux abords des routes, la restauration des abords des routes, les effets du site d'enfouissement local sur les secteurs adjacents).
- continuer à élaborer et à mettre à l'essai des protocoles de surveillance de l'écosystème palustre et de l'écosystème des landes, ainsi qu'affiner les mesures des écosystèmes aquatiques et forestiers;
- contrôler les principales mesures des indicateurs liés aux écosystèmes, conformément au plan de surveillance biorégionale

du parc, et veiller à ce que les résultats des activités de surveillance figurent dans le Rapport sur l'état du parc et qu'ils soutiennent les décisions prises sur la gestion du parc;

- continuer de surveiller les espèces inscrites sur la liste de la *Loi sur les espèces en péril* et de travailler avec d'autres en vue d'assurer la viabilité de ces espèces dans le parc et dans le grand écosystème;
- mettre en œuvre les mesures énoncées dans le plan de gestion du feu dans le parc afin de favoriser la régénération naturelle de la forêt;
- réagir aux impacts des espèces envahissantes par la recherche et par une gestion active;
- prendre des initiatives de recherche et de gestion, de concert avec les autorités du PNC du Gros-Morne, les communautés autochtones et les intervenants dans le parc, pour ce qui a trait à la population non indigène d'originaux et à ses répercussions négatives sur l'écosystème forestier;
- mettre en application l'orientation, les mesures et les initiatives proposées dans le plan de gestion aquatique du PNC Terra-Nova;
- évaluer les propositions de développement et les projets de déclassement dans le but de s'assurer que l'on n'élargit pas l'empreinte du développement dans le parc;
- élaborer et mettre en œuvre des plans de restauration de sites prioritaires qui seront fondés sur les principes de l'efficacité écologique, de l'efficacité économique et de l'intérêt social;
- réduire les incidences de l'infrastructure et des corridors de service dans le parc en supprimant les éléments devenus inutilisés, en réduisant la superficie des zones perturbées et en atténuant les répercussions de l'infrastructure en place; veiller à limiter tout nouveau développement à ce qui est avantageux pour le public ou nécessaire à l'exploitation du parc, s'il y a compatibilité avec le mandat intégré de l'Agence et l'intégrité écologique du parc;
- travailler avec les gestionnaires responsables des terres à l'extérieur des limites du parc en vue de contribuer à la prise de décisions sur l'utilisation de ces terres, d'atténuer ou de réduire les répercussions de celle-ci sur les écosystèmes du parc et d'encourager le développement d'un plan régional intégré d'utilisation des terres;
- collaborer avec d'autres afin de documenter et de comprendre les effets potentiels de l'utilisation des terres adjacentes au parc et de soutenir la planification et le développement durable dans ce domaine;
- rédiger le *Rapport sur l'état du parc* avant la prochaine révision du plan directeur du parc;
- compléter les travaux nécessaires pour constituer une réserve intégrale dans le parc, à temps pour la prochaine révision du plan directeur;
- s'assurer que le Plan d'application de la loi de l'Unité de gestion est mis à jour chaque année et suivi, et continuer à collaborer avec d'autres services d'exécution de la loi et d'intervention en cas d'urgence en vue d'atteindre les objectifs d'intégrité écologique et de sécurité publique.



## 5.0 Gestion des ressources culturelles

Le PNC Terra-Nova possède une riche histoire humaine. La communication de celle-ci donne au visiteur un aperçu important des éléments qui confèrent au parc sa valeur naturelle et de leur importance pour les nombreuses générations d'utilisateurs. L'Agence Parcs Canada est chargée de protéger le patrimoine culturel et naturel présent dans le parc et de présenter ces éléments de valeur de manière à enrichir l'expérience des visiteurs.

*Les ressources culturelles du parc incluent ce qui suit :*

- des sites archéologiques situés au fjord Clode où l'on trouve des traces de la présence des Indiens de la civilisation archaïque maritime (présence qui date approximativement de 5 000 à 3 500 ans) et de celle des Paléoesquimaux (qui date approximativement de 2 500 à 2 200 ans). Jusqu'à présent, on a fouillé cinq sites dans le parc, au fjord Clode, mais il en reste de nombreux autres à documenter ou à étudier. Les sites préhistoriques archéologiques fouillés contenaient des artefacts comme des lames, des éclats et des racloirs.
- de nombreuses preuves de l'établissement historique et de l'usage saisonnier du parc aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, y compris des scieries et des lots de colonisation;
- le cimetière de Minchins Cove où se trouvent les tombes des habitants de Minchins Cove, à compter des années 1880 et durant la période où il s'agissait d'une communauté saisonnière de sciage de bois d'œuvre.

Les ressources culturelles connues du parc ont été cartographiées, mais d'autres caractéristiques archéologiques et possiblement d'autres ressources culturelles historiques n'ont peut-être pas encore été découvertes dans le parc. Il faudrait constituer une base de données spatiales informatisée sur les



Interprétation sur la forêt, terrain de camping de Malady Head.  
Parcs Canada – David Saunders

aménagements et les traces archéologiques et sur les ressources culturelles historiques afin d'en faciliter la surveillance et la gestion.

L'état des ressources culturelles dans le parc n'est pas bien documenté. Selon le *Rapport sur l'état des parcs de 1997*, l'état des ressources culturelles du parc varie de bon à moyen; l'état de ces ressources est resté stable ou s'est amélioré. Les données de référence sur les ressources culturelles du parc restent incomplètes, bien que ces ressources demeurent en général dans un état stable et inchangé, comme on le signalait dans l'évaluation préliminaire des sites archéologiques connus réalisée en septembre 2005. Le cimetière est maintenant protégé par une clôture et il est en « bon » état. Certaines ressources culturelles connues ont disparu, et l'archéologie d'urgence ne se fait que de façon sporadique.

Environ 3 000 artefacts ont été trouvés lors de la fouille des sites archéologiques connus du parc. Les artefacts et les dossiers qui s'y rapportent sont entreposés dans une installation de Parcs Canada, à Halifax. Cependant, d'autres artefacts qui n'ont pas encore été découverts pourraient subir les effets de l'érosion ou être volés.

À l'automne 1999, on a mené des entrevues auprès d'anciens habitants de la zone actuelle du parc, dans le cadre d'un projet sur l'histoire orale. En outre, le personnel a mené des recherches généalogiques supplémentaires à propos des habitants de Minchins Cove. Les collectivités locales accordent de l'importance à la communication de l'histoire humaine du parc, et le personnel du parc continue de travailler avec des membres de ces collectivités pour mieux connaître leur histoire.

L'orientation de la direction du parc en matière de ressources culturelles est désuète ou inexistante. Alors qu'un document de 1990, intitulé *A Resource Management Plan for Pre-Historic Archeological Sites in Terra Nova National Park*, offrait une orientation applicable aux cinq sites préeuropéens qui ont fait l'objet de vérifications ou de fouilles au fjord Clode, aucun plan n'a été dressé à propos des quinze aménagements et traces relevés par J. Tuck en 1979, des aménagements et des traces relevés par R. Ferguson en 1977, ou d'autres aménagements et traces relevés par la suite par Sawicki (1980, 1984) et Schwartz (1992).

Les communautés mi'kmaq de Terre-Neuve-et-Labrador ont exprimé leur intérêt pour l'enrichissement de l'histoire humaine du parc national et pour la protection et l'interprétation futures des ressources culturelles dans le parc. La Federation of Newfoundland Indians et la bande de Miawpukek pourraient posséder une tradition orale qui permettrait d'obtenir des données sur l'utilisation et l'occupation récentes de la région par les peuples autochtones.

**But :**

Assurer la protection et la mise en valeur des éléments culturels de valeur du parc, conformément à la *Politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada*.

**Objectifs :**

1. Protéger et gérer sur place les ressources culturelles ainsi que les collections historiques et archéologiques du PNC Terra-Nova, en s'appuyant sur les solides recherches historiques et archéologiques.
2. Communiquer aux visiteurs et à d'autres publics les messages clés relatifs aux éléments qui confèrent une valeur historique au parc.

**Mesures de gestion :**

L'Agence Parcs Canada devra :

- élaborer un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles, c'est-à-dire définir les ressources culturelles du parc, leur valeur et les messages clés qui s'y rapportent;
- consacrer des ressources de l'Unité de gestion à la gestion des ressources culturelles du parc et s'assurer que le personnel reçoit une formation appropriée en gestion des ressources culturelles et dans d'autres domaines pertinents;
- créer une base de données spatiales et dresser un inventaire des aménagements et des traces archéologiques et historiques, notamment évaluer leur état actuel, les menaces connues et les besoins en matière de conservation et de protection;
- préparer un plan de conservation et de gestion des ressources culturelles sur place, afin d'orienter les efforts de protection et d'interprétation de l'histoire culturelle du parc;
- veiller à une bonne gestion de la collection d'artefacts, plus précisément établir un registre des artefacts et une politique d'utilisation de la collection d'artefacts;
- déterminer la recherche requise pour soutenir la gestion des ressources culturelles;
- amener les communautés autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador à protéger et à interpréter les aménagements et les traces de la préhistoire et de l'histoire culturelle du parc;
- encourager les membres des collectivités locales et les anciens habitants du parc qui vivent toujours à protéger et à interpréter les aménagements et les traces de l'histoire culturelle du parc.

## 6.0 Expériences des visiteurs



En kayak près du Centre d'accueil, Newman Sound. *Parcs Canada – Dale Wilson, 1997*

Plus de 200 000 personnes visitent chaque année le PNC Terra-Nova, et la majorité d'entre elles y sont déjà allés et habitent la province. Au PNC Terra-Nova, les visiteurs se voient offrir des occasions de faire l'expérience des écosystèmes terrestres et marins typiques de l'Est de Terre-Neuve-et-Labrador, grâce à toute une gamme d'activités récréatives (voir l'ANNEXE B qui contient une liste d'activités récréatives) et d'activités éducatives faites dans le parc. En général, l'expérience du visiteur consiste à faire du camping dans l'avant-pays et des activités récréatives dans la forêt boréale. C'est ce qui intéresse les familles et les visiteurs assidus. Les visiteurs peuvent aussi vivre des expériences solitaires, en autarcie, ou encore des expériences interactives dans des installations aménagées avec accès rapide aux commodités. Les occasions de faire l'expérience du parc permettent aux visiteurs de voir, d'apprécier et de comprendre la diversité naturelle et le patrimoine culturel que le parc sert à protéger, tout en les amenant à renforcer leur appui personnel aux efforts déployés par Parcs Canada pour protéger les écosystèmes du parc. En somme, le parc offre aux visiteurs des expériences significatives, conformes à leurs attentes. Le

grand nombre de visiteurs assidus explique le niveau élevé de leurs attentes face aux services offerts dans le parc.

### 6.1 PROFIL DES VISITEURS

En comprenant mieux qui visite le parc et quels sont les besoins et les attentes des futurs visiteurs, les gestionnaires peuvent offrir des expériences, des installations et des services appropriés. Au PNC Terra-Nova, le profil du visiteur reste relativement uniforme. Cependant, les recherches menées en sciences sociales aident à mieux déterminer dans quelle mesure les visiteurs comprennent les messages clés et quelles sont leurs attentes.

#### *Campeurs*

D'ordinaire, les campeurs viennent de la région de la presqu'île Avalon ou des collectivités voisines du centre de Terre-Neuve-et-Labrador. On distingue quatre modèles de fréquentation du parc chez les campeurs : ceux qui s'y rendent les fins de semaine; ceux qui y font un court séjour (p. ex., deux ou trois jours, d'origines diverses); ceux qui passent de longues périodes de temps (deux ou trois semaines); ceux qui y restent tout

l'été (p. ex., de huit à dix semaines). Ils sont attirés par l'accessibilité et le niveau de services du parc. Chaque année, environ 51 000 visiteurs campent dans le parc. En général, les campeurs recherchent divers programmes d'activités pour les enfants, des feux de camp thématiques et d'autres activités en soirée. La plupart des campeurs recherchent de plus en plus de services, mais certaines personnes veulent vivre une expérience rustique, sans services ou dans des zones difficilement accessibles.

#### *Utilisateurs d'un jour*

Ceux qui ne passent qu'une journée au parc sont principalement des habitants de la région avoisinante qui visitent les aires de fréquentation diurne du parc, notamment celle de l'étang Sandy (pour s'y baigner ou y faire du bateau) et les aires de pique-nique, ainsi que ceux qui font de la pêche récréative, de la randonnée pédestre ou du golf. Ces personnes apprécient le milieu naturel du parc et les commodités offertes aux visiteurs, mais elles ne sont peut-être pas vraiment intéressées à apprendre des choses à propos de la valeur du parc national ou des motifs de sa création. Ces utilisateurs ne recherchent pas de programmes d'interprétation ou de services, mais ils pourraient participer à des programmes spéciaux et utiliser les services et installations de grande qualité des aires de fréquentation diurne. Ils s'attendent à obtenir de l'information à propos de la disponibilité des services et des interdictions, et ils ont besoin des documents imprimés (comme des cartes) requis pour s'adonner à leurs activités.

#### *Usagers de la route*

Environ 1,6 million de véhicules traversent le parc chaque année. La plupart des personnes passent incidemment par le parc alors que leur destination est toute autre. Cependant, une partie de ce groupe peut être considérée comme un éventuel public et est intégrée au dénombrement des visiteurs du parc. Ce public ne recherche que peu ou pas de services, à part une route sûre et praticable, mais il pourrait consulter les affiches et les renseignements donnés aux abords de la route, faire l'expérience du parc dans la journée, passer au Centre d'accueil et aux aires de

services ainsi qu'apprendre à connaître les collectivités de la région.

#### *Groupes scolaires*

Ce marché cible inclut des groupes organisés ou des groupes d'éducation spécialisée. Les groupes d'enfants d'âge scolaire de Gander à Clarendville font appel aux programmes du parc principalement au printemps et à l'automne. Les membres du milieu scolaire qui ne visitent pas le parc (élèves et enseignants) constituent un public cible pour les efforts de diffusion (p. ex., le programme sur l'écosystème terrestre pour les élèves du secondaire qui étudient la biologie et les sciences de l'environnement). Avant leur visite, les groupes scolaires cherchent à obtenir des documents d'information et des renseignements sur le site Web. Ils pourraient tirer profit de la promotion des possibilités et des programmes éducatifs.

#### *Groupes de voyageurs (autobus, navires de croisière)*

De nombreux groupes de voyageurs viennent de l'extérieur de l'île. On a remarqué une augmentation du nombre de groupes de voyageurs, particulièrement depuis l'ouverture du Centre d'accueil. Nombre de ces groupes viennent des provinces Maritimes, de l'Ontario et des états de la Nouvelle-Angleterre (même si l'on remarque aussi une augmentation des groupes de voyageurs qui viennent de plus loin, notamment de l'étranger). Il s'agit habituellement de personnes plus âgées, souvent bien nanties, qui peuvent avoir des problèmes d'accessibilité. D'ordinaire, les voyageurs de ce marché cible s'arrêtent au Centre d'accueil et ne disposent que d'une période de temps limitée pour profiter de programmes autres que les expositions et la vidéo d'orientation.

#### *Habitants des environs*

Les habitants des collectivités locales, surtout ceux qui fréquentent le parc durant la journée seulement, se rendent aux aires de pique-nique et à l'aire de fréquentation diurne de l'étang Sandy, et ils profitent des sentiers de randonnée et des activités offertes en soirée. Ces personnes recherchent l'accès à des parties du parc qu'elles connaissent bien et qui font partie de leur histoire, ainsi qu'une



Randonnée sur le sentier côtier, Newman Sound. *Parcs Canada*

reconnaissance de leur rapport particulier avec le parc. Les membres de ce marché cible sont habituellement irrités d'avoir à payer des droits d'entrée dans le parc et d'utilisation des services, mais ils peuvent être attirés par les programmes spéciaux qui présentent un intérêt local. Ce groupe pourrait profiter des efforts concertés déployés pour expliquer les possibilités d'utilisation du parc et pour communiquer des renseignements à propos des événements spéciaux et des programmes destinés aux enfants.

## 6.2 EXPÉRIENCES DES VISITEURS, SERVICES ET INSTALLATIONS

Le PNC Terra-Nova offre aux visiteurs toute une gamme d'expériences, surtout de nature récréative ou éducative.

### A. Expériences récréatives

#### *Camping*

L'activité la plus populaire dans le parc, le camping, attire environ 51 000 visiteurs par année (soit 14 600 nuits-campeurs). On peut s'adonner à divers types de camping au fjord Newman (347 emplacements, dont 101 avec électricité, au terrain de camping de Newman Sound), au cap Malady (99 emplacements non aménagés) et dans 33 emplacements de camping rustique. Il y a augmentation de la demande pour des emplacements de camping aménagés. Bien qu'il ne soit pas aussi populaire que le terrain de camping aménagé, le terrain de camping de Malady Head reste intéressant pour un segment

des visiteurs du parc et il restera ouvert. Il faudrait revoir en profondeur l'offre du parc en matière de camping, de sorte qu'il soit possible d'y vivre diverses expériences qui répondent aux intérêts variés des campeurs.

#### *Utilisation diurne*

Le parc accueille un grand nombre de visiteurs d'un jour durant les mois d'été. Ces personnes se rendent principalement aux aires de pique-nique, à l'aire de fréquentation diurne de l'étang Sandy (baignade, bateau) et aux belvédères. En outre, ces utilisateurs pratiquent la pêche récréative, le golf et, de plus en plus, la géocachette<sup>1</sup>. La perception des droits d'entrée reste difficile, et il faudrait régler cette question.

#### *Randonnée pédestre*

On trouve environ 69 km de sentiers au PNC Terra-Nova. Depuis la publication de l'ancien plan de gestion du parc, le réseau des sentiers a été modifié. La construction du Centre d'accueil a suscité une utilisation plus intensive du sentier côtier et des sentiers de l'anse Buckley et de la colline Blue, ainsi qu'une augmentation de la demande pour des sentiers en boucle dans ce secteur. Les visiteurs se servent de certains des sentiers de longues randonnées pour y faire une promenade, notamment à proximité du terrain de camping de Newman Sound. Cependant, de nombreux sentiers restent sous-utilisés. Le sentier Outport offre la seule possibilité de

<sup>1</sup> La géocachette est un passe-temps en émergence : on affiche sur Internet les coordonnées de l'endroit où est caché un message ou un objet, et les participants doivent le retrouver à l'aide du système mondial de positionnement (GPS).



Terrain de golf de Twin Rivers. Parcs Canada – Dale Wilson

longue randonnée de plusieurs jours avec camping sauvage. Ce sentier a déjà été une boucle, mais il est maintenant linéaire en raison du mauvais état d'un tronçon.

#### *Vélo de montagne*

La pratique du vélo de montagne est une activité qui gagne en popularité. Les personnes qui en font recherchent des sentiers qui présentent divers niveaux de difficulté. Il existe actuellement des sentiers ouverts au vélo de montagne, soit le sentier ouest de la colline Blue et le sentier de l'étang Dunphy's, tous deux situés à une certaine distance du terrain de camping de Newman Sound, ainsi que le sentier de l'anse Green Head qui commence au terrain de camping de Malady Head.

#### *Navigaton de plaisance et baignade*

Les activités aquatiques deviennent de plus en plus populaires. Les visiteurs peuvent se baigner ou faire du canot, du kayak ou de la planche à voile à l'aire de fréquentation diurne de l'étang Sandy. En outre, à partir de cet endroit, ceux qui font du canot ou du kayak peuvent suivre une voie navigable jusqu'à l'arrière-pays pour y faire du camping sauvage. Les visiteurs peuvent aussi faire du kayak à partir du Centre d'accueil Salton's. De plus en plus, ceux qui pratiquent

le kayak demandent de l'information et des suggestions à propos des itinéraires, des utilisations diurnes ou des expériences de plusieurs jours. D'autres visiteurs accèdent au parc dans leur propre bateau à voile ou embarcation à moteur. Le Centre d'accueil Salton's possède un quai où ces embarcations peuvent accoster, et on y offre divers autres services (buanderie, téléphone, salles de bain). Par ailleurs, dans le parc, certains emplacements sur la côte sont aménagés avec quai et foyer. Les excursions en bateau deviennent de plus en plus populaires, mais pour le moment, seuls les plus petits navires de croisière ont accès au fjord Newman.

#### *Pêche*

La pêche sportive de l'omble de fontaine est autorisée dans la plupart des étangs et cours d'eau du parc. Cette activité requiert un permis, conformément à un règlement qui limite aussi les prises. La pêche au saumon est autorisée uniquement dans la rivière Northwest, et la saison est établie conformément aux recommandations d'un groupe de travail conjoint. Actuellement, la pêche sur glace est limitée à l'étang Dunphy's.

#### *Golf*

On trouve dans les limites du PNC Terra-Nova un terrain de golf de 18 trous qui est administré aux termes d'une entente de location passée avec le terrain de golf Twin Rivers. Chaque année, environ 18 000 parties sont jouées à ce terrain de golf. Les golfeurs ne se rendent peut-être pas toujours compte qu'ils se trouvent dans un parc national puisque nombre d'entre eux y accèdent par l'extérieur du parc et qu'il n'y a que peu d'affiches du parc sur le terrain de golf. La perception des droits d'entrée au parc auprès des golfeurs reste difficile, et il faudrait régler cette question.

#### *Activités hivernales*

Le parc reste ouvert toute l'année. Les visiteurs peuvent y faire du camping d'hiver, de la pêche sur glace, du ski de fond et de la raquette. Des activités scolaires sont également organisées en hiver. Néanmoins, beaucoup de personnes croient que le parc est fermé durant l'hiver.

**Discussion :**

Le parc sert principalement de lieu de camping pour un bon nombre de visiteurs assidus. La fréquentation du parc dépend beaucoup des changements apportés au type ou au niveau des services. Les gestionnaires du parc cherchent à répondre aux demandes des visiteurs, mais ils font face aux limites imposées par l'âge de l'infrastructure et aux demandes concurrentielles. En vue de soutenir les décisions de gestion qui seront prises à l'avenir, l'Agence Parcs Canada effectuera plusieurs évaluations détaillées, afin de revoir les installations du parc, l'offre de services, les terrains de camping, les sentiers et les quais. À la suite de ces évaluations, on définira les secteurs prioritaires de réfection et de renouvellement.

Les collectivités locales aimeraient que les sentiers locaux soient reliés au réseau de sentiers du parc. Il faudrait étudier ces éventuels liens en tenant compte de l'intégrité écologique, de l'exploitation du parc, de la sécurité publique et des attentes des visiteurs. De même, il faudra peut-être adopter des mesures de compensation lors de l'ajout de tout tronçon de sentier, par exemple en déclassant ou en restaurant d'autres tronçons, ailleurs. Avant de décider quels tronçons de sentier devraient être déclassés, il faudrait analyser les habitudes d'utilisation des visiteurs et les effets des changements sur l'expérience des visiteurs.

On a l'impression que le parc n'est pas ouvert l'hiver. Cette perception est renforcée par l'absence de programmes personnalisés et l'accès limité par véhicules aux terrains de camping ou aux sentiers. Peu d'installations du parc sont aménagées pour l'hiver. L'Agence Parcs Canada veut augmenter l'utilisation en hiver en faisant davantage de promotion et en offrant des services appropriés, mais d'abord elle veut mettre à l'essai certaines activités, par exemple :

- garder ouvert toute l'année le Centre d'accueil Salton's en tant que centre d'activités;
- encourager l'utilisation comme sentiers de ski de fond des routes du terrain de camping de Newman Sound où l'on trouve des toilettes et des abris-cuisines aménagés pour l'hiver;

- déblayer au chasse-neige les entrées du parc et les aires de fréquentation diurne;
- encourager l'utilisation de l'aire de fréquentation diurne du bras Sud-Ouest pour la pêche sur glace.

La motoneige sera interdite dans le parc, sauf pour les besoins relatifs à l'administration et à l'exploitation du parc, sur autorisation du directeur de l'Unité de gestion. Il n'y aura pas de corridor accessible aux motoneiges dans le parc, car de tels corridors morcelleraient davantage le parc et auraient des répercussions sur l'intégrité écologique, l'expérience des visiteurs et la sécurité publique.

Selon les visiteurs du parc et les intervenants, le peu de renseignements et de conseils offerts aux visiteurs pose un problème. Cela comprend une signalisation mauvaise ou insuffisante en bordure de la route Transcanadienne, une mauvaise signalisation pour indiquer l'emplacement des installations ou des points de service, des indications mauvaises ou insuffisantes quant aux lieux où les nouveaux visiteurs pourraient obtenir de l'information, ainsi que l'absence d'affiches ou d'autres démarcations aux entrées du parc pour indiquer aux visiteurs qu'ils se trouvent dans un parc national. On a entrepris une étude de la signalisation, et les recommandations qui y sont formulées seront suivies, à mesure que les ressources deviendront disponibles, particulièrement aux entrées du parc, au terrain de camping de Newman Sound et au Centre d'accueil. L'Agence Parcs Canada partage avec les visiteurs la responsabilité de la sécurité publique dans le parc. L'information et les conseils donnés aux visiteurs devraient leur permettre de se préparer à une visite du parc en toute sécurité.

Nombre des secteurs du PNC Terra-Nova sont accessibles aux visiteurs handicapés, y compris les deux terrains de camping, le Centre d'accueil Salton's et le secteur environnant, l'aire de fréquentation diurne de l'étang Sandy, tous les terrains de jeux, le belvédère de la colline Blue et les installations administratives. Plusieurs sentiers du parc ne leur sont pas accessibles.

Certains visiteurs ont passé des commentaires sur l'aspect inégal du service offert par

le personnel, ce qui est sans doute attribuable aux différences dans la formation que reçoit le personnel du parc et celle que reçoit le personnel des organismes partenaires. Tant le personnel du parc que celui des organismes partenaires doivent être considérés comme le public cible des communications. Leur formation devrait être uniforme, de sorte que tous ceux qui interagissent avec les visiteurs offrent un service de qualité égale.

La perception des droits d'entrée dans le parc pose un problème. Environ 10 000 permis sont vendus chaque année (y compris des permis d'un jour, des permis saisonniers et des permis pour groupes de voyageurs). Certains utilisateurs du parc ne paient pas de droits d'entrée pour les services. D'autres disent mal comprendre la méthode de paiement des droits d'entrée, surtout en l'absence d'informations claires et d'entrées du parc clairement définies. Il faudrait trouver une méthode complète et équitable d'assurer la perception des droits d'entrée pour les services requis.

À tous les cinq ans, on effectue un sondage sur la satisfaction des visiteurs dans le parc, en vue d'obtenir des renseignements sur la mesure dans laquelle les visiteurs comprennent les messages et sur leur niveau de satisfaction face aux services, ainsi que certaines données démographiques. Il faudrait mener des recherches plus approfondies pour déterminer les répercussions économiques du parc sur les collectivités de la région, de manière à ce que les gestionnaires puissent faire valoir les avantages économiques du parc dans le contexte régional et qu'ils puissent mieux comprendre les habitudes d'utilisation du parc par les visiteurs, surtout pour appuyer les décisions prises à propos du réseau de sentiers du parc.

### **B. Expériences éducatives**

L'Agence Parcs Canada cherche à faire connaître ses activités aux Canadiens pour trois motifs : pour les sensibiliser au réseau de lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation; pour les amener à mieux comprendre et apprécier chacun des lieux patrimoniaux; pour renforcer le sentiment d'appartenance face aux lieux patrimoniaux qui sont d'im-

portants symboles du Canada. La communication efficace des éléments clés qui font la valeur du PNC Terra-Nova améliore l'expérience des visiteurs dans le parc et elle joue un rôle déterminant dans le niveau de soutien que le public accorde au parc et aux activités de gestion de ce parc.

L'Agence Parcs Canada a défini les messages nationaux et les éléments clés qui font la valeur du PNC Terra-Nova et qui devraient être communiqués au public. Les voici :

#### *Messages nationaux :*

- Les Canadiens peuvent être fiers de leurs lieux patrimoniaux nationaux.
- Le PNC Terra-Nova est un lieu où les longs doigts de la mer effleurent le paysage abrité de la forêt boréale de l'île.
- Avec l'aide de tous, l'Agence Parcs Canada s'efforcera de protéger l'intégrité écologique de cet important lieu patrimonial, au profit de tous les Canadiens.

#### *Messages relatifs au parc :*

- Le paysage boréal nordique du PNC Terra-Nova est un exemple représentatif du caractère particulier de l'Est de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Certaines espèces introduites (notamment l'orignal) ont un effet négatif sur la forêt boréale.
- Les feux de forêt constituent un élément naturel de l'écosystème de la forêt boréale.
- Le parc est touché jusqu'en son cœur par les longs doigts de l'Atlantique nord dont les eaux froides et productives subissent l'influence du courant du Labrador.
- Une riche communauté intertidale prospère là où se joignent la terre et la mer.
- Le milieu accidenté de Terre-Neuve-et-Labrador a favorisé l'adoption d'un mode de vie saisonnier fondé sur l'utilisation des ressources.
- Les peuples autochtones étaient présents dans le parc avant l'arrivée des Européens.
- Les habitants de la région ont participé à l'histoire du parc, et leur vie a été façonnée par le paysage.

Les programmes de mise en valeur du patrimoine dans le parc sont concentrés au

terrain de camping de Newman Sound, à l'aire de fréquentation diurne de l'étang Sandy et au Centre d'accueil Salton's. Les programmes personnalisés dans le parc comprennent des randonnées guidées et des pièces de théâtre, ainsi que des événements spéciaux annuels (p. ex., le festival folklorique). Le personnel de Parcs Canada, celui des concessionnaires et celui de l'Heritage Foundation for Terra Nova NPC offrent les programmes d'activités dans le parc. Les programmes d'interprétation ordinaires continueront d'être offerts, avec une insistance accrue sur les activités pratiques liées à l'écologie; le personnel cherchera à faire participer davantage les visiteurs du parc en général, et les jeunes de la région en particulier. Une randonnée guidée de ressourcement permet d'offrir un aperçu de la médecine traditionnelle des Autochtones et de leur utilisation des plantes ainsi que de communiquer des messages plus généraux sur l'histoire humaine du parc. On pourrait chercher à augmenter le nombre d'activités guidées récréatives (p. ex., un club de randonnée), les programmes étant déjà largement axés sur les activités guidées éducatives. On étudiera la possibilité d'offrir en hiver davantage de programmes et d'activités spéciales (p. ex., la survie en hiver, le ski de fond et la raquette). Des panneaux d'interprétation sont situés au début des sentiers, le long des sentiers les plus populaires, aux belvédères, à la Maison de la Nature et aux entrées du parc. En 1999–2000, des panneaux ont été installés près des points d'intérêt culturel aux fjords Newman et Clode, afin de donner de l'information sur l'histoire autochtone et européenne de la région.

Le Centre d'accueil Salton's abrite des expositions marines, des artefacts historiques et archéologiques, des murales et une vidéo d'orientation sur le parc. Il faudrait revoir le rôle joué par le Centre d'accueil dans la mise en valeur du patrimoine et dans l'offre de conseils et d'information. Ce centre a été conçu pour assurer l'interprétation d'une aire marine nationale de conservation adjacente au parc qui n'a jamais été établie. Peu de visiteurs voient le Centre d'accueil comme un lieu d'information et d'orientation et peu y reviennent pour revoir les expositions. Les efforts déployés dans ce centre à l'égard de la

mise en valeur du patrimoine ne permettent pas de communiquer efficacement les messages sur l'intégrité écologique du parc et ils contribuent à donner aux gens l'impression que le parc protège une aire marine (Pitcher 2006). On prévoit d'apporter des améliorations à l'interprétation de l'écosystème terrestre et de l'écosystème d'eau douce faite au Centre d'accueil. Des publications, gratuites ou à vendre, donnent des renseignements supplémentaires à propos du parc.

#### **Discussion :**

Les visiteurs ne participent pas tous aux expériences éducatives offertes dans le parc. Les activités les plus populaires en soirée sont celles qui comportent un élément de divertissement (pièces de théâtre, activités autour d'un feu de camp). Selon certains visiteurs, un changement de programmes pourrait soulever davantage leur intérêt.

L'histoire autochtone du parc n'est peut-être pas interprétée efficacement. Actuellement, un aperçu de l'histoire est donné dans les panneaux d'interprétation de certains sentiers et dans une exposition au Centre d'accueil. Les activités spéciales (p. ex., la construction d'un canot) offertes en partenariat avec les communautés autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador ont permis de raconter efficacement l'histoire autochtone du parc.

L'efficacité des programmes dans le parc fait l'objet d'une évaluation partielle périodique grâce aux sondages menés auprès de la clientèle et au Programme d'information sur les visiteurs.<sup>2</sup> Une recherche récente en sciences sociales<sup>3</sup> a permis de mesurer le niveau de compréhension et de soutien vis-à-vis le réseau des parcs nationaux, les rôles que joue le PNC Terra-Nova et le niveau de compréhension de ce qu'est l'intégrité écologique au PNC Terra-Nova. Dans l'ensemble, on constate que l'on comprend mal ce en quoi consiste l'intégrité écologique et les rôles de l'Agence Parcs Canada et du PNC Terra-Nova. Cette étude a fourni des données de base qui permettront

2 Des sondages sur le taux de satisfaction des visiteurs du parc national du Canada Terra-Nova ont été menés en 1999 (au Centre d'accueil) et en 1998 (dans les terrains de camping de l'avant-pays et lors des activités d'interprétation).

3 PITCHER, Jill C.A. 2006. Applying Social Science to Research in National Parks: Evaluating visitor and community understanding towards Canada's national park system: Final Report, Bath and Associates.

d'assurer un suivi des changements dans le niveau de compréhension, les attitudes et les comportements des visiteurs assidus et des habitants des collectivités locales et qui serviront de fondement à la conception des programmes d'interprétation.

### **C. Publicité et communications**

La publicité et les communications liées au PNC Terra-Nova ne se font pas tellement au niveau local, mais elles sont plutôt liées aux activités plus vastes de communication de Parcs Canada à Terre-Neuve-et-Labrador et au Canada atlantique. Néanmoins, le personnel du parc participe avec les associations touristiques régionales à certaines activités de marketing (p. ex., de la publicité dans des publications touristiques). Le guide annuel des visiteurs du parc, Les merveilles de Terra-Nova, ainsi qu'un document de planification des vacances à Terre-Neuve-et-Labrador, le Newfoundland and Labrador Vacation Planner, sont offerts dans le parc et dans d'autres lieux comme les centres provinciaux d'information pour les visiteurs.

#### **Discussion :**

L'Agence Parcs Canada n'est pas en mesure de financer de grandes campagnes de marketing et elle ne dispose pas de personnel qui se consacre au marketing dans l'Est de Terre-Neuve-et-Labrador. Les attentes face au personnel du PNC Terra-Nova restent élevées, et l'on s'attend à ce que ces personnes jouent un rôle de leader dans le développement du tourisme régional, dans l'amélioration économique et communautaire de la région et dans la création de réseaux.

L'absence de marketing et la mauvaise signalisation ont entraîné une baisse du nombre de visiteurs au Centre d'accueil Salton's et dans le parc. L'Agence veut travailler de concert avec les collectivités locales, de même qu'avec les organismes régionaux chargés du tourisme, du développement économique et du marketing, afin d'étudier les possibilités de collaboration et d'établir des partenariats. Le parc pourrait, entre autres, améliorer la signalisation sur la route et réorienter le Centre d'accueil pour qu'il remplisse un rôle d'accueil des visiteurs dans la région.

Les habitants des environs représentent un marché clé pour l'augmentation du nombre de visiteurs. On devrait explorer les possibilités d'augmenter leur participation, notamment en offrant davantage de programmes pour les jeunes (p. ex., le Programme des jeunes naturalistes) ou des programmes pour lesquels les collectivités locales ont manifesté un intérêt (p. ex., des activités guidées d'interprétation, des soirées café-théâtre, des activités autour du feu), en tenant des journées de reconnaissance de la collectivité pour promouvoir l'offre du parc et en faisant la promotion des tarifs réduits pour les laisser-passer achetés tôt ou le camping d'intersaison. La promotion d'événements régionaux (p. ex., le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du parc) donne l'occasion de mieux définir et cibler les efforts de marketing.

#### **But :**

S'assurer que les expériences des visiteurs au PNC Terra-Nova sont diversifiées, passionnantes et conformes à l'approche intégrée adoptée pour remplir le mandat de Parcs Canada.

#### **Objectifs :**

1. Offrir aux visiteurs des occasions de faire l'expérience des milieux terrestres, marins et d'eau douce du parc, toute l'année.
2. Faciliter chez les visiteurs du parc et dans les collectivités locales la compréhension, l'appréciation et le soutien de l'intégrité écologique, du rôle du PNC Terra-Nova dans le réseau et de l'Agence Parcs Canada.
3. Accueillir, orienter et informer les visiteurs du parc et les amener à respecter dans leurs activités les éléments qui font la valeur naturelle du parc.
4. Rechercher un taux élevé de satisfaction des visiteurs face à leur expérience dans le parc et aux installations et commodités.
5. Encourager les habitants de la région à fréquenter davantage le parc.
6. Rehausser le profil du PNC Terra-Nova et de la région pour y attirer de nouveaux visiteurs.
7. Maintenir le nombre actuel de visiteurs assidus dans le parc.

**Mesures de gestion :**

L'Agence Parcs Canada devra :

- procéder à un examen complet de ce qui est offert aux campeurs dans le parc, dans le but d'établir une offre de services appropriée qui répond aux objectifs de Parcs Canada sur la protection ou l'amélioration de l'intégrité écologique, l'augmentation du nombre de visiteurs, l'augmentation des revenus, l'amélioration de l'expérience vécue par les visiteurs et l'offre d'une visite agréable, sans danger;
- mener une recherche sur le segment du public qui ne visite pas le parc, en vue de mieux comprendre les besoins et les attentes des visiteurs et d'évaluer les possibilités qui leur sont actuellement offertes de vivre des expériences;
- continuer d'offrir divers types de camping dans le parc, toute l'année, y compris du camping peu ou pas aménagé, rustique ou de groupe;
- au terrain de camping de Newman Sound, continuer d'offrir à la fois des emplacements avec prises électriques et non aménagés, ainsi que l'accès à l'eau potable, à un poste de vidange et à des foyers communs, en plus de commodités et de programmes pour les campeurs, et examiner la possibilité d'améliorer les commodités offertes aux visiteurs, comme s'occuper de gérer les eaux usées, procurer un meilleur accès à l'eau potable, augmenter la taille des emplacements et offrir d'autres services;
- faire en sorte que le terrain de camping de Malady Head demeure sauvage et paisible, qu'il soit doté de services de base et qu'il offre des possibilités de camping de groupe, ainsi que rehausser l'expérience de camping par la remise en état naturel de certains emplacements;
- conserver les emplacements de camping sauvage sur le sentier Outport et celui de l'étang Dunphy's, et étudier la possibilité d'en créer de nouveaux qui soient accessibles par kayak de mer et à pied;
- collaborer avec les utilisateurs de l'île Over's afin de renégocier un niveau d'utilisation approprié, conforme au mandat de Parcs Canada;
- inspecter et évaluer les quais qui donnent accès aux emplacements de camping sauvage sur la côte, afin d'améliorer l'expérience des visiteurs;
- examiner l'offre de services hivernale dans le parc, notamment l'entretien des sentiers de ski de fond et les moyens pour faciliter l'accès aux principales aires de fréquentation diurne;
- évaluer le réseau de sentiers du parc en tenant compte de l'accès qu'il assure à divers écosystèmes ainsi que de l'état et du taux d'utilisation de ces sentiers, c'est-à-dire :
  - offrir l'accès à divers écosystèmes, en fonction de leur capacité à résister à la fréquentation des visiteurs;
  - rehausser l'intégrité écologique du parc national et réduire au minimum la fragmentation des habitats;
  - respecter les habitudes d'utilisation et les préférences des visiteurs, y compris, s'il y a lieu, pour ce qui concerne le vélo de montagne, une activité de plus en plus populaire;
  - améliorer le réseau des sentiers de manière à rendre plus efficaces sa réfection et son entretien;
  - chercher des occasions de relier les sentiers à d'autres réseaux qui se trouvent au-delà des limites du parc et, s'il y a lieu, collaborer avec les collectivités adjacentes afin d'élargir le réseau de sentiers;
  - s'assurer que le réseau de sentiers répond aux objectifs du parc et que les futurs aménagements de ce réseau n'entraînent pas une perturbation nette à long terme des écosystèmes du parc.
- encourager l'exploration appropriée du milieu marin adjacent au parc national, c'est-à-dire continuer à favoriser l'exploitation d'une concession d'excursions en bateau dans le parc et à donner accès aux quais du parc, après inspection et évaluation de ceux-ci;
- orienter et informer les visiteurs, à l'année longue, un peu partout dans le parc national, c'est-à-dire identifier clairement les entrées du parc et les rendre accueillantes, fournir des indications claires vers

les commodités et les services du parc et améliorer le Centre d'accueil pour qu'on puisse y offrir, à l'année longue, de l'information sur les commodités et les services régionaux;

- offrir des programmes spéciaux pour amener les habitants des collectivités locales, les visiteurs et les intervenants à soutenir les activités de recherche scientifique et de surveillance qui permettent de mieux comprendre la valeur des écosystèmes du parc et de mieux soutenir les efforts de protection du patrimoine dans le parc;
- mener une recherche en sciences sociales afin de contrôler l'efficacité des efforts déployés pour la diffusion et la mise en valeur du patrimoine, de manière à mieux soutenir les décisions de gestion;
- continuer d'encourager et de soutenir l'offre, par des tiers, d'expériences et de services améliorés, aux aires établies de services aux visiteurs;
- réaliser une recherche en sciences sociales afin de vérifier et d'évaluer le taux de satisfaction des visiteurs face à leur expérience dans le parc, et aux installations et services qui y sont offerts, et afin de mieux comprendre les intérêts, les motivations et les préférences des visiteurs, de manière à prendre des décisions éclairées en rapport avec la gestion des expériences des visiteurs;
- évaluer les activités récréatives nouvelles ou en émergence pour en vérifier la compatibilité avec l'intégrité écologique et l'expérience des visiteurs;
- étudier la question de la perception des droits d'entrée et veiller à l'application uniforme de la politique à tous les usagers du parc;
- participer aux efforts régionaux de promotion et de marketing déployés en partenariat avec des associations touristiques, des communautés autochtones et d'autres parties intéressées de la région;
- mener une recherche en sciences sociales et consulter les résultats d'autres recherches afin d'améliorer l'efficacité des relations externes et des efforts de marketing;
- étudier des moyens de faire en sorte que les habitants des collectivités locales fréquentent le parc davantage.

## 7.0 Diffusion et éducation



Ruisseau Bread Cove. *Parcs Canada*

L'Agence Parcs Canada déploie des efforts en matière de diffusion en vue de faire connaître les éléments qui font la valeur du parc aux publics qui ne le fréquentent pas. Ainsi, on communique les thèmes et les problèmes d'intégrité écologique du PNC Terra-Nova en s'adressant principalement aux jeunes et aux groupes scolaires. Des programmes de diffusion sont offerts par le personnel de Parcs Canada et par celui de la Heritage Foundation for Terra Nova National Park. Les partenariats et le financement externe ont permis d'élargir le programme sur la gestion de Terre-Neuve et celui qui vise l'éducation à la gestion des déchets. En outre, des brochures, des dépliants et d'autres documents écrits, de même que des expositions dans des collectivités locales servent à sensibiliser les gens aux questions d'intégrité écologique et à atténuer l'incidence des activités humaines sur l'intégrité écologique du parc national du

Canada Terra-Nova. Souvent, ces projets sont rendus possibles grâce à des partenariats et à un financement externe.

Le site Web de Parcs Canada constitue un autre outil qui permet d'atteindre des publics virtuels. Bien que le site Web du PNC Terra-Nova soit déjà bien développé, on pourrait en améliorer le volet éducatif. Internet obtient la faveur tant des groupes du secteur de l'éducation (enseignants et élèves) que des éventuels visiteurs qui recherchent des renseignements pour planifier leur voyage. La diffusion de renseignements sur la préparation des voyages prépare aussi les visiteurs à l'aspect sécurité publique de l'expérience qu'ils vont vivre dans le parc. Internet et les autres technologies offrent des occasions de faire connaître à des publics éloignés et variés les éléments qui font la valeur du PNC Terra-Nova.

### 7.1 PUBLICS

Les efforts de diffusion et d'éducation devraient être conçus en fonction des visiteurs du parc, notamment pour les aider à planifier leur voyage et pour ajuster leurs attentes face à leur expérience dans le parc, mais aussi en fonction des publics qui ne visitent pas le parc. La description des attentes des visiteurs figure à la section 6.2 du présent document. Les autres publics comprennent les visiteurs virtuels et les groupes scolaires.

#### *Visiteurs virtuels*

Grâce à Internet, les visiteurs virtuels en apprennent davantage sur le parc. Ils recherchent des données récentes et précises pour divers motifs (préparation d'un voyage, éducation, connaissances générales). Ce public recherche un site Web détaillé et précis, régulièrement mis à jour, ainsi que l'accès à des documents imprimés.

#### *Groupes scolaires*

Les groupes scolaires se composent de personnes qui veulent se renseigner sur le PNC Terra-Nova ou qui veulent offrir un enseignement à ce sujet, mais qui n'ont pas eu l'occasion de visiter le parc. Ce public comprend des enseignants et des élèves qui recherchent un site Web détaillé et précis, régulièrement mis à jour, ainsi que des documents éducatifs spécialisés.

#### **But :**

Assurer la compréhension, l'appréciation et le soutien du PNC Terra-Nova grâce à la communication efficace de messages clés à des personnes qui ne visitent pas le parc.

#### **Mesures de gestion :**

L'Agence Parcs Canada devra :

- élaborer et mettre en œuvre un plan de mise en valeur du patrimoine du parc qui est fondé sur une évaluation de l'offre actuelle, qui définit les messages clés relatifs au parc, qui examine les publics cibles et qui propose des activités et des programmes pour assurer la communication efficace des messages;
- améliorer la composante éducative du site Web du PNC Terra-Nova;
- employer divers moyens pour préparer les visiteurs aux expériences qu'ils vont vivre dans le parc et aux services qui y sont offerts, y compris se servir du site Web de Parcs Canada à cette fin;
- mieux sensibiliser le public pour permettre aux visiteurs de bien se préparer et de participer aux activités récréatives dans le parc;
- rechercher de nouvelles occasions de travailler avec des établissements d'enseignement, d'officialiser des partenariats existants et de créer de nouveaux partenariats avec d'autres organismes et groupes, en vue de discuter des questions de conservation et d'environnement;
- collaborer avec des groupes autochtones en vue de mieux interpréter l'histoire culturelle du parc;
- procéder à la réfection du hall du Centre d'accueil afin de mieux interpréter les écosystèmes terrestres du parc; et
- créer un court sentier en boucle près du Centre d'accueil pour interpréter l'histoire humaine du secteur de Salton's.

## 8.0 Relations avec les intervenants et les partenaires



Journée de sensibilisation aux cultures autochtones, Centre d'accueil de Salton. *Nick Langor, 2007*

Les liens de collaboration établis avec le PNC Terra-Nova aident l'Agence Parcs Canada à s'acquitter de ses responsabilités en matière de protection du patrimoine naturel et culturel du parc et ils contribuent à faire mieux connaître aux Canadiens ce lieu exceptionnel. Il existe de la collaboration dans les domaines de la recherche et de la protection des écosystèmes ainsi que dans ceux de la diffusion et de la mise en valeur du patrimoine. On a établi des rapports de collaboration avec l'administration provinciale pour la gestion des biens, avec des partenaires régionaux pour les activités de promotion et de marketing, avec divers groupes au sujet des mesures de formation et de développement et avec les communautés autochtones pour toute une gamme de mesures. Une association qui contribue au parc, la Heritage Foundation for Terra Nova National Park, joue un rôle clé dans l'obtention de fonds externes qui servent à soutenir des mesures de mise en valeur du patrimoine et de conservation des ressources. Cette fondation offre des services de soutien intégraux dans le parc au Centre d'accueil Salton's (où elle tient la boutique

Heritage Gift Shoppe) et au terrain de camping de Newman Sound (où elle s'occupe de l'épicerie, de la buanderie et de la Maison de la Nature).

Les concessionnaires du parc offrent des services et des produits supplémentaires précieux dans le parc. Au Centre d'accueil Salton's, la société Oceanwatch Tours propose des promenades en bateau dans le fjord Newman; Terra Nova Adventures offre la location de kayaks ainsi que des leçons et des promenades guidées; le restaurant Starfish Eatery vend des repas et des collations. À l'aire de fréquentation diurne de l'étang Sandy, un concessionnaire loue des canots et des kayaks, en plus d'offrir des services alimentaires. Au terrain de golf Twin Rivers, exploité par des tiers dans le cadre d'une location à long terme, les golfeurs trouvent des terrains de grande qualité de 18 trous et de 9 trous ainsi que tous les services connexes.

L'application et l'observation de la loi se font en partenariat avec les agents de la Garde côtière canadienne et de Pêches et Océans Canada, les agents de conservation provinciaux et les agents de la GRC. Les

activités relatives au maintien de l'ordre dans le parc englobent les efforts d'éducation et d'observation de la loi, l'application de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et des règlements qui s'y rapportent ainsi que celle de tous les autres règlements et lois applicables. Les organismes chargés de la sécurité publique et des services d'urgence aident le personnel du parc à réagir aux situations d'urgence et aux activités dans les limites du parc. En général, il règne une bonne entente et un esprit de collaboration entre les organismes quant au rôle et aux responsabilités de chacun.

La recherche sur les écosystèmes et la protection de ceux-ci est effectuée en collaboration avec d'autres ministères et le milieu universitaire. Le chapitre 4 présente les grandes lignes des partenariats de recherche, y compris les partenariats établis ou souhaités avec les universités, les collectivités locales et les peuples autochtones.

Le maintien de rapports positifs avec les collectivités locales demeure une préoccupation pour les gestionnaires du parc. En effet, ceux-ci cherchent à renforcer leurs relations avec ces collectivités, particulièrement avec les écoles, les partenaires du secteur du tourisme et les habitants de la région. Un comité officiel de liaison a déjà existé mais, au fil du temps, on a jugé qu'il s'agissait d'un moyen de communication inefficace avec les autorités du parc. Les rapports avec les collectivités locales connaissent des hauts et des bas, et certaines ont des rapports plus étroits avec le parc que d'autres. Les études récentes sur les intérêts de ces collectivités et sur les meilleurs moyens de travailler et de communiquer efficacement avec elles ont permis de trouver certains mécanismes, par exemple : mener des projets conjoints, tenir régulièrement des réunions avec les représentants des collectivités, créer des groupes de travail chargés de questions déterminées et dresser une liste de personnes-ressources en vue de la diffusion rapide de l'information. L'Agence Parcs Canada pourrait démontrer son intérêt dans le renforcement des relations à l'échelle locale, par exemple, en dressant la liste des événements communautaires dans la région et en faisant acte de présence aux événements spéciaux et aux activités de levées de fonds.

Le PNC Terra-Nova explore les possibilités de collaboration avec les peuples autochtones à Terre-Neuve-et-Labrador, particulièrement avec les Mi'kmaq de la bande de Miawpukek et la Federation of Newfoundland Indians. On a identifié les secteurs clés d'intérêts et d'efforts conjoints, y compris la mise en valeur de la culture et de l'histoire des Autochtones, la recherche conjointe en sciences naturelles ainsi que la surveillance et la protection des écosystèmes. L'Agence Parcs Canada continue de collaborer de près avec les communautés autochtones en vue de régler diverses questions d'intérêt mutuel.

**But :**

Établir des partenariats solides et des relations de travail efficaces entre le PNC Terra-Nova et d'autres groupes, de manière à renforcer la compréhension mutuelle et à obtenir le soutien du public face au mandat intégré du parc.

**Orientation de gestion :**

L'Agence Parcs Canada devra :

- continuer à travailler avec les collectivités locales afin d'ouvrir les communications à propos de l'exploitation et de l'administration du parc et des décisions prises par les gestionnaires du parc, ainsi que continuer à tenir compte des effets de ces décisions sur lesdites collectivités;
- guider les collectivités locales dans l'interprétation des aspects qui les concernent directement, quand l'occasion se présente;
- établir des partenariats avec les communautés autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador à propos de projets d'intérêt mutuel qui présentent des avantages pour toutes les parties;
- créer de nouveaux partenariats ou renforcer les partenariats existants, à mesure que des occasions se présentent, et chercher spécifiquement à établir des partenariats avec :
  - la Heritage Foundation for Terra Nova National Park, en vue de continuer à soutenir la prestation de services aux visiteurs ainsi que la recherche et l'éducation;
  - le milieu scientifique pour mener des recherches, s'il y a lieu, en donnant

priorité aux projets de recherche pertinents pour les gestionnaires du parc et en continuant à soutenir la recherche universitaire;

- les sociétés du secteur du tourisme afin d'améliorer le profil touristique de la région et d'attirer des visiteurs;
- les organismes sans but lucratif de la région qui s'occupent de l'environnement et des aires patrimoniales protégées, les écoles, les universités, les autres ministères et les autres niveaux d'administration, en vue de collaborer aux objectifs d'éducation du public et de protection de l'environnement.
- mettre sur pied avec les intervenants des groupes de travail chargés de questions déterminées, de manière à obtenir commentaires, conseils et données sur lesquels les gestionnaires du parc pourront s'appuyer pour prendre des décisions relatives à l'intégrité écologique, au tourisme et au marketing, à l'éducation, aux communications et aux expériences des visiteurs;
- continuer d'accorder des concessions à des tiers au Centre d'accueil, au terrain de camping de Newman Sound et à l'aire de fréquentation diurne de l'étang Sandy;
- poursuivre la collaboration avec les gestionnaires du terrain de golf situé dans le parc, dans le but d'améliorer l'environnement (p. ex., par la certification Audubon), de résoudre la question de la perception des droits d'entrée et de régler d'autres questions d'intérêt mutuel.



## 9.0 Exploitation et administration



En vélo le long du pont sur le ruisseau Salton. *Parcs Canada – Nick Langor, 2006*

Les activités quotidiennes d'exploitation et d'administration du PNC Terra-Nova jouent un rôle fondamental quand il s'agit d'assurer au public canadien l'accès au parc pour qu'il puisse l'apprécier et s'y amuser. Ces activités se déroulent dans le parc lui-même, car de nombreux membres du personnel y ont un bureau. Ainsi, le bureau du directeur de l'Unité de gestion se trouve dans le bâtiment de l'administration, près du terrain de camping de Newman Sound.

Les principales fonctions d'exécution incluent l'application de la loi et la sécurité publique, la protection contre les feux de forêt, la gestion des biens (l'entretien des routes et des installations du parc) et la gestion environnementale du parc en général.

### *Application de la loi et sécurité publique*

En matière d'application de la loi, les responsabilités de Parcs Canada sont centrées sur la protection des ressources, conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et aux règlements afférents qui sont les principaux outils législatifs et réglementaires dans ce domaine. L'Agence Parcs Canada travaille avec d'autres organismes, y compris la Garde côtière canadienne, la Gendarmerie royale du Canada ainsi que les organismes provinciaux et municipaux, pour tout ce qui se rapporte à la récolte illégale des ressources, à la perturbation de la paix publique et aux interventions en cas d'urgence. L'Agence assure la sécurité des visiteurs et du personnel dans le parc, conformément à un plan de sécurité publique.

### *Protection contre les feux de forêt*

L'Agence Parcs Canada veille de près à protéger des feux de forêt les actifs du parc et les collectivités adjacentes. Elle a dressé un plan de gestion du feu qui présente dans les grandes lignes la façon d'utiliser le feu comme outil de gestion de la végétation dans le parc et qui énonce les moyens de lutte contre les feux de forêt. Dans ce plan, on précise quelles sont les zones d'intervention, y compris les zones à proximité des infrastructures du parc et des collectivités où les réactions doivent être immédiates et où la sécurité publique et la protection des actifs assument une grande importance. On a signé un protocole d'entente avec d'autres organismes afin d'assurer une collaboration rapide, si jamais un feu de forêt menaçait les collectivités ou les actifs.

### *Routes*

Les routes du parc comprennent un tronçon de 43 km de la route Transcanadienne ainsi que 29 km de routes secondaires, notamment les routes provinciales 310 et 301 qui passent

dans le parc. Tous les ans, environ 1,6 million de véhicules passent dans le parc, sur la route Transcanadienne. Chaque année, un certain nombre de véhicules font collision avec des orignaux, ce qui a amené les autorités à prendre des mesures de sécurité, notamment à installer un plus grand nombre d'affiches et à réduire les limites de vitesse dans le parc. Comme le recommandait une étude de 1994, l'Agence Parcs Canada souhaite ajouter des voies de dépassement sur la route Transcanadienne, mais elle n'a pas encore trouvé les fonds nécessaires pour ce grand projet. Elle cherche donc à réduire les impacts de cette route en prenant des mesures comme le rétablissement de l'emprise au moyen de plantes indigènes, une bonne gestion du sel de voirie et une meilleure conception des ponceaux.

#### *Services publics*

Actuellement, les services publics, c'est-à-dire les services d'électricité, de téléphone, de câble et d'Internet haute-vitesse, traversent le parc pour desservir les installations du parc et les collectivités adjacentes. La plupart des lignes sont parallèles aux routes ou à proximité de celles-ci. La demande pour l'installation de nouveaux services publics dans le parc augmente. L'Agence Parcs Canada doit répondre de manière uniforme aux demandes des fournisseurs, afin d'assurer la protection de l'intégrité écologique du parc, sans nuire à la prestation rentable, en temps opportun, de services publics importants pour l'exploitation du parc, pour les visiteurs et pour les collectivités locales. Il faudrait s'appuyer sur le principe de la « perte nette nulle » lors des négociations avec les fournisseurs afin d'éviter que toute nouvelle infrastructure ne morcelle davantage les terres du parc.

#### *Système de gestion de l'environnement et initiatives environnementales*

L'Agence Parcs Canada a établi des priorités nationales en matière de gestion de l'environnement. Le système de gestion environnementale d'un parc constitue un cadre qui guide les activités, les achats et le choix des nouvelles infrastructures. Les gestionnaires du PNC Terra-Nova devraient continuer à rechercher les améliorations dans les secteurs prioritaires de la gestion de l'environnement

du parc et ils devraient considérer la possibilité de remettre sur pied une équipe chargée de superviser les efforts déployés dans l'application du système de gestion de l'environnement.

#### *Installations du parc*

Dans le document *Terra Nova National Park Building Analysis and Consolidation Study* (2003), on recommandait un certain nombre d'ajustements dans l'utilisation des structures du parc. Les principales recommandations ont été suivies. Entre autres, le personnel ne travaille plus dans le bâtiment Eco-Science dont le déclassement est prévu. Les quais dans le parc seront inspectés et évalués en fonction de leur contribution à l'expérience des visiteurs ainsi que de leur utilité dans le cadre des activités d'exploitation et des interventions en cas d'urgence.

#### *Approvisionnement en eau*

La principale source d'eau potable du parc est l'étang Rocky. On effectue des tests et on vérifie régulièrement l'approvisionnement en surface. Les gestionnaires du parc réaliseront des tests sur place au moyen de nouvelles technologies de traitement de l'eau qui ont été prouvées efficaces dans des conditions semblables à celles que l'on trouve dans le parc, ceci en vue d'améliorer la gestion de l'approvisionnement en eau du parc.

#### **But :**

Veiller à ce qu'on puisse rendre compte au public d'une exploitation et d'une administration efficaces et responsables du parc, réalisées de manière responsable, tant du point de vue des finances que de celui de l'environnement.

#### **Objectifs :**

1. S'assurer que les routes du parc sont sûres et qu'elles facilitent l'accès et la circulation avec le moins de répercussions possibles sur les écosystèmes du parc;
2. Offrir aux visiteurs des occasions de faire des expériences en toute sécurité;
3. Veiller au bon entretien des installations et de l'infrastructure;
4. Faire preuve de leadership en matière environnementale dans le cadre de l'exploitation du parc.

**Mesures de gestion :**

L'Agence Parcs Canada devra :

- entretenir les routes du parc pour assurer la sécurité publique, c'est-à-dire adopter des pratiques d'entretien responsables du point de vue de l'environnement et atténuer les répercussions de la route Transcanadienne sur l'intégrité écologique du parc et sa valeur esthétique, par le biais de la gestion de la végétation, la gestion du sel de voirie et une meilleure conception des ponts;
- compléter et mettre en œuvre un plan de sécurité publique axé sur la préparation aux situations d'urgence et sur la prévention des accidents, grâce à la planification des programmes et des installations;
- s'assurer que les accords et les protocoles d'entente sont élaborés avec les organismes compétents qui s'occupent de sécurité publique;
- veiller à la mise à jour annuelle et à la mise en œuvre du Plan d'application de la loi de l'Unité de gestion;
- agir en tant que leader régional en prenant des initiatives environnementales, c'est-à-dire atteindre les objectifs définis pour la réduction des gaz à effet de serre, explorer les moyens alternatifs de conserver l'énergie dans les installations du parc et adopter des pratiques de gestion des déchets saines du point de vue environnemental;
- apporter des améliorations à la gestion de l'environnement, c'est-à-dire remettre sur pied l'équipe chargée du système de gestion environnementale, préparer et mettre en œuvre le plan lié à ce système et assurer le suivi des priorités nationales en matière d'environnement;
- finaliser le plan de gestion du feu dans le parc et donner suite à ses recommandations, notamment modifier, s'il le faut, les installations destinées aux visiteurs et à l'exploitation conformément au programme « Intelli-feu »;
- réduire les incidences de l'infrastructure du parc et des corridors de services en les éliminant lorsqu'ils deviennent inutiles, en réduisant la superficie des zones perturbées et en atténuant les répercussions de l'infrastructure en place (en priorité, enlever au cours des cinq prochaines années : le bâtiment Eco-Science, les toilettes et douches déclassées du terrain de camping de Malady Head et le pont suspendu au-dessus du ruisseau Wing's);
- examiner quels sont les locaux nécessaires à l'exploitation du parc et, pour cela, tenir compte des besoins opérationnels, de l'impact environnemental et de l'incidence financière;
- inspecter et évaluer les quais du parc et déterminer les besoins futurs dans ce domaine, en tenant compte de l'expérience des visiteurs, de la conservation des ressources, des interventions en cas d'urgence et des besoins liés à la gestion des actifs;
- identifier les bâtiments de quarante ans ou plus et les faire évaluer par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine.



## 10.0 Plan de zonage

Le système de zonage d'un parc national permet de classer les aires du parc en fonction de leur valeur environnementale et de leur pertinence lorsqu'il s'agit de soutenir les expériences offertes aux visiteurs, ou encore les installations et l'infrastructure. Les cinq zones sont définies dans le document intitulé Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada. Au PNC Terra-Nova, on trouve les zones 1 à 4 (voir la CARTE 4, Plan de zonage).

Le plan de zonage a été légèrement modifié par rapport à ce que contenait le plan de gestion du parc de 1997, de manière soit à refléter la connaissance et la compréhension améliorées de la capacité des écosystèmes du parc à soutenir l'utilisation, soit à refléter la compréhension actuelle de l'utilisation des divers secteurs.

### *Zone 1 : Préservation spéciale (3,11 km<sup>2</sup> ou 0,7 % du parc)*

Les secteurs de la zone 1 méritent particulièrement d'être préservés parce qu'ils abritent ou soutiennent des éléments naturels ou culturels exceptionnels, menacés ou en voie de disparition, ou parce qu'ils renferment de très bons exemples de caractéristiques représentatives de la région naturelle où se trouve le parc. La préservation est le principe fondamental de cette zone. L'accès en véhicule à moteur n'y est pas autorisé. Le présent plan directeur confirme les secteurs de zone 1 déjà identifiés, y compris le peuplement d'épinette noire et de lichens du genre Cladina, avec toutefois des limites modifiées, ainsi que l'île Copper. Les landes au sommet des collines et l'estuaire à l'intérieur du fjord Newman ont été désignés secteurs de zone 1, en raison de la fragilité du milieu et de la présence de plantes rares.

On a procédé à une identification et à une mise à jour des sites jugés écologiquement fragiles ou importants pour le patrimoine culturel, en se fondant sur les études réalisées

depuis la publication de l'ancien plan de gestion. Ces secteurs méritent davantage de soins et de surveillance, bien qu'ils soient trop petits pour justifier leur inclusion dans une zone 1. On les considère donc comme des « sites culturellement et écologiquement fragiles ». Le directeur du parc peut ordonner la protection spéciale de ces sites.

### *Zone 2 : Milieu sauvage (394,17 km<sup>2</sup> ou 97,9 % du parc)*

La zone 2 contient de vastes secteurs qui représentent bien la région naturelle et qui sont préservés dans un état sauvage. Le maintien des écosystèmes avec un minimum d'interventions humaines y est la principale considération. La plus grande partie du parc a été désignée zone 2. Voici les ajustements apportés par rapport à l'ancien plan de gestion : on a refait le zonage de l'étang Sandy, et le sentier qui en fait le tour passe de zone 3 à zone 2, de manière à mieux tenir compte du faible impact des activités sur l'environnement; on a décidé de ne plus procéder au développement du secteur situé entre le terrain de camping de Newman Sound et le Centre d'accueil Salton's, contrairement à ce qui avait été prévu; on a refait le zonage des secteurs entre les routes du terrain de camping de Newman Sound.

### *Zone 3 : Milieu naturel (0,34 km<sup>2</sup> ou 0,1 % du parc)*

Les secteurs de zone 3 sont gérés en tant que milieux naturels. Les visiteurs ont l'occasion d'y faire l'expérience des éléments de la nature et du patrimoine culturel qui font la valeur du parc en pratiquant des activités récréatives de plein air qui requièrent un minimum de services et des installations rustiques. Par rapport à l'ancien plan de gestion, les secteurs de zone 3 du parc restent pratiquement inchangés. Ils comprennent des aires de fréquentation diurne près de la route Transcanadienne et des emplacements de camping rustique avec quai.

**Zone 4 : Loisirs de plein air (5,09 km<sup>2</sup> ou 1,3 % du parc)**

Les secteurs classés zone 4 sont capables d'offrir une large gamme d'occasions de comprendre, d'apprécier et de profiter des éléments à valeur patrimoniale du parc. Ces occasions, ainsi que les services et les installations essentiels qui leur sont associés, sont fournis de manière à créer le moins d'impacts possibles sur l'intégrité écologique du parc. L'élément le plus caractéristique de cette zone est qu'on y autorise l'accès direct en véhicules à moteur sur les routes existantes. Dans le parc, les secteurs de zone 4 sont limités au corridor de la route Transcanadienne, à d'autres routes dans le parc, aux terrains de camping de Newman Sound et de Malady Head, et au terrain de golf.

**Usage non conforme**

On trouve dans certains secteurs des utilisations ou des activités qui ne sont pas conformes à l'esprit et aux intentions de la zone. Dans la plupart des cas, ces activités non conformes seront progressivement abandonnées, quand elles ne seront plus requises. Il s'agit notamment de la route (peu fréquentée) jusqu'à l'approvisionnement en eau de l'étang Rocky et des corridors de service qui se trouvent dans les secteurs de zone 2 du parc (c'est-à-dire au-delà des routes de zone 4 du parc).

**Constitution d'une réserve intégrale**

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* prévoit la constitution, par voie de règlement, d'une réserve intégrale dans un parc. On veut ainsi contribuer à assurer un niveau élevé d'intégrité écologique en interdisant toute activité qui pourrait nuire à l'état sauvage. Dans les

réserves intégrales, seules les activités de développement et autres requises pour assurer les services essentiels et la protection des ressources du parc seront autorisées. Les activités humaines dans ces aires seront gérées en fonction des stratégies d'utilisation à des fins récréatives et des objectifs relatifs à l'écologie et à l'expérience des visiteurs, conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Pour toute la durée d'application du présent plan directeur, les gestionnaires du parc devront chercher à obtenir les commentaires du public et à lui faire accepter le concept de réserve intégrale dans le parc. En outre, la réserve intégrale fera l'objet d'un examen plus approfondi lors de la prochaine révision du plan directeur du PNC Terra-Nova.

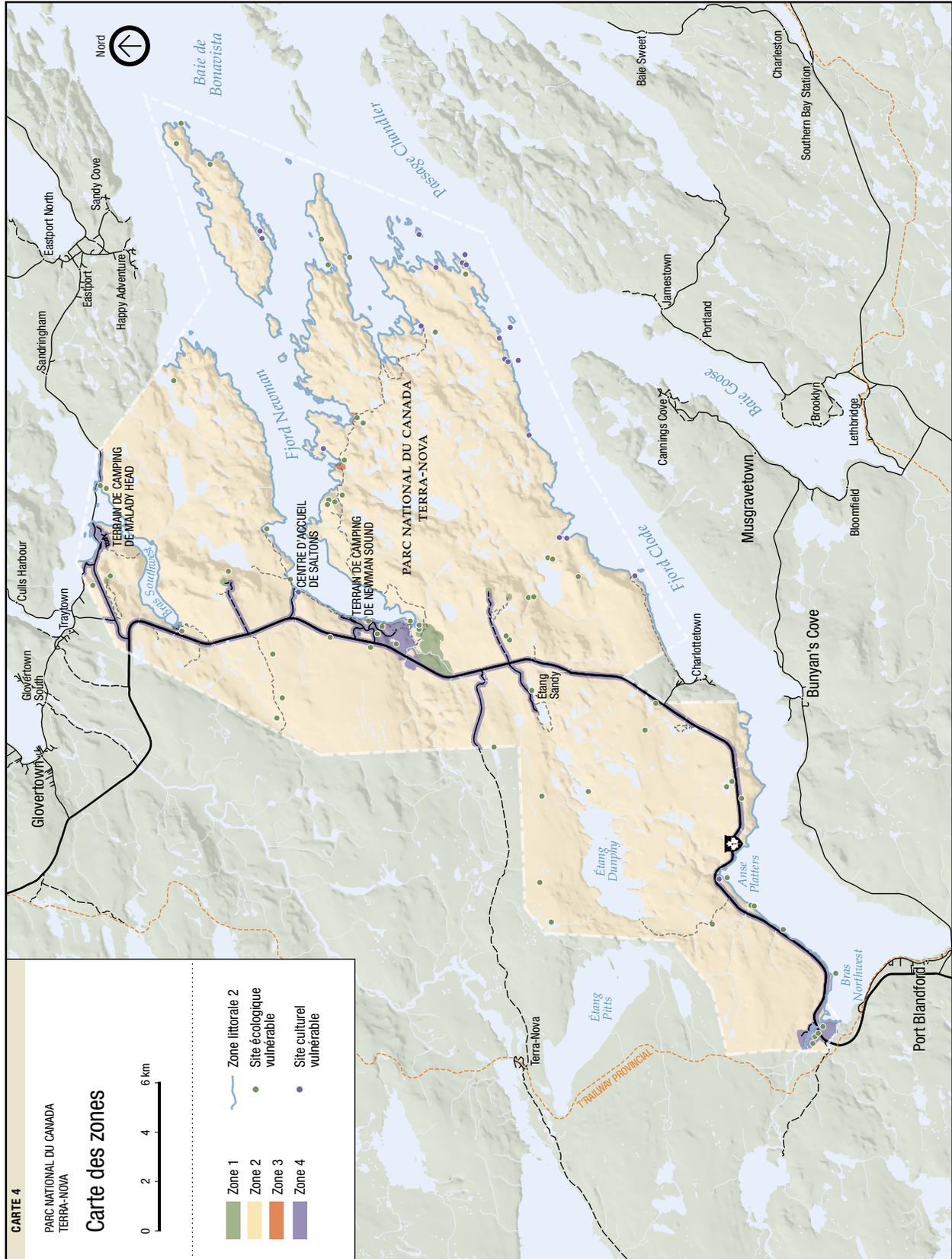
**But :**

Veiller au zonage approprié des divers secteurs du PNC Terra-Nova, à la fois pour protéger les valeurs écologiques et autres du parc, pour offrir aux visiteurs des occasions d'accéder au parc et pour autoriser les installations et commodités nécessaires au soutien des visiteurs et des collectivités adjacentes.

**Mesures de gestion :**

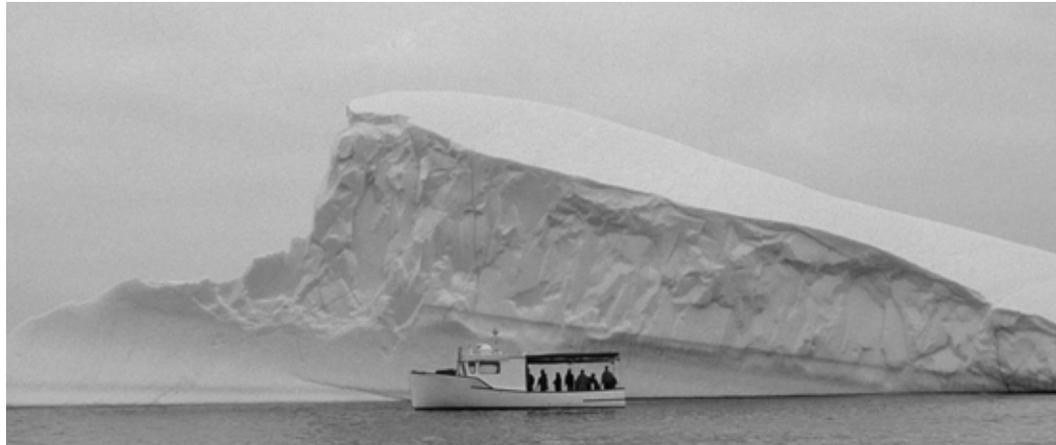
L'Agence Parcs Canada devra :

- tenir compte du plan de zonage du parc avant d'offrir aux visiteurs toute nouvelle occasion de faire une expérience ou toute nouvelle commodité ou installation;
- gérer le parc conformément au plan de zonage;
- compléter les travaux requis pour constituer une réserve intégrale dans le parc, à temps pour la prochaine révision du plan directeur du parc.





## 11.0 Évaluation de l'impact sur l'environnement et évaluation environnementale stratégique



Excursion en bateau Découverte de l'océan. Parcs Canada

On a effectué une évaluation environnementale stratégique du présent plan directeur établi pour le PNC Terra-Nova, conformément à la *Directive du cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* qui date de 1999, après consultation de la *Directive de gestion 2.4.2, Évaluation des impacts* (1998) de Parcs Canada et du *Guide de Parcs Canada pour l'évaluation environnementale des plans directeurs des parcs* (2000).

Cette évaluation environnementale stratégique a été menée à l'étape de la version finale du plan directeur, afin de permettre d'y apporter les changements nécessaires avant l'élaboration du présent document final. L'évaluation portait principalement sur les incidences directes, indirectes et cumulatives des stratégies, mesures et pratiques d'exploitation proposées à l'égard du patrimoine naturel et culturel du parc et de son contexte écologique plus vaste.

Dans l'ensemble, l'équipe de planification de gestion avait anticipé les répercussions négatives et positives de l'orientation de gestion, et elle avait incorporé au plan directeur les mesures appropriées pour minimiser les effets négatifs. Globalement, dans l'évaluation environnementale stratégique, on recommande aux gestionnaires du parc :

- de s'assurer que la gestion des ressources culturelles ne diminue pas la valeur naturelle du parc;
- d'employer une base de données spatiales pour établir une carte des ressources écologiques et culturelles ainsi que des installations destinées aux visiteurs et à l'exploitation, en vue de faciliter la gestion et d'identifier les effets cumulatifs possibles à long terme;
- de réviser périodiquement le plan de zonage du parc, entre les cycles de révision du plan directeur, surtout pour ce qui se rapporte aux sites culturellement ou écologiquement fragiles (remarque : la révision du plan de zonage se produit en même temps que celle du plan directeur, mais les modifications au plan de zonage peuvent être apportées entretemps, sous réserve de consultations publiques et d'évaluation environnementale; elles seraient alors présentées comme une modification du plan directeur);
- de veiller à ce que, pour tout projet de réfection ou de réaménagement dans le parc, on tienne compte du principe de « perte nette nulle ».

Plusieurs des propositions qui figurent dans le plan directeur peuvent exiger une évaluation environnementale spécifique aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, notamment :

- la gestion active des espèces envahissantes;
- les activités de restauration;
- les nouvelles activités récréatives;
- la gestion de la végétation, la gestion du sel de voirie et la conception des pontceaux;
- l'enlèvement de tout élément d'infrastructure déclassé;
- la réfection d'un élément d'infrastructure du parc ou l'introduction de nouveaux services;
- les plans secondaires, comme le plan de gestion du feu, les stratégies de rétablissement des espèces en péril, le plan de gestion de l'eau et le plan de gestion des ressources culturelles.

En somme, les modes de développement et de gestion proposés pour le parc national ne présentent pas d'effets nuisibles. Dans l'évaluation environnementale stratégique du plan directeur, on précise ce qui suit.

*[Traduction] La vision, l'orientation stratégique et les mesures proposées dans leurs grandes lignes dans le [plan directeur] sont conformes aux politiques de Parcs Canada et aux autres politiques fédérales sur l'environnement. Les mesures proposées soutiennent très bien la protection de l'intégrité écologique dans ce parc national. Il est possible d'atténuer les effets négatifs identifiés lors de l'évaluation environnementale détaillée de chaque projet ou plan.*

## 12.0 Stratégie de mise en oeuvre

Les mesures proposées dans le présent plan directeur du PNC Terra-Nova sont mises en place au moyen du plan d'affaires viable de l'Unité de gestion. Alors que le plan directeur doit servir de guide stratégique et porter sur une période de dix à quinze ans (tout en étant révisé à tous les cinq ans), le plan d'affaires viable établi à chaque année donne un aperçu des cinq années suivantes. Dans le plan d'affaires viable, on précise les mesures du plan directeur qui seront réalisées au cours des cinq prochaines années, le moment auquel elles le seront et ce que cela coûtera. Ce plan annuel permet de saisir toute révision ou mise à jour des prévisions quinquennales.

La mise en oeuvre du présent plan directeur incombe au directeur de l'Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve dont les trois principales responsabilités au PNC Terra-Nova consistent à :

1. veiller à la protection de l'intégrité écologique et du patrimoine culturel du parc;
2. améliorer les services offerts aux clients;
3. employer judicieusement et efficacement les fonds publics.

L'application des mesures proposées au présent plan directeur, une fois ce dernier approuvé, dépendra des ressources financières disponibles.

Les nouvelles mesures de gestion se distinguent de l'orientation de gestion permanente. Cela signifie qu'elles sont classées dans une liste des priorités où l'on indique quelles mesures seront réalisées au cours des cinq ans qui suivent l'approbation du plan directeur (et quelles mesures dépendent des ressources financières disponibles, surtout dans le cas du développement) et quelles mesures seront réalisées plus tard dans l'horizon de dix ou quinze ans. Il se peut que les priorités soient revues à la suite d'un changement de circonstances, de l'obtention de nouvelles données ou de l'évolution des priorités ou des décisions nationales. À part l'adoption d'une démarche échelonnée, aucune priorité n'a été attribuée aux nouvelles mesures de gestion. D'autres priorités seront fixées durant le processus d'établissement du plan d'affaires viable de l'Unité de gestion.

Les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du présent plan directeur seront communiqués dans le rapport annuel sur les résultats du plan d'affaires. Le plan directeur fera également l'objet d'un examen périodique et il pourra être modifié en fonction des nouvelles circonstances. Le public sera consulté à propos de tout changement majeur.

Secteur de service	Mesure de gestion	Priorité des cinq prochaines années	Priorité de l'année prochaine
<i>Protéger l'intégrité écologique</i>	Sensibiliser davantage le public et l'amener à mieux soutenir l'objectif d'intégrité écologique au moyen de programmes d'intendance, d'éducation et de partenariats, et amener le public à participer à la recherche et à la surveillance.	•	
	Entreprendre de la recherche en sciences sociales à propos de questions écologiques pertinentes, plus particulièrement ce qui se rapporte aux croyances du public, à sa compréhension des enjeux et à son niveau de sensibilisation, de manière à mieux éclairer les décisions de la direction visant à assurer l'intégrité écologique.	•	
	Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de consultation et de communication au sujet des espèces envahissantes (p. ex., l'orignal, une espèce introduite), en fonction des résultats des recherches en sciences sociales.	•	
	Travailler avec des intervenants en vue de rétablir les espèces inscrites sur la liste de la Loi sur les espèces en péril, comme la morue, le bec-croisé des sapins et la martre.	•	•
	Faire de la recherche en vue de soutenir les décisions sur la gestion du parc.	•	
	Mener des projets de recherche et de surveillance avec des partenaires, y compris des habitants de la région, des chercheurs de l'université et du gouvernement et des membres des communautés autochtones.	•	
	Continuer à élaborer et à mettre à l'essai des protocoles ou des méthodes de surveillance de l'écosystème palustre et de l'écosystème des landes, ainsi qu'affiner les mesures des écosystèmes aquatiques et forestiers.	•	
	Contrôler les principales mesures des indicateurs liés aux écosystèmes, conformément au plan de surveillance biorégionale du parc, et veiller à ce que les résultats des activités de surveillance figurent dans le Rapport sur l'état du parc et qu'ils soutiennent les décisions prises sur la gestion du parc.	•	•
	Continuer de surveiller les espèces inscrites sur la liste de la Loi sur les espèces en péril et de travailler avec d'autres en vue d'assurer la viabilité de ces espèces dans le parc et dans le grand écosystème.	•	
	Mettre en œuvre les mesures énoncées dans le plan de gestion du feu dans le parc afin de favoriser la régénération naturelle de la forêt.	•	
	Réagir aux impacts des espèces envahissantes par la recherche et par une gestion active.	•	
	Prendre des initiatives de recherche et de gestion, de concert avec les autorités du pnc du Gros-Morne, les communautés autochtones et les intervenants dans le parc, pour ce qui a trait à la population non indigène d'originaux et à ses répercussions négatives sur l'écosystème forestier.	•	
	Mettre en application l'orientation, les mesures et les initiatives proposées dans le plan de gestion aquatique du pnc Terra-Nova.	•	
	Évaluer les propositions de développement et les projets de déclassement dans le but de s'assurer que l'on n'élargit pas l'empreinte du développement dans le parc.	•	•
Élaborer et mettre en œuvre des plans de restauration de sites prioritaires qui seront fondés sur les principes de l'efficacité écologique, de l'efficacité économique et de l'intérêt social.	•	•	
Réduire les incidences de l'infrastructure et des corridors de service dans le parc en supprimant les éléments devenus inutiles, en réduisant la superficie des zones perturbées et en atténuant les répercussions de l'infrastructure en place.	•	•	

Secteur de service	Mesure de gestion	Priorité des cinq prochaines années	Priorité de l'année prochaine
<i>Protéger l'intégrité écologique</i>	Travailler avec les gestionnaires responsables des terres à l'extérieur des limites du parc en vue de contribuer à la prise de décisions sur l'utilisation de ces terres, d'atténuer ou de réduire les répercussions de celle-ci sur les écosystèmes du parc et d'encourager le développement d'un plan régional intégré d'utilisation des terres	•	•
	Collaborer avec d'autres afin de documenter et de comprendre les effets potentiels de l'utilisation des terres adjacentes au parc et de soutenir la planification et le développement durable dans ce domaine.	•	•
	Rédiger le <i>Rapport sur l'état du parc</i> avant la prochaine révision du plan directeur du parc.	•	
	Compléter les travaux nécessaires pour constituer une réserve intégrale dans le parc, à temps pour la prochaine révision du plan directeur.	•	•
	S'assurer que le Plan d'application de la loi de l'Unité de gestion est mis à jour chaque année et suivi; continuer à collaborer avec d'autres services d'application de la loi et d'intervention en cas d'urgence en vue d'atteindre les objectifs d'intégrité écologique et de sécurité publique.	•	
<i>Gestion des ressources culturelles</i>	Élaborer un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles, c'est-à-dire définir les ressources culturelles du parc, leur valeur et les messages clés qui s'y rapportent.	•	
	Consacrer des ressources de l'Unité de gestion à la gestion des ressources culturelles du parc et s'assurer que le personnel reçoit une formation appropriée en gestion des ressources culturelles et dans d'autres domaines pertinents.	•	•
	Créer une base de données spatiales et dresser un inventaire des aménagements et des traces archéologiques et historiques.	•	
	Préparer un plan de conservation et de gestion des ressources culturelles sur place, afin d'orienter les efforts de protection et d'interprétation de l'histoire culturelle du parc.	•	•
	Veiller à une bonne gestion de la collection d'artefacts, plus précisément établir un registre des artefacts et une politique d'utilisation de la collection d'artefacts.	•	•
	Déterminer la recherche requise pour soutenir la gestion des ressources culturelles.	•	
	Amener les communautés autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador à protéger et à interpréter les aménagements et les traces de la préhistoire et de l'histoire culturelle du parc.	•	•
Encourager les membres des collectivités locales et les anciens habitants du parc qui vivent toujours à protéger et à interpréter les aménagements et les traces de l'histoire culturelle du parc.	•		
<i>Expériences des visiteurs</i>	Procéder à un examen complet de ce qui est offert aux campeurs dans le parc.	•	
	Mener une recherche sur le segment du public qui ne visite pas le parc, en vue de mieux comprendre les besoins et les attentes des visiteurs et d'évaluer les occasions qui leur sont actuellement offertes de vivre des expériences.	•	
	Continuer d'offrir divers types de camping dans le parc, toute l'année, y compris du camping peu ou pas aménagé, rustique ou de groupe.	•	•
	Au terrain de camping de Newman Sound, explorer les possibilités d'améliorer les commodités offertes aux visiteurs, comme s'occuper de gérer les eaux usées, procurer un meilleur accès à l'eau potable, augmenter la taille des emplacements et offrir d'autres services.	•	
	Améliorer l'expérience des visiteurs au terrain de camping de Malady Head en remettant dans leur état naturel certains emplacements choisis.	•	

Secteur de service	Mesure de gestion	Priorité des cinq prochaines années	Priorité de l'année prochaine
<i>Expériences des visiteurs</i>	Étudier la possibilité de créer de nouveaux emplacements de camping sauvage accessibles par kayak de mer et à pied.	•	•
	Collaborer avec les utilisateurs de l'île Over's afin de renégocier un niveau d'utilisation approprié, conforme au mandat de Parcs Canada.	•	
	Inspecter et évaluer les quais qui donnent accès aux emplacements de camping sauvage sur la côte, afin d'améliorer l'expérience des visiteurs.	•	
	Examiner l'offre de service hivernale dans le parc, notamment l'entretien des sentiers de ski de fond et les moyens pour faciliter l'accès aux principales aires de fréquentation diurne.	•	
	Évaluer le réseau de sentiers du parc en tenant compte de l'accès qu'il assure à divers écosystèmes ainsi que de l'état et du taux d'utilisation de ces sentiers.	•	
	Encourager l'exploration appropriée du milieu marin adjacent au parc national.	•	
	Orienter et informer les visiteurs, à l'année longue, un peu partout dans le parc national, c'est-à-dire identifier clairement les entrées du parc et les rendre accueillantes, fournir des indications claires vers les commodités et les services du parc et améliorer le Centre d'accueil pour qu'on puisse y offrir, à l'année longue, de l'information sur les commodités et les services régionaux.	•	
	Offrir des programmes spéciaux pour amener les habitants des collectivités locales, les visiteurs et les intervenants à soutenir les activités de recherche scientifique et de surveillance qui permettent de mieux comprendre la valeur des écosystèmes du parc et de mieux soutenir les efforts de protection du patrimoine dans le parc.	•	•
	Mener une recherche en sciences sociales afin de contrôler l'efficacité des efforts déployés pour la diffusion et la mise en valeur du patrimoine, de manière à mieux soutenir les décisions de gestion.	•	•
	Continuer d'encourager et de soutenir l'offre, par des tiers, d'expériences et de services améliorés,	•	
	Réaliser une recherche en sciences sociales afin de vérifier et d'évaluer le taux de satisfaction des visiteurs et afin de mieux comprendre leurs intérêts, leurs motivations et leurs préférences, de manière à éclairer les décisions de gestion.	•	•
	Évaluer les activités récréatives nouvelles ou en émergence pour en vérifier la compatibilité avec l'intégrité écologique et l'expérience des visiteurs.	•	•
	Étudier la question de la perception des droits d'entrée et veiller à l'application uniforme de la politique à tous les usagers du parc.	•	•
	Participer aux efforts régionaux de promotion et de marketing déployés en partenariat avec des associations du tourisme, des communautés autochtones et d'autres parties intéressées de la région.	•	•
	Mener une recherche en sciences sociales et consulter les résultats d'autres recherches afin d'améliorer l'efficacité des relations externes et des efforts de commercialisation.	•	
Étudier des moyens de faire en sorte que les habitants des collectivités locales fréquentent le parc davantage.	•		

Secteur de service	Mesure de gestion	Priorité des cinq prochaines années	Priorité de l'année prochaine
<i>Diffusion et éducation</i>	Élaborer et mettre en œuvre un plan de mise en valeur du patrimoine du parc qui est fondé sur une évaluation de l'offre actuelle de mise en valeur du patrimoine.	•	
	Améliorer la composante éducative du site Web du PNC Terra-Nova.	•	•
	Employer divers moyens pour préparer les visiteurs aux expériences qu'ils vont vivre dans le parc et aux services qui y sont offerts.	•	•
	Mieux sensibiliser le public pour permettre aux visiteurs de bien se préparer et de participer aux activités récréatives dans le parc.	•	•
	Rechercher de nouvelles occasions de travailler avec des établissements d'enseignement et d'officialiser des partenariats existants. Créer de nouveaux partenariats avec d'autres organismes et groupes, en vue de discuter des questions de conservation et d'environnement.	•	•
	Collaborer avec des groupes autochtones en vue de mieux interpréter l'histoire culturelle du parc.	•	
	Procéder à la réfection du hall du Centre d'accueil afin de mieux interpréter les écosystèmes terrestres du parc.	•	
<i>Relations avec les intervenants et les partenaires</i>	Continuer à travailler avec les collectivités locales afin d'ouvrir les communications à propos de l'exploitation et de l'administration du parc et des décisions prises par les gestionnaires du parc, ainsi que continuer à tenir compte des effets de ces décisions sur lesdites collectivités.	•	•
	Guider les collectivités locales dans l'interprétation des aspects qui les concernent directement, quand l'occasion se présente.	•	
	Établir des partenariats avec les communautés autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador à propos de projets d'intérêt mutuel qui présentent des avantages pour toutes les parties.	•	•
	Créer de nouveaux partenariats ou renforcer les partenariats existants, à mesure que des occasions se présentent.	•	•
	Mettre sur pied avec les intervenants des groupes de travail chargés de questions déterminées, de manière à obtenir commentaires, conseils et données sur lesquels les gestionnaires du parc pourront s'appuyer pour prendre des décisions.	•	•
	Continuer d'accorder des concessions à des tiers au Centre d'accueil, au terrain de camping de Newman Sound et à l'aire de fréquentation diurne de l'étang Sandy.	•	
	Poursuivre la collaboration avec les gestionnaires du terrain de golf situé dans le parc, dans le but d'améliorer l'environnement, de résoudre la question de la perception des droits d'entrée et de régler d'autres questions d'intérêt mutuel.	•	•

Secteur de service	Mesure de gestion	Priorité des cinq prochaines années	Priorité de l'année prochaine
<i>Exploitation et administration</i>	Entretenir les routes du parc pour assurer la sécurité publique, c'est-à-dire adopter des pratiques d'entretien responsables du point de vue de l'environnement.	•	•
	Compléter et mettre en œuvre un plan de sécurité publique pour le parc.	•	•
	S'assurer que les accords et les protocoles d'entente sont élaborés avec les organismes compétents qui s'occupent de sécurité publique.	•	•
	Veiller à la mise à jour annuelle et à la mise en œuvre du Plan d'application de la loi de l'Unité de gestion.	•	•
	Agir en tant que leader régional en prenant des initiatives environnementales, c'est-à-dire atteindre les objectifs définis pour la réduction des gaz à effet de serre, explorer les moyens alternatifs de conserver l'énergie dans les installations du parc et adopter des pratiques de gestion des déchets saines du point de vue environnemental.	•	•
	Apporter des améliorations à la gestion de l'environnement, c'est-à-dire remettre sur pied l'équipe chargée du système de gestion environnementale, préparer et mettre en œuvre le plan lié à ce système et assurer le suivi des priorités nationales en matière d'environnement.	•	
	Finaliser le plan de gestion du feu dans le parc et donner suite à ses recommandations, notamment modifier, s'il le faut, les installations destinées aux visiteurs et à l'exploitation conformément au programme « Intelli-feu ».	•	•
	Réduire les incidences de l'infrastructure du parc et des corridors de services en les éliminant lorsqu'ils deviennent inutiles, en réduisant la superficie des zones perturbées et en atténuant les répercussions de l'infrastructure en place.	•	•
	Examiner quels sont les locaux nécessaires à l'exploitation du parc.	•	
	Inspecter et évaluer les quais du parc et déterminer les besoins futurs dans ce domaine, en tenant compte de l'expérience des visiteurs, de la conservation des ressources, des interventions en cas d'urgence et des besoins liés à la gestion des actifs.	•	
Identifier les bâtiments de quarante ans ou plus et les faire évaluer par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine.	•		
<i>Zonage</i>	Tenir compte du plan de zonage du parc avant d'offrir aux visiteurs toute nouvelle occasion de faire une expérience ou toute nouvelle commodité ou installation.	•	•
	Gérer le parc conformément au plan de zonage.	•	•
	Compléter les travaux requis pour constituer une réserve intégrale dans le parc, à temps pour la prochaine révision du plan directeur du parc.	•	•

## Remerciements

L'Agence Parcs Canada aimerait remercier tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration du présent plan directeur. Nous avons pu étoffer ce document grâce aux interventions de nombreuses personnes qui ont donné leur temps et qui ont partagé leur passion pour le parc. Des remerciements particuliers sont adressés aux membres du groupe de travail communautaire et aux représentants des collectivités voisines du parc qui, tout au long du processus, ont su présenter le point de vue local, fort important. Nous remercions également le chef, le conseil de bande et la communauté de la bande de Miawpukek ainsi que les représentants de la Federation of Newfoundland Indians qui ont fait part de leurs intérêts, leurs connaissances et leur histoire. Enfin, nous remercions les concessionnaires, les chercheurs et le personnel du parc qui ont fait connaître leur point de vue sur le fonctionnement interne du parc et qui ont beaucoup contribué au présent document.

### *Groupe de travail communautaire*

Les noms des représentants et de leurs remplaçants figurent sous le nom de la collectivité ou de l'établissement.

#### **Bunyan's Cove**

Bruce Tucker, Gilbert Phillips

#### **Charlottetown**

Robyn Spracklin, Brenda Chaulk, Larry Spracklin

#### **Eastport**

Glenn Babstock, Mac Kelligrew

#### **Glovertown**

David Saunders, Maxine Gordon, Sam Butt

#### **Happy Adventure**

Carl Turner

#### **Musgravetown**

Jim Brown, George Greening

#### **Port Blandford**

Eric Squires, Chad Holloway

#### **Sandringham**

Glen Arnold, Rayburn Fifield

#### **Terra Nova**

John Davis, Allan McBride, Sam King

#### **Traytown**

Dan Garrett, Ron Lyttle, Leo Tulk, Hezekiah Arnold

#### **École secondaire Clarendville**

Scott Thorne

#### **Glovertown Academy**

Bradley McCarthy

### *L'équipe de planification*

#### **Heritage Foundation for Terra Nova National Park of Canada**

Paula Gobi, *directrice générale*

Karen Endicott-Deering, *ancienne directrice générale*

#### **Parc national du Canada Terra-Nova, Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve**

Andrea Coté, *spécialiste des communications sur les écosystèmes*

Dave Coté, *biologiste de la vie aquatique*

Boyne Drover, *coordonnateur de la gestion des biens*

Janet Feltham, *gardienne du parc*

John Gosse, *biologiste de la vie terrestre*

Darlene Hunter, *assistante exécutive du directeur de l'Unité de gestion*

Barbara Linehan, *gardienne du parc*

Karen Pitts, *spécialiste des services aux visiteurs*

Randy Power, *écologiste du parc*

Kevin Robinson, *gestionnaire en conservation des ressources*

Mark Simpson, *gardien du parc*

Greg Stroud, *interprète de parc*

#### **Centre de services de l'Atlantique**

Soonya Quon, *planificatrice de la gestion*

*Les personnes suivantes ont également fourni une aide supplémentaire*

**Centre de services de l'Atlantique**

Charles Burke, *archéologue principal*

Debra Calder, *cartographe*

Jim Candow, *historien principal*

Bill Flowers, *conseiller principal en politiques*

*p.i., Affaires autochtones*

Kenneth Paul, *conseiller principal en politiques,*

*Affaires autochtones*

**Parc national du Canada Terra-Nova,**

**Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve**

Dave Dobson, *agent technique*

Tracy Harvey, *spécialiste du système*

*d'information géographique*

Kristy Frampton, *interprète*

Dave Taylor, *gestionnaire du marketing*

Wayne Patey, *gestionnaire des biens (à la retraite)*

## ANNEXE A

## Aperçu de la consultation publique

Lors du processus de révision du plan directeur du PNC Terra-Nova, on a cherché à faire participer un bon nombre des groupes et des personnes qui s'intéressent de près au parc, soit plus de 200 intervenants. La consultation publique complète s'est déroulée en trois phases.

La première phase a débuté au printemps 2005, quand un premier bulletin sur le processus, la vision et les points clés a été envoyé, par la poste et par courriel, aux communautés autochtones, aux principaux intervenants et aux politiciens. On a également informé les visiteurs du parc de la révision du plan directeur par le biais du guide offert aux visiteurs et par correspondance. En outre, un avis a été affiché sur les pages du PNC Terra-Nova dans le site Web de Parcs Canada.

Tôt dans le processus, on a créé un groupe de travail communautaire. Ce groupe a permis aux représentants des collectivités voisines du parc et des jeunes des écoles de la région de participer plus directement au processus de révision du plan directeur. Le groupe de travail s'est réuni au cours du processus afin de présenter le point de vue de la collectivité à propos de la vision de l'avenir, des problèmes, de l'orientation de gestion provisoire et de l'approche adoptée en matière de consultation publique. Ce groupe s'est réuni en tout cinq fois, entre mars 2005 et mai 2006.

La participation du personnel de Parcs Canada a été assurée grâce à des réunions et à des ateliers tenus en avril 2004, en septembre 2005 et en septembre 2006. Une réunion avec les concessionnaires a eu lieu en septembre 2005.

La deuxième phase des consultations publiques a pris la forme d'une série de trois réunions de groupes de discussion auxquelles ont participé plusieurs intervenants clés. Ces réunions qui ont eu lieu dans le parc et à

St. John's, en octobre 2005, offraient une occasion de discuter des problèmes de gestion du parc.

La troisième phase des consultations publiques a exigé la rédaction et la distribution, en juillet 2006, d'un bulletin qui donnait les grandes lignes de l'orientation de gestion et qui demandait des rétroactions à ce sujet. Le bulletin a été distribué à tous les foyers des collectivités adjacentes au parc ainsi qu'à tous les intervenants inscrits sur la liste de diffusion. Pour compléter le tout, deux séances publiques ouvertes ont eu lieu en août et en septembre 2006. Un sommaire des commentaires reçus a été distribué au début de l'hiver 2007.

Les communautés mi'kmaq de la bande de Miawpukek et les représentants de la Federation of Newfoundland Indians ont été invités à participer au processus de révision du plan directeur. Reconnue par le gouvernement fédéral en 1984, la communauté d'Indiens inscrits de la bande de Miawpukek se trouve sur la rive Sud de l'estuaire de la rivière Conne, sur la côte Sud de l'île de Terre-Neuve. Autrefois, les Mi'kmaq voyageaient sur les cours d'eau jusqu'au territoire traditionnel réclamé par la bande de Miawpukek en passant de la rivière Baie du Nord aux rivières Northwest et Terra Nova qui se trouvent dans le parc. Des membres de la bande de Miawpukek collaborent avec le PNC Terra-Nova et font la promotion de la culture autochtone en participant à des projets, comme la construction d'un canot d'écorce traditionnel en 2005, et ils restent intéressés à communiquer la culture et le patrimoine autochtones dans le parc. Formée en 1973, la Federation of Newfoundland Indians travaille à la reconnaissance, par le gouvernement fédéral, du peuple mi'kmaq de Terre-Neuve. Cette fédération représente neuf communautés, y compris celles

de Sple'tk, de Glenwood et de Gander Bay dans la région centrale, proche du parc. Elle partage l'intérêt de Parcs Canada pour la protection des espèces en péril, de l'intégrité écologique et du patrimoine culturel, de même que pour la communication du patrimoine autochtone associé au parc et à la région. On a consulté la bande de Miawpukek et la Federation of Newfoundland Indians lors du

processus de révision du plan directeur, et les commentaires ainsi obtenus ont contribué à l'orientation de gestion finale. Ces consultations comprenaient des réunions tenues durant l'été 2005, ainsi qu'une série de réunions de suivi tenues à l'hiver 2006 ainsi qu'au printemps et à l'été 2006. L'examen de la version finale du plan directeur a été fait durant l'hiver 2007.

## ANNEXE B

### Résultats de l'évaluation des activités récréatives

Les activités récréatives qui se pratiquent dans le parc ou qui suscitent un intérêt ont été évaluées en fonction de leur compatibilité avec ce que le parc peut offrir et l'intégrité écologique du PNC Terra-Nova. Après évaluation, on a donc déterminé que les activités suivantes sont à la fois autorisées et appropriées dans le PNC Terra-Nova, parfois dans des conditions déterminées :

- la randonnée pédestre;
- la grande randonnée pédestre;
- la course ou le jogging;
- le cyclisme de route (sur les routes intérieures du parc);
- le vélo de montagne (sur les sentiers désignés seulement);
- la pratique du patin à roues alignées;
- le camping dans l'avant-pays;
- le camping rustique;
- les feux de camp (dans les zones désignées seulement);
- les promenades en véhicule dans l'arrière-pays;
- les activités ou l'apprentissage en groupe (p. ex., la course d'orientation);
- les pique-niques;
- l'observation de la nature;
- la promenade en compagnie d'animaux familiers;
- la photographie;
- la géocache;
- l'escalade de paroi rocheuse;
- les événements et les activités sportives autorisés (y compris les triathlons);
- le golf;
- la pêche récréative;
- la baignade;
- le kayak;
- le canot;
- la voile;
- la planche à voile;
- la plongée autonome et la plongée libre;
- le toboggan;
- le ski de fond;
- les promenades en traîneaux à chiens;
- la raquette;
- la planche à neige;
- le patinage;
- les cérémonies autochtones (les conditions en seront établies en collaboration avec les communautés autochtones).



## ANNEXE C

## Recherche et surveillance

## A. PROJETS DE RECHERCHE

**Étude dans des zones d'exclusion des orignaux.** Entrepris en 1998, un projet de collaboration entre Parcs Canada, l'Université Memorial et le ministère des Ressources naturelles provincial a permis aux chercheurs d'évaluer la régénération à long terme de la forêt dans le PNC Terra-Nova, à la suite d'une expérience de suppression de l'impact des orignaux par l'installation de clôtures. On a ainsi obtenu de l'information au sujet du recrutement des semis et des gaules, de la diversité et de l'abondance des plantes du sous-étage, ainsi que de la production de semences. Cette mesure (élément 1) est exigeante en main-d'œuvre et elle nécessite un engagement annuel pour le maintien de l'infrastructure et la collecte de nouvelles données de surveillance à long terme.

**Production des cônes de sapin baumier et déprédation par les écureuils roux non indigènes.** On sait que les écureuils roux s'emparent d'un nombre considérable de cônes avant leur dispersion. En outre, divers insectes infestent les cônes et causent la perte de jusqu'à 50 % des semences. Cependant, le niveau réel des pertes attribuables à ces deux sources et les effets de celles-ci sur le nombre de semences véritablement dispersées dans le parc restent inconnus. La perte de cônes sera déterminée grâce au contrôle des pertes sur des arbres témoins dispersés dans le parc, alors que la perte attribuable aux insectes sera étudiée au moyen de collectes réalisées sur les arbres à des moments successifs, au fur et à mesure que mûrissent les cônes. La dispersion aérienne des graines qui en résulte sera évaluée au moyen des pièges à semences en place.

**Calcul des densités d'ensemencement nécessaires pour assurer une régénération suffisante du peuplement de sapins baumiers, avant une éventuelle réduction de la densité de la population d'orignaux.** Comme il n'y a pas suffisamment de semences pour restaurer la régénération du peuplement de sapins baumiers, il faudra en ajouter dans l'écosystème. Cependant, il faudrait évaluer l'impact des autres herbivores non indigènes sur les semences, afin d'ajouter suffisamment de ces dernières pour compenser cet impact, à la suite d'une éventuelle réduction du nombre d'orignaux. Afin de déterminer l'effet du lièvre d'Amérique, des semences seront plantées à divers endroits soit en faible densité, soit en forte densité, avec des espèces à feuilles caduques (parce qu'elles sont connues pour supprimer le sapin baumier) présentes en forte densité ou en faible densité, avec cage (moins d'orignaux ou de lièvres d'Amérique) ou sans cage (plus d'orignaux et de lièvres d'Amérique). On contrôlera à ces endroits l'apparition et la croissance des sapins baumiers. Des semences seront aussi plantées dans de vastes zones d'exclusion (moins d'orignaux, plus de lièvres d'Amérique) et dans des zones enchâssées d'exclusion du lièvre (moins d'orignaux et moins de lièvres d'Amérique). L'impact des limaces sur les plantes qui viennent d'apparaître sera déterminé en supprimant les limaces au moyen de produits non toxiques ou de trappes.

**Abondance et association à un habitat du campagnol des prés, avant l'établissement dans l'Est de Terre-Neuve des campagnols à dos roux non indigènes.** L'ensemble des petits mammifères est moins diversifié dans l'île de Terre-Neuve qu'ailleurs, dans des milieux semblables, en Amérique du Nord. Un seul microtiné, le campagnol des prés,

est endémique et se retrouve partout dans l'île. Le campagnol à dos roux est arrivé tout récemment dans l'île de Terre-Neuve, à la fin des années 1990. On n'a pas encore étudié les conséquences écologiques de cette espèce envahissante sur les populations indigènes de campagnols des prés; cependant, l'impact pourrait être considérable. Voilà une occasion unique d'étudier les interactions entre les deux espèces de campagnols. On étudiera l'abondance du campagnol des prés et son association à un habitat, avant et après l'arrivée du campagnol à dos roux.

**Ouvrir la voie à une gestion saine, proactive et scientifique des populations de poissons dans les parcs nationaux du Canada.**

La pêche récréative est l'une des rares activités de consommation exercée dans les parcs nationaux du Canada. Malgré cela, la surveillance et la gestion de cette ressource, particulièrement dans le cas des espèces anadromes, n'ont jamais été très strictes. La pêche récréative peut nuire gravement à l'équilibre des espèces, de même qu'à l'abondance et à la structure des communautés de poissons. Cette activité a été identifiée comme l'un des facteurs qui contribue à la crise globale du secteur de la pêche. On a formé une équipe de biologistes des pêches chargée d'élaborer une méthode de gestion des pêches dans les parcs nationaux qui soit à la fois complète et efficace du point de vue des coûts. En matière de surveillance des pêches, on passe de la collecte de données de base à une modélisation prédictive soutenue par une surveillance minimale mais bien ciblée. Ce type d'approche sera scientifiquement défendable et économiquement faisable, en plus de permettre aux gestionnaires de se montrer proactifs dans la conception des plans directeurs. Le but ultime de ce projet consiste à fournir aux gestionnaires des outils de gestion pratique.

*Collaborateurs : l'Université Memorial de Terre-Neuve, la Indian Bay Ecosystem Corporation, le parc national du Canada Fundy et le parc national du Canada du Gros-Morne.*

**Connectivité de l'écosystème d'eau douce – élaboration d'un répertoire et d'un logiciel, application et communication.**

La fragmentation associée aux barrages et aux ponceaux représente un puissant facteur de stress qui empêche les déplacements des poissons et des invertébrés, ce qui a pour résultat une moins grande abondance, une diversité génétique réduite, une instabilité démographique et une reconstitution difficile des effectifs après la perturbation. De concert avec ses partenaires gouvernementaux et universitaires et ceux qui se préoccupent du grand écosystème, l'Agence Parcs Canada a récemment établi un indice de la connectivité de l'écosystème. On pourra perfectionner cet indice au moment de l'appliquer aux écosystèmes d'eau douce de trois parcs et des paysages environnants. Des outils logiciels destinés aux utilisateurs des autres administrations seront élaborés afin d'aider les gestionnaires à prendre des décisions éclairées, d'éduquer les Canadiens à propos des impacts de la fragmentation de l'habitat et de faire état de l'intégrité écologique.

*Collaborateurs : l'Université Memorial de Terre-Neuve, l'Université du Nouveau-Brunswick, le Canadian Rivers Institute, le parc national du Canada Fundy, le parc national et lieu historique du Canada Kejimikujik, le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, la Forêt modèle de Fundy, le Mersey-Tobeatic Research Institute, la bande de Fort Folly et le ministère des Pêches et des Océans.*

**Évaluation de l'efficacité de la surveillance de la population de poissons des lacs à partir du prélèvement d'un échantillon dans la zone littorale.** Dans les programmes de marquage et de recapture ou de piégeage, les habitudes migratoires des poissons à l'intérieur d'un lac ont une incidence sur l'évaluation et le contrôle de leur population. Les programmes de ce type représentent pourtant la principale méthode d'évaluation de l'état d'une population de poissons en eau douce tempérée. Cependant, l'interprétation des données est compliquée car, entre autres, il faut déterminer si l'on a bien attrapé avec l'équipement des poissons d'âge, de taille, de sexe et même d'origine différents. La précision de la méthode actuelle d'évaluation des

populations (qui fait actuellement l'objet d'essais dans le secteur EILLF 0607-20) se trouverait grandement améliorée si l'on examinait les habitudes migratoires à l'intérieur du lac et l'interaction des poissons avec l'équipement de prélèvement des échantillons. Ces constatations permettraient aux employés du parc de relever les erreurs de justesse attribuables à l'équipement, de compenser ces erreurs dans les modèles d'évaluation de la population et d'augmenter le niveau de confiance dans les activités d'évaluation, de communication et de gestion relatives à l'intégrité écologique. On espère vérifier l'hypothèse suivante : en raison des habitudes migratoires de l'omble de fontaine à l'intérieur du lac, le prélèvement d'échantillons présente des erreurs par taille, âge, sexe et, peut-être, sous-population.

*Collaborateurs : l'Université Memorial de Terre-Neuve, le ministère des Pêches et des Océans, l'Université du Nouveau-Brunswick, le Canadian Rivers Institute et la Indian Bay Ecosystem Corporation.*

#### **Évaluation et développement de protocoles de surveillance en eau douce et sur le littoral.**

On procédera à une vérification et à une évaluation des méthodes de surveillance de l'écosystème d'eau douce et de l'écosystème littoral dans les parcs nationaux. Les conclusions serviront à orienter les activités de surveillance dans d'autres parcs de la biorégion du Québec et des provinces de l'Atlantique. Les protocoles élaborés et évalués portent sur l'évaluation de la qualité de l'eau par l'examen des invertébrés benthiques, sur la surveillance des populations de poissons (dans les cours d'eau et les lacs), sur la surveillance des changements de température dans les lacs et sur la surveillance des populations d'oiseaux, de castors et de loutres.

*Collaborateurs : l'Université Memorial de Terre-Neuve et les parcs nationaux du Canada de la biorégion du Québec et des provinces de l'Atlantique.*

#### **B. PROJETS DE SURVEILLANCE**

- Répartition et abondance de la martre de Terre-Neuve
- Abondance du saumon de l'Atlantique dans la rivière Northwest
- Représentation cartographique des zostères
- Tendance de la population littorale des loutres de rivière
- Diversité et abondance des invertébrés aquatiques
- Biomasse des poissons d'eau douce
- Répartition et abondance des plongeurs huards
- Étude des oiseaux de rivage
- Tendances de la population des sternes communes et arctiques
- Tendances de la population des petits mammifères
- Diversité des communautés de champignons ectomycorhiziens
- Densité des semences et des gaules de sapins baumiers et de feuillus
- Biodiversité de la forêt (Réseau d'évaluation et de surveillance écologiques)
- Recensement des oiseaux de Noël
- Étude des oiseaux nicheurs
- Répartition et abondance des castors
- Étude des plantes exotiques
- Qualité de l'eau
- Données météorologiques à long terme
- Dépôts atmosphériques
- Écoulement fluvial



## ANNEXE D

## Mesures biorégionales de l'écosystème forestier

 Table 1. Les mesures qui s'appliquent au parc national du Canada Terra-Nova sont en **bold**.

<b>Mesures</b>	<b>Lien avec le cadre d'intégrité écologique</b>		
	<i>Biodiversité</i>	<i>Processus/fonction</i>	<i>Facteurs de stress</i>
<b>Composition du paysage du parc</b>	Stades de succession par type de peuplement (en %)	Peuplements issus des processus de perturbation naturelle (feux de forêt, insectes, déracinement par le vent) (en %)	Peuplements issus d'activités humaines antérieures ou actuelles (en %)
<b>Fragmentation du paysage du parc et de la zone périphérique</b>			Types de couvert d'origine anthropique, contiguïté (en %)
<b>Changement climatique</b>			Tendances en matière de température et de précipitations associées à la productivité forestière
<b>Oiseaux forestiers</b>	Richesse	Abondance par type de guildes (réseau trophique et succession écologique)	Abondance/apparition d'espèces envahissantes et sensibles au morcellement
<b>Tendances chez les populations d'espèces en péril</b>	Abondance		
<b>Principales essences forestières</b>		Productivité, mortalité, recrutement et structure par âge du peuplement	
<b>Incidence des visiteurs et des infrastructures</b>			Nombre de visiteurs-jours, de kilomètres de pistes et de routes par km_, etc.
<b>Principaux mammifères herbivores</b>		Abondance	Abondance/taux d'abrutissement des espèces surabondantes  Registres sur la chasse, le braconnage et le nombre d'animaux tués sur la route
Principaux mammifères carnivores		Abondance	Registres sur la chasse, le braconnage et le nombre d'animaux tués sur la route
<b>Bois mort</b>		Volume et état	
<b>Plantes vasculaires herbacées</b>	Richesse		Présence/abondance des espèces exotiques envahissantes
<b>Décomposition</b>		Taux de décomposition	
Lichens	Richesse		Abondance/présence en fonction de la pollution

<b>Mesures</b>	<b>Lien avec le cadre d'intégrité écologique</b>		
	<i>Biodiversité</i>	<i>Processus/fonction</i>	<i>Facteurs de stress</i>
Salamandres		Abondance	
<b>Bryophytes</b>	Richesse		
Équilibre nutritif du peuplement		Concentration	
Arthropodes terricoles	Richesse	Abondance par niveau trophique/groupe fonctionnel	Présence/abondance des espèces exotiques envahissantes

**ANNEXE E**
**Mesures biorégionales de l'écosystème d'eau douce**
**Tableau 2** : Mesures choisies des sites de surveillance des cours d'eau

Projet de surveillance	Protocole	Mesures de l'intégrité écologique	Paramètres
<i>Communautés halieutiques</i>	Épuisement à plusieurs endroits Pêche électrique sur des sections de cours d'eau de 50 m	Indice de production	Biomasse par unité de surface
		Biodiversité halieutique	Richesse des espèces/abondance relative
		Index des espèces envahissantes	Rapport entre les espèces indigènes et les espèces exotiques de la biomasse
		Santé des poissons	Coefficient de condition de Fulton
<i>Communautés d'invertébrés</i>	Protocole CABIN (au moins 3 échantillons prélevés par filet troubleau)	Biodiversité des invertébrés	Richesse des espèces/abondance relative
		Indice d'eutrophisation	Indice EPT ou autre semblable
		Indice de la santé aquatique	Écart à plusieurs variables par rapport aux données de référence/distance jusqu'à la zone d'incidence
<i>Qualité de l'eau</i>	Analyse chimique d'un échantillon d'eau	Qualité de l'eau requise pour maintenir la santé aquatique	Dépassement des variables pertinentes de l'indice de qualité de l'eau
		Indice de l'acidification	Dépassement des variables pertinentes de l'indice de qualité de l'eau
		Indice de l'eutrophisation	Dépassement des variables pertinentes de l'indice de qualité de l'eau
		Indice de l'évolution de l'utilisation des sols	Dépassement des variables pertinentes de l'indice de qualité de l'eau
<i>Hydrologie</i>	Enregistreurs chronologiques de pression et de température et jauge de cours d'eau en station fixe	Variation du débit des cours d'eau	Indice de brillance Richards-Baker
		Débits extrêmes	Rapport entre les précipitations annuelles et les eaux de ruissellement Volume en basses-eaux Maximum et minimum annuels
		Volume du débit	Débits mensuels moyens
<i>Régimes thermiques</i>	Enregistreurs chronologiques de pression et de température en station fixe	Stress chez les salmonidés	Nombre de jours au-dessus de 22° C
		Changement climatique	Degrés-jours
<i>Moules d'eau douce</i>	Récolte de moules vivantes et analyse des coquillages	Productivité aquatique	Rythme de la croissance annuelle des coquillages
Poissons anadromes	Comptage à distance à la clôture au moyen d'appareils vidéos détecteurs de mouvement	Abondance par espèces	Comptage des adultes
		Stress de la pêche au saumon	Pourcentage des poissons qui portent des cicatrices causées par des filets

**Tableau 3 : Mesures choisies des sites de surveillance des étangs**

<b>Projet de surveillance</b>	<b>Protocole</b>	<b>Mesure de l'IE</b>	<b>Paramètres</b>
<i>Productivité de l'étang</i>	Échantillons d'eau prélevés en surface, trois fois par année – filtrée sur place	Productivité principale	Concentration en chlorophylle
<i>Qualité de l'eau</i>	Échantillons d'eau prélevés deux fois par année (transport à grande distance des polluants atmosphériques - TGDPA)	Qualité de l'eau requise pour la santé aquatique	Dépassement des variables pertinentes de l'indice de qualité de l'eau
		Indice des polluants transportés à grande distance	Dépassement des variables pertinentes de l'indice de qualité de l'eau
		Indice de la pollution organique	Dépassement des variables pertinentes de l'indice de qualité de l'eau
<i>Poissons de l'étang</i>	Prélèvement d'échantillons par verveux au printemps	Indice d'acidification	Dépassement des variables pertinentes de l'indice de qualité de l'eau
		Productivité de l'étang en poissons	Biomasse par unité de surface
		Stress lié à la pêche	Proportion de la biomasse supérieure à la taille minimale de capture
		Santé des poissons	Coefficient de condition de Fulton
<i>Structure thermique verticale</i>	Échantillon de CDT prélevé au milieu de l'été	Espèces envahissantes	Index des espèces envahissantes
		Changement climatique	Température moyenne
		Profils de l'oxygène dissous, en été et en hiver	Stress thermique subi par les poissons
		Stress lié à l'oxygène	Saturation en oxygène dissous

## ANNEXE F

### Bibliographie sommaire

- Bath, A.J. 2002. *Resident attitudes toward and knowledge about Newfoundland marten and marten recovery in Terra Nova National Park and Newfoundland*, [rapport non publié], St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, Parc national du Canada Terra-Nova, Parcs Canada, 125 p.
- Brouillet, Luc, René Charest, Stuart Hay, André Bouchard. 1997. *Floristic analysis of the plants of Terra Nova National Park, Newfoundland*. Montréal, Institut de recherche en biologie végétale, 318 p.
- Cote, A. and A.J. Bath. 2005. *Engaging Canadians Means Engaging Communities: The successful beginnings of making the Engaging Canadians Initiative Work. "Terra Nova National Park of Canada Listens to Community Residents". Report for Terra Nova National Park of Canada*, [rapport non publié], Glovertown, Terre-Neuve-et-Labrador, Parc national du Canada Terra-Nova, Parcs Canada, 23 p. (Terra Nova National Park of Canada Listens to Community Residents).
- Janes, Gerald. 1992. *Historic Resource Management Plan, Terra Nova National Park*, Glovertown, Terre-Neuve-et-Labrador, Parcs Canada, 20 f.
- Kalff, Sarah. 1997. *Terra Nova National Park: Cumulative Effects Assessment Study* [rapport non publié], Montréal-Ouest, Québec, Kalff Environmental Services, 78 f.
- Linehan, Barbara. 1990. *A Resource Management Plan for Pre-historic Archaeological Sites in Terra Nova National Park*, [rapport non publié], [Glovertown, Terre-Neuve-et-Labrador], Parc national du Canada Terra-Nova, Parcs Canada, 18 p.
- MacEachern, Alan. 2001. « Chapter 6: Sawed-off, Hammered-down, Chopped-up: Establishing Terra Nova National Park, ca. 1957 », *Natural Selections: National Parks in Atlantic Canada 1935-1970*. Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 126-154.
- Major, Kevin. 1983. *Parc national Terra-Nova : étude de l'histoire humaine*, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, 89 p.
- Parcs Canada. 1997. *Plan de gestion du parc national Terra-Nova : là où les paysages boréaux côtoient des bras de mer abrités*, Parcs Canada, Patrimoine canadien.
- Parcs Canada. 2001. *Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada*, Hull, Québec, Parcs Canada, 6 février 2001.
- Parcs Canada. 2001. Terra Nova National Park Ecological Integrity Statement.
- Pitcher, Jill. 2006. *Applying Social Science to Research in National Parks: Evaluating Visitor and Community Understanding Towards Canada's National Park System: Final Report May 2006*, rédigé pour le Parc national du Canada Terra-Nova, Parcs Canada par Bath and Associates, [Ottawa, Parcs Canada], 61 p. [inclut des textes en français].